

OKK  
A32A1  
A1/1982

# Rapport d'activité 1981-1982

Ministère des Affaires culturelles



Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Affaires culturelles



**Rapport d'activité 1981-1982**

**Ministère des Affaires culturelles**



**Rapport d'activité  
1981-1982**

**Ministère des  
Affaires culturelles**

ISBN 2-550-02547-4

ISSN 0714-4083

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 1982

© Éditeur officiel du Québec

Monsieur le Président  
Assemblée nationale  
Hôtel du gouvernement  
Québec

Monsieur le Président,

J'ai bien l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du ministère des Affaires culturelles pour l'année budgétaire qui s'est achevée le 31 mars 1982.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma plus haute considération.

Le Ministre des Affaires culturelles,

Clément Richard

Monsieur Clément Richard  
Ministre des Affaires culturelles  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le Rapport annuel du ministère des Affaires culturelles.

Le document décrit les objectifs, les programmes de chaque unité administrative, et il fait état de l'activité du Ministère pendant l'année qui s'est terminée le 31 mars 1982.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le Sous-ministre des Affaires culturelles

Roland Arpin

## Table des matières

### Première partie

#### *Structure, objectifs et programmes du Ministère*

— Présentation	3
— Organigramme	7
— Répartition de l'effectif du Ministère par unité administrative	9
— Répartition de l'effectif, hommes et femmes, par catégorie d'emploi	10
— Budget du Ministère pour l'exercice financier 1981-1982	11

### Deuxième partie

#### *Réalizations et fonctionnement*

<b>— Programme 1: Livres et autres imprimés</b>	
<i>Élément 1: Aide à la publication et à la vente du livre</i>	19
- Service de l'édition et de la commercialisation	19
<i>Élément 2: Développement d'un réseau de bibliothèques publiques</i>	26
- Service des bibliothèques publiques	26
<i>Élément 3: Bibliothèque nationale</i>	32
- Bibliothèque nationale du Québec	32
<b>— Programme 2: Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels</b>	
<i>Élément 1: Conservation et utilisation des archives</i>	39
- Archives nationales du Québec	39
<i>Élément 2: Conservation des sites et des biens historiques et archéologiques</i>	43
- Direction générale du patrimoine	43
Direction de la gestion du parc immobilier	43
Direction de l'aide à la mise en valeur	44
Direction des études et inventaires	53
<b>— Programme 3: Gestion interne et soutien</b>	
<i>Élément 1: Direction et soutien administratif</i>	61
- Direction de la planification et de la programmation budgétaire	62
- Direction générale de l'administration	63
- Direction des communications	68
- Service gouvernemental de la propriété intellectuelle	71

<i>Élément 2: Bureaux régionaux</i>	74
- Direction des bureaux régionaux	74
<b>— Programme 4: Arts de l'environnement visuel</b>	
<i>Élément 1: Amélioration de l'environnement visuel</i>	79
- Direction des arts de l'environnement	79
Programme d'intégration des arts à l'architecture	79
Service de l'artisanat et des métiers d'art	80
Service de la promotion des arts plastiques	81
<i>Élément 2: Développement des musées et des centres d'exposition</i>	83
- Direction générale des musées	83
Direction des musées privés et des centres d'exposition	83
Centre de conservation du Québec	88
Le Musée du Québec	89
Le Musée d'art contemporain	92
<b>— Programme 5: Arts d'interprétation</b>	
- <i>Élément 1: Enseignement des arts d'interprétation</i>	97
- Conservatoire de musique et d'art dramatique	97
<i>Élément 2: Soutien aux arts d'interprétation</i>	99
- Direction des arts d'interprétation	99
Service du théâtre et de la danse	99
Service de la musique	106
- Aide à la diffusion	114
- Aide à la création	120
Constitution des jurys	124
<b>— Programme 6: Cinéma</b>	
<i>Élément 1: Direction, soutien et promotion du cinéma</i>	129
- Service du cinéma	129

**Première partie**  
**Structure, objectifs**  
**et programmes du Ministère**



## Présentation

### *Loi constitutive*

Le ministère des Affaires culturelles a été créé officiellement le 24 mars 1961, jour où fut sanctionnée la *Loi instituant le ministère des Affaires culturelles* (9-10 Eliz. II, c. 23). Cette loi donnait au ministre des Affaires culturelles le mandat de favoriser l'épanouissement des arts et des lettres dans la province et leur rayonnement à l'extérieur (art. 3). De façon plus précise, cette loi chargeait le Ministre de l'administration des bibliothèques, des musées provinciaux, des archives nationales, de la Direction des conservatoires de musique et d'art dramatique, des concours artistiques, littéraires ou scientifiques (art. 4).

### *Lois administrées par le Ministère*

Les autres lois administrées par le ministère des Affaires culturelles sont les suivantes:

- la *Loi de l'assurance-édition*, sanctionnée le 11 avril 1962 (10-11 Eliz. II, c. 14);
- la *Loi des bibliothèques publiques*, sanctionnée le 18 décembre 1959 (8-9 Eliz. II, c. 18);
- la *Loi pour encourager la production d'oeuvres littéraires ou scientifiques*, maintenant *Loi des concours artistiques, littéraires et scientifiques*, sanctionnée le 8 mars 1922 (12 Geo. V, c. 56);
- la *Loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec*, maintenant *Loi du Conservatoire*, sanctionnée le 29 mai 1942 (6 Geo. VI, c. 22);
- la *Loi des musées de la province*, sanctionnée le 29 décembre 1922 (13 Geo. V, c. 3);
- la *Loi du Conseil d'artisanat*, sanctionnée le 31 juillet 1964 (12-13 Eliz. II, c. 54);
- la *Loi de la Bibliothèque nationale du Québec*, sanctionnée le 12 août 1967 (15-16 Eliz. II, c. 24);
- la *Loi sur les biens culturels*, sanctionnée le 8 juillet 1972 (1972, c. 19) et qui remplace la *Loi des monuments historiques*, la *Loi concernant la place Royale à Québec*, et la *Loi concernant l'île d'Orléans*;
- la loi modifiant la *Loi sur les biens culturels*, sanctionnée le 23 juin 1978 (1978, c. 23), apporte à la Loi sur les biens culturels de 1972, des modifications qui concernent principalement le fonctionnement de la Commission des biens culturels du Québec, la procédure de reconnaissance et de classement des biens culturels et la possibilité pour une corporation municipale, une corporation de comté ou une communauté urbaine ou régionale de supprimer, pour leur territoire, l'exigence d'obtenir les autorisations requises du ministère des Affaires culturelles à l'égard des activités visées dans la Loi en adoptant des dispositions réglementaires pour ces activités et en les faisant approuver par le Ministre;
- la *Loi constituant la Société québécoise de développement des industries culturelles*, sanctionnée le 22 décembre 1978 (1978, c. 24), a pour objet de favoriser la création et le développement des entreprises culturelles et de contribuer à accroître la qualité, l'authenticité et la compétitivité de leurs produits ainsi que d'en assurer la diffusion;
- la *Loi sur le développement des entreprises culturelles dans le domaine du livre*, sanctionnée le 21 décembre 1979 (1979, c. 68)

qui remplace la *Loi sur l'agrément des librairies* et modifie la Loi sur le ministère des Affaires culturelles, précise les responsabilités du ministre des Affaires culturelles à l'égard d'une politique de développement de l'industrie du livre;

la *Loi sur le cinéma* (projet de loi n° 20 déposé en première lecture en décembre 1980) vise à unifier la législation en matière cinématographique et prévoit que le ministre des Affaires culturelles aura la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement une politique cinématographique pour le Québec;

- les *Prix du Québec* ont été créés en 1978 par un arrêté ministériel annuel. En vertu de cet arrêté ministériel, le ministre des Affaires culturelles attribue chaque année cinq Prix du Québec afin de couronner l'ensemble de l'oeuvre d'un écrivain (Prix Athanase-David), la carrière d'un scientifique (Prix Marie-Victorin), une carrière remarquable dans le domaine des arts d'interprétation ou l'ensemble de l'oeuvre d'un artisan de la scène (Prix Denise-Pelletier), l'ensemble de l'oeuvre d'un artisan ou d'un artiste dans le domaine des arts visuels (Prix Paul-Émile-Borduas) et une carrière remarquable dans le domaine des sciences de l'homme (Prix Léon-Gérin).

### ***Programme législatif***

Au cours de l'exercice 1981-1982, le ministère des Affaires culturelles a soumis à l'Assemblée nationale le programme législatif suivant:

- projets de loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec et sur la Société de la Place des Arts de Montréal, qui modifient la Loi sur le Grand Théâtre de Québec et la Loi sur la Place des Arts;
- projet de loi sur la Société de développement des industries de la culture et des communications, qui modifie la Loi sur la Société québécoise de développement des industries culturelles;

- projet de loi sur les archives.

L'étude du projet de loi sur les archives ne pourra cependant être entreprise avant l'adoption de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

### ***Orientations générales et bilan des réalisations***

Depuis l'exercice 1976-1977, trois principaux objectifs de développement ont orienté l'action du ministère des Affaires culturelles:

- favoriser une véritable politique de démocratisation de la culture;
- renforcer le sentiment d'appartenance des Québécois;
- intégrer les activités culturelles dans la vie économique.

Dans ce contexte de démocratisation de la culture, le ministre des Affaires culturelles a entrepris une tournée de consultation à travers tout le Québec. L'objectif ainsi poursuivi est double. D'une part, il s'agit de prendre conscience des réalités culturelles vécues par l'ensemble des Québécois de façon à pouvoir adapter les politiques et programmes du Ministère à ces réalités. D'autre part, on veut aussi sensibiliser les intervenants locaux à l'impérieuse nécessité d'assumer aussi le développement culturel de leur municipalité et de leur région.

Par ailleurs au cours de l'exercice 1981-1982, on a poursuivi dans chaque secteur d'activités la réalisation de ces objectifs. Cependant, toutes les réalisations du Ministère ont été faites dans un contexte de restrictions budgétaires. Faute de moyens, on a dû supprimer certaines activités, en réduire d'autres et imposer un ralentissement dans le rythme de développement des organismes dépendant de l'aide du Ministère. Ce fut donc une année particulièrement difficile.

Dans le secteur du livre, on a poursuivi les différents programmes d'aide à l'industrie du livre et à sa diffusion tant au Québec qu'à l'étranger. On a aussi favorisé la création de l'Association québécoise des salons du livre. De plus, à la suite des efforts consentis au cours des deux dernières années, on peut affirmer que le réseau des bibliothèques publiques est en bonne voie d'être parachevé. En effet, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, 80% des Québécois ont maintenant accès à un service de bibliothèque publique dans leur municipalité. Au cours de l'exercice 1981-1982, 10 nouvelles bibliothèques municipales furent créées, alors que 21 municipalités recevaient une aide pour construire ou rénover leurs bibliothèques.

Dans le secteur de la sauvegarde et de la mise en valeur des biens culturels, on a poursuivi la politique de recherche de partenaires des secteurs public, parapublic et privé en vue de les associer à des projets de restauration et, surtout, d'animation et d'utilisation des biens patrimoniaux. On vise aussi à se délester des immeubles appartenant au Ministère, mais qui ne sont pas nécessaires à l'exercice de son mandat. Par ailleurs, on a aussi étudié une refonte de la Loi sur les biens culturels et instauré un programme normalisé d'aide aux municipalités, en plus d'administrer les différents programmes d'aide existant déjà.

Les institutions nationales (Archives nationales du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, Conservatoire de musique et d'art dramatique, musées d'État) ont été incitées, pour leur part, à mettre davantage l'accent sur l'animation culturelle et la diffusion des biens patrimoniaux dont elles ont la garde. C'est ainsi qu'aux Archives nationales du Québec, d'importantes expositions furent présentées. À titre d'exemple, l'exposition «Hommage au Québec», au Centre régional de Montréal, attirait plus de 65 000 visiteurs alors qu'au Centre d'archives de la Capitale, on accueillait aussi des expositions d'envergure. Les Archives nationales du Québec se sont, en outre, dotées d'un système informatisé, SAPHIR, dont la mise en place se poursuit.

À la Bibliothèque nationale du Québec, on a mis en place, sur une base permanente, des expositions thématiques destinées à mettre en valeur la richesse et la diversité des collections. De plus, on pilote actuellement l'étude d'un système informatisé permettant de développer de meilleurs outils de recherche. Ce système pourrait avoir un impact considérable sur l'ensemble des grandes bibliothèques au Québec.

Quant au Conservatoire de musique et d'art dramatique, il a poursuivi son mandat de formation malgré une compression des effectifs dans l'ensemble du réseau. On y a amorcé aussi une révision du régime pédagogique.

Enfin, dans les musées d'État, on a présenté quelques grandes expositions en plus de mettre l'accent sur l'animation et les services éducatifs. On a aussi encouragé les musées régionaux et les centres d'exposition à offrir des services éducatifs et à recevoir chez eux des expositions itinérantes.

Dans le secteur des arts et des lettres, on a entièrement revu les programmes d'aide de façon à permettre à la fois un soutien très souple à la créativité dans toutes les régions du Québec et un apport significatif à la production d'oeuvres nouvelles. Par ailleurs, on a alloué pour la première fois un studio du Québec à New York, qui s'ajoute à celui de Paris. On dispose ainsi maintenant de 2 studios, chacun étant situé dans l'une des grandes métropoles culturelles du monde occidental. On a aussi arrêté une politique officielle définissant les paramètres de l'utilisation de jurys ou de comités d'évaluation dans l'octroi de bourses et, dans certains cas, de subventions à des organismes culturels et à des créateurs.

Enfin, dans le contexte de la régionalisation amorcée par le Ministère, on a procédé à une révision complète des programmes existant dans le domaine des arts de la scène. On s'est appliqué principalement à réviser les formulaires que doivent remplir les organismes appelés à être subventionnés de façon à alléger la tâche de ces partenaires culturels tout en assu-

rant une gestion rigoureuse des différents programmes.

Telles sont, en gros, les principales réalisations qui se dégagent de l'ensemble des actions du Ministère, elles sont reprises pour chacun des secteurs dans les pages qui suivent.



**Organigramme  
 général (provisoire)**

- Structure supérieure
- Structure inférieure
- - - Organismes relevant du ministre
- - - Liaison fonctionnelle

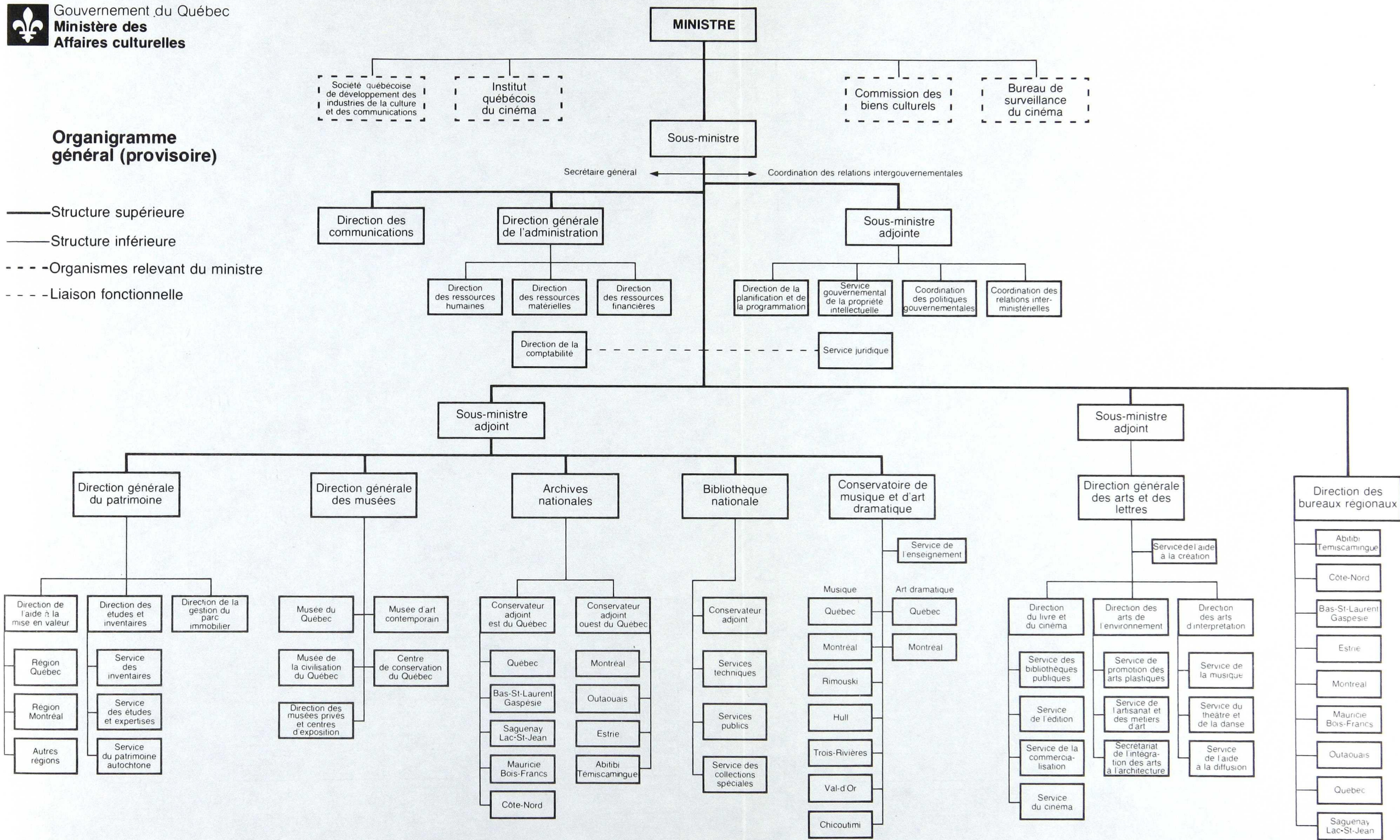




Tableau I

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DU MINISTÈRE PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE

Directions Catégorie d'emploi	Commission des biens culturels	Bureau de surveil- lance du cinéma	Bureau des sous- ministres	Planification program- mation	Communi- cations	Bureaux regionaux	Direction générale de l'adminis- tration	Arts, lettres cinéma	Patrimoine	Musees	Archives nationales	Biblio- thèque nationale	Conser- vatoires	Total
Horis cadre		6	4											10
Cadres supérieurs	2	1	3	3	1	1	4	12	12	7	4	5	15	70
Professionnels			5	10	9	25	22	31	71	49	35	37	6	300
Personnel enseignant													132	132
Agent de maîtrise		1				1	2		1		1	1	1	8
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	3	15	7	3	15	12	43	22	45	30	37	81	56	369
Ouvriers		4				1	6		2	7	1	4	5	30
<b>Total</b>	5	27	19	16	25	40	77	65	131	93	78	128	215	919

**Tableau II****RÉPARTITION DE L'EFFECTIF,  
HOMMES ET FEMMES, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI**

Catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Total
Hors cadres	7	3	10
Cadres supérieurs	54	8	62
Professionnels	194	99	293
Enseignants	82	50	132
Agents de maîtrise	4	4	8
Personnel de bureau, techniciens et autres	93	270	363
Ouvriers	26	2	28
<b>Total</b>	<b>460</b>	<b>436</b>	<b>896</b>

N.B.: La différence (23) entre le total du tableau I (919)  
et le total du tableau II (896) est due aux postes vacants.

## ÉTAT DU BUDGET POUR 1981-1982

<b>Programme 1: Livres et autres imprimés</b>	<b>Budget</b>	<b>Dépenses</b>
Aide à la publication et à la vente de livres	2 836 700	2 283 177
Développement d'un réseau de bibliothèques publiques	16 728 600	16 483 963
Bibliothèque nationale du Québec	4 098 000	3 919 890
<b>Budget total du programme</b>	<b>23 663 300</b>	<b>22 687 030</b>

<b>Programme 2: Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels</b>		
Conservation et utilisation des archives	2 766 400	2 704 781
Conservation des sites et biens historiques et archéologiques	16 330 700	15 065 128
Commission des biens culturels	350 900	299 310
<b>Budget total du programme</b>	<b>19 448 000</b>	<b>18 069 219</b>

<b>Programme 3: Gestion interne et soutien administratif</b>		
Direction et soutien administratif	5 762 100	5 500 768
Bureaux régionaux	2 365 400	2 173 723
<b>Budget total du programme</b>	<b>8 127 500</b>	<b>7 674 491</b>

<b>Programme 4: Arts de l'environnement visuel</b>		
Amélioration de l'environnement visuel	2 140 200	1 947 002
Développement des musées et des centres d'exposition	13 017 504	12 645 875
<b>Budget total du programme</b>	<b>15 157 704</b>	<b>14 592 877</b>

<b>Programme 5: Arts d'interprétation</b>		
Enseignement des arts d'interprétation	10 733 600	10 409 235
Soutien aux arts d'interprétation	28 210 556	28 854 836
<b>Budget total du programme</b>	<b>38 944 156</b>	<b>39 264 071</b>

<b>Programme 6: Cinéma</b>		
Direction, soutien et promotion du cinéma	5 183 700	5 054 682
Bureau de surveillance du cinéma	750 500	745 402
<b>Budget total du programme</b>	<b>5 934 200</b>	<b>5 800 084</b>

<b>Budget total du ministère</b>	<b>111 274 860</b>	<b>108 087 772</b>
----------------------------------	--------------------	--------------------

## DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS DU MAC, 1981-1982

### Pour les équipements culturels (\$)

<b>1 - Bibliothèques municipales</b>		5 407 300
- Ministère des Affaires culturelles	998 000	
- Programme d'aménagement des équipements communautaires	4 409 000	
<b>2 - Bibliothèques centrales de prêt</b>		47 000
- Ministère des Affaires culturelles	47 000	
<b>3 - Cinéma</b>		(2)
<b>4 - Musées et centres d'exposition privés</b>		2 844 600
- Office de planification et de développement du Québec — Ministère de l'expansion économique régionale (3)	2 844 600	
<b>5 - Arts de l'environnement</b>		12 200
- Ministère des Affaires culturelles	12 200	
<b>6 - Centres d'archives privés ou municipaux</b>		
<b>7 - Arts d'interprétation</b>		1 117 500
- Ministère des Affaires culturelles	725 000	
- Office de planification et de développement du Québec (Fonds de développement régional)	392 500	
<b>Mise en valeur des biens immobiliers (Direction générale du patrimoine)</b>		5 150 000
<b>8 - Parc Immobilier</b>		1 678 000
- Dépenses de capital .....	1 480 400	
● Ministère des Affaires culturelles	136 200	
● Office de planification et de développement du Québec — Ministère de l'expansion économique régional	1 344 200	
- Dépenses de transfert .....	197 600	
● Office de planification et de développement du Québec — Ministère de l'expansion économique régionale	197 600	
● secteur privé .....	(214 200)	
<b>9 - Direction de la mise en valeur</b>		3 472 000
- Ministère des Affaires culturelles	1 997 000	
- Office de planification et de développement du Québec (Fonds de développement régional)	1 475 000	
<b>Total des dépenses gouvernementales</b>		<b>14 578 600</b>

(1) Ensemble des dépenses d'immobilisations du type aide à l'immobilisation (versée sous forme de dépenses de transfert) ou du type dépenses de capital.

(2) Hypothèque de 1 037 775 \$ contractée par l'IQC pour la Maison du cinéma.

(3) Entente fédérale-provinciale sur le tourisme.

**Deuxième partie**  
**Réalisations**  
**et fonctionnement**



## Structure des programmes d'activités du ministère des Affaires culturelles

Au ministère des Affaires culturelles, la structure des programmes est partagée entre le secteur des arts et celui des lettres et des biens culturels.

Le secteur des lettres et des biens culturels touche les activités concernant les livres et autres imprimés (programme 1) et la sauvegarde et la mise en valeur des biens culturels (programme 2). Ce secteur regroupe, de plus, les activités de gestion interne et de soutien (programme 3). Le secteur des arts, quant à lui, tient compte des activités reliées aux arts de l'environnement visuel (programme 4), aux arts d'interprétation (programme 5) et au cinéma (programme 6).

### Programme 1

#### *Livres et autres imprimés*

Ce programme vise à favoriser l'essor de la littérature et à en faciliter l'accès à la population.

#### Éléments

1. Aide à la publication et à la vente du livre
2. Développement d'un réseau de bibliothèques publiques
3. Bibliothèque nationale

### Programme 2

#### *Sauvegarde et mise en valeur des biens culturels*

Ce programme vise la conservation et la mise en valeur des objets, oeuvres d'art, documents, meubles ou immeubles qui présentent un intérêt historique, esthétique ou pittoresque pour le Québec.

#### Éléments

1. Conservation et utilisation des archives
2. Conservation des sites et des biens historiques et archéologiques
3. Commission des biens culturels

### Programme 3

#### *Gestion interne et soutien*

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

#### Éléments

1. Direction et soutien administratif
2. Bureaux régionaux

## **Programme 4**

### ***Arts de l'environnement visuel***

Ce programme vise à développer les arts de l'environnement visuel et à en favoriser l'accès au public.

#### **Éléments**

1. Amélioration de l'environnement visuel
2. Développement des musées et centres d'exposition

## **Programme 5**

### ***Arts d'interprétation***

Ce programme vise à favoriser l'accès du public aux arts d'interprétation par la formation d'artistes de la scène et par l'aide à la production.

#### **Éléments**

1. Enseignement des arts d'interprétation
2. Soutien aux arts d'interprétation

## **Programme 6**

### ***Cinéma***

Ce programme vise à contribuer au développement du cinéma québécois.

#### **Éléments**

1. Direction, soutien et promotion du cinéma
2. Bureau de surveillance du cinéma

**Programme 1**  
**Livres**  
**et autres imprimés**



## 1. Aide à la publication et à la vente de livres

### Service de l'édition et Service de la commercialisation

#### *Mandat et objectifs*

Le Service de l'édition et le Service de la commercialisation sont rattachés à la Direction du livre et du cinéma. Ces services ont pour mandat:

- de stimuler les divers secteurs de l'édition québécoise de livres et de périodiques;
- d'accroître le nombre et la qualité des publications des éditeurs québécois;
- de participer au développement de la recherche littéraire au Québec;
- de promouvoir le livre québécois et d'en rendre l'industrie plus rentable;
- de favoriser le regroupement des professionnels du livre au sein d'organismes représentatifs et dynamiques;
- d'encourager les initiatives portant sur le perfectionnement des ressources humaines des milieux intéressés.

Pour ce faire, le Service de l'édition administre le régime universel d'aide à l'édition, l'aide financière à l'édition de périodiques et l'aide financière à la réalisation de projets d'envergure. Le Service de la commercialisation, pour sa part, contribue à la promotion et à la diffusion du livre québécois par différents moyens dont la participation aux salons régionaux du livre au Québec et aux foires du livre à l'étranger. De plus, en collaboration avec le Conseil consultatif de la lecture et du livre et d'autres organismes professionnels intéressés, il veille à l'application de la Loi sur le développement des entreprises culturelles dans le domaine du livre.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a continué de coordonner l'application de divers programmes d'aide financière et technique favorisant la création littéraire, l'édition du livre québécois, sa distribution et sa commercialisation. Cette année, on a privilégié la mise en oeuvre d'activités ayant des incidences directes sur la promotion et la diffusion du livre, de même que l'établissement de services professionnels et techniques dans le secteur de l'industrie du livre.

#### *Aide à l'édition*

Un régime universel d'aide à l'édition remplace l'ancienne mesure en vigueur depuis plus d'une décennie, qui accordait aux éditeurs une subvention équivalente aux frais fixes de publication des seuls manuscrits dont un jury du ministère des Affaires culturelles recommandait la publication.

Le nouveau régime universel d'aide à l'édition permet au ministère des Affaires culturelles d'octroyer aux éditeurs du Québec une subvention globale annuelle destinée à défrayer une partie du coût des livres à paraître au cours de l'exercice à venir. Le montant de la subvention est déterminé selon un pourcentage variable (5%, 7,5%, 10%) du chiffre de vente des ouvrages admissibles réalisé au cours de l'exercice écoulé.

Ce régime a pour but de contribuer au maintien et à l'essor de l'industrie de l'édition de livres au Québec dans des disciplines où la clientèle est insuffisante, telles la création littéraire, l'essai en sciences humaines, la vulgarisation scientifique et la littérature de jeunesse. Les bénéficiaires en sont les éditeurs agréés par le ministère des Affaires culturelles en vertu de la section II de la Loi sur le développement des

entreprises québécoises dans le domaine du livre et le règlement n° 1 en annexe à ladite loi.

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de l'édition a distribué un montant global de 138 930,00 \$ à 17 maisons d'édition en vertu de l'ancien programme d'aide à l'édition pour des ouvrages que les éditeurs, pour différentes raisons, n'avaient pu publier au cours de l'exercice 1980-1981. Ce report d'engagements antérieurs sur l'exercice en cours a limité à 326 100,00 \$ les crédits distribués à 35 éditeurs en vertu du nouveau régime universel d'aide à l'édition.

#### ● Aide à l'édition (ancien régime).

Nombre de titres	Éditeur	Montant
1	La Corporation des Éditions Fides	25 000 \$
2	Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin	4 000 \$
2	Les Éditions de la Pleine Lune	4 000 \$
1	Les Éditions du Préambule Inc.	3 000 \$
1	Les Éditions France-Amérique Limitée	900 \$
1	Les Éditions Jules Châtelain Inc.	14 000 \$
1	Les Éditions La Liberté Inc.	2 000 \$
1	Les Éditions Libre Expression Limitée	20 000 \$
2	Les Éditions Nouvelle Optique Inc.	4 960 \$
1	Les Éditions Parti Pris Inc.	2 200 \$
1	Gaétan Morin et Associés Limitée	2 600 \$
1	Jean Basile, Éditeur	2 670 \$
1	Ludcom Inc.	8 000 \$
3	Mondia Distribution Inc.	10 000 \$
3	Les Presses de l'Université du Québec	34 000 \$
1	Les Presses Laurentiennes Inc.	1 000 \$
1	Serge Fleury, Éditeur Inc.	600 \$
<b>24</b>		<b>138 930 \$</b>

#### ● Aide à l'édition (régime universel).

Éditeur	Montant
La Ligue d'Action Nationale	121 \$
Les Éditions Agence D'Arc Inc.	4 259 \$
Les Éditions Coopératives Albert Saint-Martin	7 588 \$
Les Éditions Bellarmin Enr.	13 265 \$
Le Biocreux Inc.	1 455 \$
Le Boréal Express Limitée	27 364 \$
Les Éditions Marcel Broquet Inc.	17 962 \$
Le Cercle du Livre de France Ltée	17 421 \$
La Courte Échelle Inc.	25 045 \$
Desclez, Éditeur	15 370 \$
Edicompo Inc.	20 104 \$
Les Éditions Elysée	5 111 \$
Les Éditions France-Amérique Limitée	18 863 \$
Les Éditions Les Herbes Rouges	622 \$
Les Éditions de l'Hexagone Enr.	8 117 \$
Les Éditions La Liberté	3 165 \$
Les Éditions Libre Expression Limitée	6 523 \$
Gaétan Morin & Associés Ltée	3 839 \$
Les Éditions Naaman	1 522 \$
La Société d'Édition et de Presse Messier et Perron Inc.	3 240 \$
Les Éditions du Noroit	2 017 \$
Les Nouvelles Éditions de l'Arc (Omniart Inc.)	8 579 \$
Nouvelle Optique	4 350 \$
Les Éditions Ovale Inc.	16 672 \$
Les Éditions Paulines	15 747 \$
Les Éditions de la Pleine Lune	1 665 \$
Les Éditions La Presse	6 888 \$
Les Éditions Du Préambule Inc.	3 840 \$
Les Presses de l'Université Laval	3 390 \$
Les Presses de l'Université de Montréal	3 918 \$
Les Presses de l'Université du Québec	7 058 \$
Les Éditions Québec-Amérique Inc.	24 589 \$
Les Éditions du Remue-Ménage Inc.	1 830 \$
VLB, Éditeur Inc.	17 324 \$
Les Éditions Ville-Marie Inc.	7 277 \$
<b>Total</b>	<b>326 100 \$</b>

#### *Aide à la réalisation de projets d'envergure*

Le Service de l'édition a assisté certains organismes officiels de recherche en finançant des travaux dont la préparation et la rédaction nécessitent des coûts élevés répartis sur plusieurs années. On vise ainsi à doter le Québec d'outils de travail éprouvés (éditions critiques, diction-

naires d'oeuvres littéraires, anthologies, etc.) et à favoriser la relance de la recherche littéraire. Le montant de la subvention est accordé selon la nature du projet. Au cours de l'exercice 1981-1982, un montant de 178 115,00 \$ fut attribué à trois organismes dans le cadre de ce programme. L'université Laval a reçu 85 000,00 \$ pour la réalisation du Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, projet entrepris sous la direction de monsieur Maurice Lemire. L'université de Montréal a reçu 71 355,00 \$ pour l'Édition des oeuvres de Lionel Groulx, sous la direction de monsieur René J.A. Lévesque alors que l'université d'Ottawa recevait 21 750,00 \$ pour le Dictionnaire pratique des auteurs québécois, sous la direction de monsieur Paul Wyczynski.

#### *Aide à l'édition de périodiques*

Ce programme d'aide s'adresse aux éditeurs publiant depuis au moins 1 an un périodique dont la pratique éditoriale fait une place prioritaire et permanente à la production littéraire et artistique québécoise. La subvention est affectée au financement des frais fixes de publication et comporte, en plus, une somme égale à 10% de la subvention pour fins de promotion (jusqu'à un maximum de 1 500,00 \$) à la condition qu'un montant égal soit versé par les responsables du périodique. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 30 éditeurs ont reçu ainsi un montant global de 299 800,00 \$ alors que 30 000,00 \$ furent versés à 3 éditeurs pour la publication de périodiques autochtones.

#### ● Aide à l'édition de périodiques

Organisme	Montant
Aria	3 900 \$
Cahiers	4 850 \$
Dérives	7 750 \$
Estuaire	7 750 \$
Études Inuit	10 000 \$
Focus	11 650 \$
Société d'Édition Forces	50 000 \$
Gaspésie	8 700 \$
Herbes Rouges	4 000 \$
Hobo-Québec	5 800 \$

Imagine	2 500 \$
Intervention	8 700 \$
Jeu — Cahiers de Théâtre	14 000 \$
Ka Nikantet	5 000 \$
Lettres Québécoises	20 400 \$
Liberté	8 250 \$
Des Livres et des Jeunes	13 100 \$
Lurelu	4 850 \$
Moebius	2 000 \$
Nos Livres	2 000 \$
Nouvelle Barre du Jour	8 250 \$
Ovo	4 850 \$
Le Bulletin Pantoute	5 800 \$
Parachute	9 800 \$
Possibles	8 700 \$
Pour ta Belle Gueule D'Ahuri	2 900 \$
Recherches Amérindiennes du Québec	15 000 \$
Revue d'Histoire de l'Amérique Française	19 400 \$
Saguenayensia	2 000 \$
Spirale	5 800 \$
Le Temps Fou	8 250 \$
Vie Des Arts	39 000 \$
Vie en Rose	4 850 \$
<b>Total</b>	<b>329 800 \$</b>

#### *Aide aux associations professionnelles*

Le Service de la commercialisation verse une subvention pour la mise en oeuvre de tout programme d'activités visant le regroupement d'écrivains québécois pour la défense de leurs intérêts. Au cours de l'exercice 1981-1982, l'Union des écrivains québécois a reçu à cet effet une somme de 42 000,00 \$. D'autre part, les organismes professionnels dans les secteurs de l'édition, de la librairie, de la distribution, de la création et de la promotion sont aussi admissibles à une aide financière couvrant une partie de leurs frais d'administration et de fonctionnement. Ces organismes doivent cependant orienter leurs activités en fonction du développement de l'industrie québécoise du livre et de la promotion de la lecture. En 1981-1982, 5 organismes se sont partagés ainsi une somme de 104 050 \$.

### ● Aide aux associations professionnelles

Organisme	Montant
Association des éditeurs de périodiques culturels québécois	22 000 \$
Association des libraires du Québec	22 000 \$
Association des libraires du Québec — congrès	500 \$
Association québécoise des salons du livre	4 000 \$
Association québécoise des salons du livre — Affiches	2 300 \$
Communication-Jeunesse	30 000 \$
Communication-Jeunesse — Salon de la jeunesse	3 800 \$
Société de développement du livre et du périodique	17 450 \$
Société de développement du livre et du périodique — Bologne 1982	2 000 \$
<b>Total</b>	<b>104 050 \$</b>

### *Aide aux expositions et aux salons du livre*

Tout organisme légalement constitué ayant reçu le mandat d'organiser un salon du livre dans l'une des agglomérations importantes de chaque région administrative du Québec peut bénéficier d'une aide financière. Au cours de l'exercice 1981-1982, 8 salons du livre au Québec l'exercice 1981-1982, 8 salons du livre ont reçu une aide globale de 248 112,00 \$. D'autre part, 31 éditeurs ou distributeurs québécois ont bénéficié d'une somme de 25 300,00 \$ pour la participation à différents salons du livre tenus dans les régions éloignées du Québec. Enfin à la suite des efforts entrepris pour consolider leur organisation, les salons du livre sont maintenant regroupés en une association québécoise.

### ● Aide à la promotion et à la diffusion.

Expositions ou salons du livre	Montant
Salon du livre de Montréal	91 412 \$
Salon international du livre de Québec	78 000 \$

Foire du livre de l'Abitibi-Témiscamingue	8 500 \$
Salon du livre de Drummondville	11 000 \$
Salon du livre de l'Estrie	18 700 \$
Salon du livre de Jonquière	14 400 \$
Salon du livre de l'Outaouais	14 000 \$
Salon du livre de Rimouski	12 100 \$
<b>Total</b>	<b>248 112 \$</b>

### ● Aide aux éditeurs ayant participé aux salons du livre.

Éditeur	Montant
Éditions Agence d'Arc Inc.	400 \$
Association des éditeurs de périodiques culturels québécois	800 \$
Éditions Asticou Enrg.	400 \$
Auto-Correct-Art Ltée	1 800 \$
Publications Chant de mon pays Inc.	900 \$
Courte Échelle Inc.	1 800 \$
Fédération des Sociétés d'histoire du Québec	400 \$
Corporation des Éditions Fides	600 \$
Éditions FM	1 600 \$
Éditions France-Québec Inc.	400 \$
Guérin Éditeur	1 800 \$
Éditions Héritage Inc.	1 400 \$
Éditions Leméac Inc.	400 \$
Éditions Libre Expression Ltée	1 400 \$
Lidec	1 400 \$
Messageries Prologues Inc.	400 \$
Gaétan Morin Éditeur	800 \$
Éditions de la Pleine Lune	1 400 \$
Presses de l'Université de Montréal	600 \$
Presses de l'Université du Québec	600 \$
Éditions Remue-Ménage Inc.	1 200 \$
Le Sablier	600 \$
Éditions coopératives Albert Saint-Martin	1 200 \$
Sogides Ltée	600 \$
VLB, Éditeur	1 200 \$
Éditions France-Amérique Ltée	200 \$
Éditions Ovale	200 \$
Québec-Amérique	200 \$
Éditions de la Petite Nation	200 \$
Éditions Hurtubise HMH Ltée	200 \$
Entreprises culturelles Enr.	200 \$
<b>Total</b>	<b>25 300 \$</b>

### *Aide à la formation et au perfectionnement des libraires et des éditeurs*

Ce programme d'aide, organisé par le Service de la commercialisation avec la collaboration d'organismes et d'autres ministères québécois, du Collège Marie-Victorin et du ministère des Relations extérieures de la France, permet d'améliorer la formation professionnelle des libraires et la qualité de leurs services. Au cours de l'exercice 1981-1982, 2 professionnels du ministère des Affaires culturelles se joignaient aux 71 stagiaires et 18 propriétaires ou gérants de librairies qui participèrent à un séminaire de 12 jours au Collège Marie-Victorin. Une subvention de 43 996,00 \$ fut consentie par le Service de la commercialisation pour le financement de cette activité. D'autre part, on a poursuivi une étude visant à créer un organisme permanent de formation continue dans ce domaine.

### *Aide à la promotion du livre*

Ce programme d'aide permet aux éditeurs québécois de se doter de moyens essentiels à la promotion de leurs ouvrages. Les éditeurs admissibles à ce programme peuvent bénéficier d'une subvention n'excédant pas 10 000,00 \$. Le programme s'adresse aussi aux associations régionales d'auteurs désireuses de promouvoir la lecture, les ouvrages et les auteurs d'une région. Au cours de l'exercice 1981-1982, 35 éditeurs se sont partagés des subventions totalisant 173 000,00 \$ alors que 5 organismes québécois, dont 3 associations régionales d'auteurs, recevaient une somme de 21 000,00 \$ aux mêmes fins pour des subventions globales de 194 000,00 \$.

Éditions Élysée	2 000 \$
Corporation des Éditions Fides	5 000 \$
Éditions France-Amérique Ltée	3 000 \$
Groupe d'éditeurs littéraires francophones d'Amérique du Nord Inc.	7 000 \$
Guérin Éditeur	5 000 \$
Éditions Héritage Inc.	7 000 \$
Éditions de l'Hexagone Enr.	4 000 \$
Éditions Hurtubise HMH Ltée	5 000 \$
Inédi/Édicompo	3 000 \$
Éditions Libre Expression Ltée	7 000 \$
Gaétan Morin Éditeur	7 000 \$
Éditions NHP	3 000 \$
Éditions du Noroît	3 000 \$
Éditions Nouvelle Optique	4 000 \$
Éditions Ovale Inc.	5 000 \$
Éditions Paulines	4 000 \$
Éditions de la Petite Nation	3 000 \$
Éditions de la Pleine Lune	4 000 \$
Éditions Le Préambule Inc.	2 000 \$
Québec/Amérique	9 500 \$
Éditions Remue-Ménage Inc.	4 000 \$
Le Sablier	3 000 \$
Éditions coopératives Albert Saint-Martin	4 000 \$
Société d'édition et de presse Messier & Perron Inc.	3 000 \$
Sogides Ltée	8 000 \$
Éditions internationales Alain Stanké	6 000 \$
Éditions Pierre Tisseyre	3 000 \$
Éditions Ville-Marie Inc.	4 000 \$
VLB Éditeur	7 000 \$
Association des auteurs des Cantons de l'Est	7 000 \$
Association des auteurs de l'Outaouais québécois	5 000 \$
Comité pour la promotion de l'écriture du Haut-Richelieu	1 000 \$
Messageries littéraires des éditeurs réunis Inc.	5 000 \$
Regroupement des auteurs de l'Est du Québec	3 000 \$
<b>Total</b>	<b>194 000 \$</b>

### ● Aide à la promotion.

Éditeur	Montant
Éditions Agence d'Arc Inc.	5 000 \$
Auto-Correct-Art Ltée	4 000 \$
Boréal Express Ltée	8 000 \$
Éditions Marcel Broquet Inc.	7 000 \$
Courte Échelle Inc.	9 000 \$
Desclez/Éditeur	5 500 \$

### *Aide à la distribution et à l'exportation du livre québécois*

Ce programme d'aide, réalisé avec la collaboration des associations professionnelles d'éditeurs du Québec, permet d'établir des contacts avec les professionnels du livre à l'étranger, de faire mieux connaître leurs ouvrages et de conclure

des ententes afin d'assurer une diffusion plus adéquate du livre québécois à l'étranger. Une aide financière a aussi été offerte pour la réalisation de projets assurant la mise en place de structures pour la promotion et la diffusion à l'étranger du livre québécois. Par ailleurs, la responsabilité des activités afférentes à la participation de l'édition québécoise aux foires du livre de Bologne, Bruxelles et Paris fut assumée par le ministère des Affaires culturelles. En 1981-1982, deux organismes professionnels du livre ont reçu une somme globale de 24 905,00 \$ dans le cadre de ce programme. Ce sont les Messageries littéraires des éditeurs réunis inc. (15 000,00 \$) et la Société de développement du livre et du périodique (9 905,00 \$).

#### *Aide à la librairie*

En vertu de la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, seules les librairies agréées par le ministère des Affaires culturelles sont autorisées à vendre des livres neufs de langue française et de langue anglaise aux établissements subventionnés par l'État. Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de la commercialisation a maintenu deux programmes d'aide aux librairies agréées situées dans les régions éloignées.

Le premier de ces programmes s'adresse aux librairies agréées situées à l'extérieur de Montréal et vise à accélérer la procédure de commande aux fournisseurs par l'utilisation du service interurbain planifié de départ (Outwatts), à améliorer le système de collecte et de transmission de l'information concernant les stocks disponibles, les prix, les remises et les délais de livraison et à accroître ainsi la qualité des services aux consommateurs. Des subventions globales de 110 000,00 \$ furent versées à 43 librairies pour défrayer une partie des coûts de ce service.

Le second programme vise à réduire les écarts existant entre le coût de transport du livre pour les fournisseurs situés en majeure partie à Montréal et les librairies sises dans les régions éloignées. Ainsi, 51 librairies ont reçu une somme globale de 40 000,00 \$ dans le cadre de ce programme.

#### *Information, étude et recherche*

La Direction du livre et du cinéma dirige présentement un groupe de travail ayant pour mandat d'élaborer une politique de la lecture au Québec. Ce groupe consultera les organismes et les ministères intéressés avant de proposer un plan d'action. Cette intervention, qui est jugée nécessaire, s'inscrit dans le processus actuel de consolidation de l'industrie du livre et de la mise en place de structures d'accessibilité au livre. De plus, la direction a publié une brochure sur les dispositions spéciales de la loi et de ses règlements relatifs aux entreprises québécoises du domaine du livre.

D'autre part, le Service de l'édition a consulté plusieurs spécialistes en littérature en vue de former des jurys capables d'apprécier les périodiques soumis pour l'obtention d'une subvention. Le Service de la commercialisation, pour sa part, a poursuivi ses démarches auprès des librairies agréées afin de leur offrir des avis techniques en plus de coordonner la participation de l'édition québécoise aux foires internationales du livre.

Enfin, ces deux services ont collaboré étroitement avec la Société québécoise de développement des industries culturelles et lui ont donné avis sur une dizaine de demandes d'aide financière.

#### *Collaboration et échange d'informations*

Dans le cadre d'ententes intervenues entre les gouvernements du Manitoba et du Québec et suite à une mission d'étude sur le marché du livre au Manitoba, une exposition itinérante du livre québécois destiné à la jeunesse fut organisée dans cette province.

Par ailleurs, une mission québécoise de 7 jours menée en France a permis d'étudier la situation des revues culturelles, les stratégies de promotion et de vente utilisées par les éditeurs de périodiques français, la rentabilisation du livre par les revues et les modes de taxation de la reprographie par l'État.

Enfin, une somme de 8 300,00 \$ fut versée afin de financer une partie des coûts occasionnés par la tenue de la rencontre québécoise internationale des écrivains.

---

*Conseil consultatif de la lecture et du livre*

Cet organisme, créé conformément à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1981, remplace le Comité consultatif du livre. Composé de 15 personnes nommées par le ministre des Affaires culturelles, il doit donner avis et soumettre ses recommandations au ministre, à la demande de ce dernier ou de sa propre initiative, sur toute question relative à la lecture, au livre et à l'application de la loi et de ses règlements.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions des individus et groupes sur toute question concernant les règlements, la lecture et le livre. Il peut aussi faire effectuer les études et recherches qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de son mandat. Sans négliger l'application de la loi, le Conseil orientera principalement son action vers la promotion du livre et de la lecture. Selon l'article B de la loi, le Conseil consultatif de la lecture et du livre doit remettre au ministre un rapport annuel de ses activités. Au cours de l'exercice 1981-1982, le Conseil a recommandé au ministre des Affaires culturelles, en vertu de la loi, l'agrément de 7 distributeurs, 59 éditeurs et de 155 librairies, dont la liste nominative figure à son rapport.

## 2. Développement d'un réseau de bibliothèques publiques

### Service des bibliothèques publiques

#### *Mandat et objectifs*

Le Service des bibliothèques publiques est rattaché à la Direction du livre et du cinéma. Créé en 1959 par la Loi des bibliothèques publiques (S.R.Q. 1964, C.59), il a pour mandat de développer un réseau de bibliothèques publiques adéquates et d'assurer en collaboration avec la Commission des bibliothèques publiques, la coordination des interventions à l'intérieur de ce réseau. Pour ce faire, il doit:

- sensibiliser les municipalités à l'importance et à l'utilité des bibliothèques publiques;
- créer des bibliothèques municipales dans des municipalités de 5 000 habitants ou plus;
- consolider le réseau des bibliothèques centrales de prêt;
- améliorer la qualité des collections et des services des bibliothèques;
- améliorer les locaux des bibliothèques.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a poursuivi l'application d'un plan d'action entrepris en 1979 afin de remédier aux lacunes des bibliothèques publiques, notamment au point de vue de leurs locaux et de leurs collections de volumes. Il a aussi accordé une attention particulière à la création de bibliothèques municipales, vu que 57 des 164 municipalités de 5 000 habitants ou plus n'offraient pas encore ce service.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du programme de développement d'un réseau de bibliothèques publiques au cours des trois derniers exercices.

Le Service des bibliothèques publiques a administré plusieurs programmes d'aide financière et technique destinés aux bibliothèques et aux municipalités permettant la formation de 10 nouvelles bibliothèques municipales au cours de l'exercice 1981-1982, un chiffre rarement atteint au cours des exercices précédents. Les municipalités ont par ailleurs accru leur contribution glo-

#### ● Évolution du réseau des bibliothèques publiques.

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Bibliothèques municipales subventionnées	89	109	119
Bibliothèques centrales de prêt subventionnées	10	11	11
Autres bibliothèques subventionnées	2	2	2
Municipalités affiliées à une bibliothèque centrale de prêt	502	600	665
Population qui a accès aux services d'une bibliothèque	4 550 000	4 980 000	5 027 553 <sup>(1)</sup>
Population totale desservie en regard de la population totale	72,4%	78,9%	79,0%
Dépenses totales des bibliothèques (contributions municipales et subventions)	26 798 400 \$	36 460 800 \$	48 336 124 \$

(1) Certaines nouvelles bibliothèques municipalisées étant déjà subventionnées en 1980-1981, l'augmentation réelle de la population desservie a été assez faible en 1981-1982.

bale de 30% et, malgré la période de récession économique, 40 municipalités se sont prévaluées des mesures d'aide à la construction et à la rénovation de locaux de bibliothèques. Cependant, en raison de l'insuffisance des crédits disponibles, 20 projets d'amélioration des locaux de bibliothèques furent placés sur une liste d'attente et seront financés au cours de l'exercice 1982-1983. Pour la même raison, les bibliothèques centrales de prêt ont dû ralentir le rythme de leur développement et retarder leurs services à une quarantaine de municipalités.

### Aide financière

#### *Aide aux bibliothèques locales*

La subvention de création équivaut à 50% des dépenses de fonctionnement de la bibliothèque, pourvu que la municipalité affecte à l'achat de livres au moins 30% du budget de fonctionnement pour chacune des 2 premières années de formation de la bibliothèque. La subvention de fonctionnement, pour sa part, est basée sur un pourcentage variable des dépenses de fonctionnement (excluant les dépenses pour achat de livres) proportionnel à l'effort fiscal de chaque municipalité (entre 20% et 35%). Elle ne peut toutefois dépasser 5,00 \$ par habitant. Une autre subvention attribuée aussi une somme égale à 50% du coût des livres achetés par les bibliothèques admissibles à ce programme.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 15 bibliothèques municipales ont reçu des sommes globales de 805 671,00 \$ en vertu du programme d'aide à la création de bibliothèques alors que 103 bibliothèques déjà existantes ont reçu un montant total de 10 696 894,00 \$. Par ailleurs, une somme de 1 027 256,00 \$, jugée nécessaire conformément aux mesures d'aide financière aux bibliothèques existantes, a dû être reportée à cause des restrictions budgétaires et sera versée durant l'exercice financier 1982-1983.

### ● Aide à la création de bibliothèques municipales.

Bibliothèque :	Montant.
Buckingham	30 000 \$
Charlesbourg	107 574 \$
Dorion-Vaudreuil (Bibliothèque intermunicipale)	50 000 \$
Kirkland	53 394 \$
Le Gardeur	30 750 \$
Mascouche	60 243 \$
Plessisville (Bibliothèque intermunicipale)	33 309 \$
Pointe-aux-Trembles	147 340 \$
Pointe-du-lac	20 000 \$
Rivière-du-Loup	56 622 \$
Roberval	56 735 \$
Saint-Luc	50 000 \$
Saint-Pierre	11 074 \$
Sillery	52 300 \$
Varenes	46 330 \$
<b>Total</b>	<b>805 671 \$</b>

### ● Aide au fonctionnement de bibliothèques municipales.

Bibliothèque :	Montant
Alma	42 789 \$
Amos	27 672 \$
Amqui	7 399 \$
Anjou	113 195 \$
Arthabaska	2 115 \$
Asbestos	11 266 \$
Aylmer	43 291 \$
Baie-Comeau	28 117 \$
Baie-d'Urfé (Bibliothèque publique)	11 030 \$
Beaconsfield	88 869 \$
Beauharnois	26 443 \$
Beauport	36 799 \$
Beloeil	21 027 \$
Blainville	63 524 \$
Boisbriand	5 548 \$
Boucherville	100 497 \$
Brossard	136 318 \$
Candiac	23 869 \$
Cap-de-la-Madeleine	14 626 \$
Chambly	14 227 \$
Châteauguay	61 021 \$
Chibougamau	10 295 \$
Chicoutimi	65 113 \$
Coaticook	12 795 \$

● Aide au fonctionnement de bibliothèques municipales (suite).

Bibliothèque :	Montant
Côte-Saint-Luc	136 803 \$
Cowansville	19 881 \$
Deux-Montagnes	37 471 \$
Dorval	44 610 \$
Drummondville	64 690 \$
Farnham	6 454 \$
Fermont (Bibliothèque publique)	13 823 \$
Gagnon (Bibliothèque publique Barbel)	9 923 \$
Gatineau	87 633 \$
Granby	34 139 \$
Grand-Mère	49 324 \$
Greenfield-Park	13 776 \$
Hull	156 852 \$
Jonquière	77 786 \$
La Baie	50 374 \$
Lac-Brome	11 481 \$
Lac-Etchemin	3 147 \$
Lachine	82 342 \$
Lachute	11 913 \$
La Malbaie	1 142 \$
Lasalle	160 922 \$
La Tuque	22 180 \$
Laval	399 163 \$
Lévis	43 633 \$
Longueuil	262 884 \$
Loretteville	17 251 \$
Lorraine	5 065 \$
Magog (Bibliothèque Memphremagog)	5 847 \$
Malartic	7 836 \$
Marieville	18 906 \$
Matane	18 346 \$
Mirabel	83 229 \$
Mont-Laurier	28 545 \$
Montréal	3 581 601 \$
Montréal-Est	18 135 \$
Montréal-Nord	289 837 \$
Mont-Royal (Bibliothèque J.-P. Dawson)	122 665 \$
Outremont	56 432 \$
Pincourt	22 532 \$
Pointe-Claire	97 955 \$
Port-Cartier	30 858 \$
Québec	818 580 \$
Repentigny	16 481 \$
Rimouski	50 741 \$
Rosemère	28 050 \$
Rouyn-Noranda	86 927 \$
Roxboro	145 742 \$
Saint-Basile-le-Grand	27 957 \$
Saint-Bruno	40 961 \$
Saint-Eustache	100 076 \$

Saint-Félicien	8 645 \$
Saint-Hubert	107 276 \$
Saint-Hyacinthe	76 133 \$
Saint-Jacques	2 938 \$
Saint-Jean	119 719 \$
Saint-Jérôme	28 198 \$
Saint-Lambert	53 216 \$
Saint-Laurent	218 885 \$
Saint-Léonard	371 400 \$
Saint-Raphaël de l'Île Bizard	22 975 \$
Saint-Romuald	26 901 \$
Sainte-Foy	135 050 \$
Sainte-Geneviève	9 312 \$
Pierrefonds	63 517 \$
Sainte-Julie	51 412 \$
Sainte-Thérèse	51 538 \$
Salaberry-de-Valleyfield	53 662 \$
Sept-Îles	91 175 \$
Shawinigan	29 358 \$
Sherbrooke	181 595 \$
Sorel	51 851 \$
Terrebonne	36 376 \$
Trois-Pistoles	3 629 \$
Trois-Rivières	142 179 \$
Val d'Or	29 001 \$
Verdun	105 119 \$
Victoriaville	13 162 \$
Warwick	11 054 \$
Westmount	110 872 \$
<b>Total</b>	<b>10 696 894 \$</b>

*Aide à la construction et à la rénovation de bibliothèques municipales*

Cette importante mesure d'aide, introduite en 1980, vise à favoriser la construction ou la rénovation de locaux de bibliothèques publiques et permet d'améliorer ainsi la qualité des services offerts à la population. Toute subvention ainsi accordée est basée sur un pourcentage variable des coûts réels admissibles qu'entraîne la réalisation d'un projet dûment approuvé par le ministère des Affaires culturelles et la municipalité concernée. Le montant alloué varie entre 50% et 75% des coûts de rénovation et entre 35% et 65% des coûts de construction selon que le pourcentage de la norme d'espace du nouveau local varie de 40% et moins à 60% et plus.

En vertu de ce programme, le Service des bibliothèques publiques a versé au cours de l'exercice financier 1981-1982, une somme de

1 194 895,00 \$ à 21 municipalités pour 25 projets. Dans 5 cas, il s'agissait de la dernière tranche de la subvention pour des projets entrepris en 1980-1981. D'autre part, le ministère des Affaires municipales, par le biais du Programme d'amélioration des équipements communautaires, a aussi contribué à ce programme pour une somme de 4 409 280,00 \$.

### ● Aide à la construction et à la rénovation de bibliothèques publiques.

#### A) Dernier versement de la subvention pour des projets entrepris en 1980-1981:

Mirabel	17 234 \$
Québec: Limoilou-Est	12 490 \$
Saint-Hyacinthe	62 503 \$
Saint-Raphaël de l'Île-Bizard	98 230 \$
Shawinigan	6 468 \$
<b>Sous-total</b>	<b>196 925 \$</b>

#### B) Subvention pour des projets entrepris en 1981-1982:

	PAEC <sup>(1)</sup>	MAC <sup>(2)</sup>
Blainville	382 640 \$	21 000 \$
Cowansville	230 200 \$	117 505
La Baie	377 600 \$	44 930 \$
Laval: G. Guèvremont	193 546 \$	186 656 \$
Laval: A. Grandbois	100 300 \$	50 030 \$
Mirabel: St-Janvier	4 033 \$	4 033 \$
Montréal: Maisonneuve	598 073 \$	—
Montréal: McGill	61 330 \$	—
Montréal: Monk	1 053 785 \$	—
Pierrefonds	538 600 \$	27 341 \$
Pointe-aux-Trembles	47 300 \$	—
Québec: Neufchâtel	271 800 \$	—
Rivière-du-Loup	—	116 775 \$
Rosemère	1 525 \$	5 500 \$
Saint-Jean	160 900 \$	—
Sainte-Agathe-des-Monts	—	50 000 \$
Sainte-Thérèse	96 850 \$	80 450 \$
Trois-Pistoles	134 550 \$	—
Varennes	113 900 \$	182 250 \$
Westmount	42 348 \$	111 500 \$
<b>Sous-total</b>	<b>4 409 280 \$</b>	<b>997 970 \$</b>
<b>Total</b>	<b>4 409 280 \$</b>	<b>1 194 895 \$</b>

1. Subvention versée en vertu du Programme d'amélioration des équipements communautaires (ministère des Affaires municipales).

2. Subvention versée par le ministre des Affaires culturelles.

### Aide aux bibliothèques centrales de prêt

La bibliothèque centrale de prêt est un organisme régional créé par le ministère des Affaires culturelles. Elle intervient comme agent de développement de services de bibliothèques auprès des municipalités de moins de 5 000 habitants. En vertu de contrats conclus avec les municipalités de sa région, elle assure aux citoyens l'accès à l'information et à la documentation sous toutes ses formes et procède au renouvellement périodique, en tout ou en partie, des collections de livres qu'elle a préalablement achetées, préparées et déposées dans les bibliothèques des municipalités contractantes. Il existe présentement 11 bibliothèques centrales de prêt couvrant tout le territoire habité du Québec. La dernière, celle des Laurentides, a démarré ses opérations en 1981. Leur rythme de développement varie selon les crédits disponibles à cette fin.

Les subventions aux bibliothèques centrales de prêt sont calculées selon l'indexation des dépenses d'exploitation et d'administration, le coût moyen d'achat d'un livre, les collections de livre et la population desservie. Les municipalités affiliées à la bibliothèque centrale de prêt ont été incitées à améliorer leur local de bibliothèque et à accroître leur participation au financement des dépenses des bibliothèques centrales de prêt, subventionnées à 80% par le Ministère.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, ces bibliothèques ont reçu des subventions totalisant 4 112 100 00 \$, dont 648 800,00 \$ puisés à même les crédits de l'exercice 1980-1981.

### ● Aide aux bibliothèques centrales de prêt.

Bibliothèque centrale de prêt:	Montant.
Abitibi-Témiscamingue	294 800 \$
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	331 800 \$
Côte-Nord	202 000 \$
Estric	279 900 \$
Laurentides	249 400 \$
Mauricie	473 900 \$
Outaouais	446 700 \$
Portages	243 100 \$
Région de Québec	354 200 \$
Région Sud de Montréal	290 000 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	297 500 \$
<b>Total</b>	<b>3 463 300 \$</b>

### *Aide aux associations professionnelles*

Les associations professionnelles jouent un rôle important dans la promotion des bibliothèques et de la lecture par la réalisation d'études et la publication d'articles sur la bibliothéconomie. Au cours de l'exercice 1981-1982, les associations et organismes suivants ont reçu des subventions totalisant 92 800,00 \$:

- Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation: 33 000,00 \$
- Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires à Montréal en 1982: 43 000,00 \$
- Institut Nazareth et Louis Braille: 8 900,00 \$
- Institut national canadien pour les aveugles: 4 900,00 \$
- Association des bibliothécaires du Québec: 3 000,00 \$

### **Aide technique**

Les spécialistes du Service des bibliothèques publiques ont continué, au cours de l'exercice financier 1981-1982, à apporter leur aide professionnelle aux dirigeants municipaux et aux responsables des bibliothèques publiques. À cet effet, plus de 200 rencontres ou visites eurent lieu, soit dans les municipalités, soit dans les locaux du ministère des Affaires culturelles. Ces rencontres permettaient, dans 50% des cas, d'assurer le suivi du cheminement des projets de construction ou de rénovation de bibliothèques, les autres rencontres ayant pour but d'étudier diverses questions relatives à la création de bibliothèques municipales, le fonctionnement de certaines bibliothèques et le développement des bibliothèques centrales de prêt. On a aussi accepté de faire partie de certains comités municipaux pour le choix de directeurs de bibliothèques.

### *Recherche, promotion et publication*

Le rapport de l'enquête annuelle sur les bibliothèques publiques a été distribué aux bibliothèques, librairies et organismes intéressés au déve-

loppement de ce secteur culturel. On a aussi fait la compilation des montants annuels qu'ont reçu les bibliothèques publiques subventionnées depuis 1961.

Le Service des bibliothèques publiques a aussi mis au point un rapport d'étape permettant de suivre adéquatement le cheminement des projets et le versement des subventions dans le cadre du programme d'aide à la construction ou à la rénovation de bibliothèques afin d'en faciliter la gestion et de mieux planifier les crédits requis à ces fins.

De plus, 15 fiches techniques sur l'architecture et l'aménagement de bibliothèques sont offertes aux municipalités désireuses de s'inspirer de modèles de bibliothèques existantes pour préparer leur projet de construction ou de rénovation. Enfin, à l'occasion du congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires qui se tiendra à Montréal en 1982, on publiera une brochure concernant le réseau des bibliothèques publiques au Québec.

### *Collaboration et échange d'information*

Le Service des bibliothèques publiques, en collaboration avec d'autres ministères, a participé à des colloques ou congrès et à des travaux de comité sur divers sujets dont la formation des adultes au Québec, une politique de la lecture au Québec, le marketing des bibliothèques publiques, la promotion des livres pour enfants, les services aux handicapés et les services de la Centrale des bibliothèques aux bibliothèques publiques. De plus, une rencontre entre le ministre et les directeurs des bibliothèques centrales de prêt a amené la création d'un comité conjoint, formé de représentants du ministère et de ces organismes régionaux, ayant pour mandat d'établir les politiques et les normes régissant le développement et le financement des bibliothèques centrales de prêt. Enfin, le directeur du Service fut invité à prononcer une conférence sur l'organisation et le développement des bibliothèques publiques du Québec à l'occasion de colloques tenus au Vermont et au Maine. Il a aussi participé à une réunion du Conseil des services provinciaux des bibliothèques de l'Ontario.

---

*Commission des bibliothèques publiques*

La Commission des bibliothèques publiques a pour mandat d'étudier les moyens aptes au développement d'un réseau des bibliothèques publiques au Québec. Ainsi, après ses délibérations sur des questions d'ordre financier, administratif et organisationnel afférentes aux bibliothèques centrales de prêt et aux bibliothèques municipales, elle présente ses recommandations au ministre des Affaires culturelles. Cet organisme poursuit aussi son travail de promotion des bibliothèques publiques auprès des municipalités et des citoyens en tenant des séances régulières dans toutes les régions du Québec. Le rapport annuel de ses activités est présenté au ministre et diffusé ensuite aux bibliothèques publiques et aux organismes intéressés.

### 3. Bibliothèque nationale du Québec

#### Bibliothèque nationale du Québec

##### *Mandat et objectifs*

La Bibliothèque nationale du Québec a pour mandat d'acquérir, de conserver et de diffuser le patrimoine culturel québécois existant sous forme de livres, périodiques, disques, cartes et microcopies.

À cet effet, elle doit acquérir tant par l'application des dispositions de la Loi sur le dépôt légal pour la production courante que par des achats ou des dons pour les publications antérieures à l'entrée en vigueur de cette loi, les publications produites par la collectivité. Elle doit aussi conserver ces acquis dans les meilleures conditions possibles et rendre ses collections disponibles à l'ensemble des Québécois.

##### *Ressources humaines et financières*

Le budget alloué à la Bibliothèque nationale du Québec fut de 4 160 000,00 \$ pour l'exercice financier 1981-1982 dont 3 018 400,00 \$ furent affectés à la masse salariale. Des sommes restantes, soulignons l'utilisation de 210 000,00 \$ pour aménager en équipement spécialisé les nouveaux locaux de la rue Sherbrooke, affectés à la microphotographie et à la reliure.

Au niveau des ressources humaines, l'institution comptait, pour l'exercice financier 1981-1982, sur les services de 133 employés répartis selon les catégories suivantes:

- cadres supérieurs et adjoints aux cadres supérieurs: 6
- professionnels: 37
- fonctionnaires: 84
- ouvriers: 6

en plus de 9 personnes/année en personnel occasionnel.

##### *Réalisations*

À l'intérieur des mandats et des grands objectifs qui sont les siens, la Bibliothèque nationale du Québec se fixe, selon les besoins, les priorités et les circonstances, des objectifs spécifiques. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a ainsi voulu poursuivre la publication de RADAR, le répertoire analytique des articles de revues du Québec. De plus, en collaboration avec la Bibliothèque administrative du ministère des Communications, celles de l'Assemblée nationale et du ministère de l'Énergie et des Ressources, on a préparé un important mémoire de programme relatif à l'acquisition du logiciel DOBIS (Dortmund Library System), qui s'avère une solution intéressante pour réaliser l'automatisation des services de la Bibliothèque nationale du Québec. Enfin, pour résoudre le grave problème des espaces, on a décidé d'acquérir l'ancienne École des beaux-arts, sise au 125 rue Sherbrooke ouest, et préparé, en collaboration avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et les services concernés du ministère des Affaires culturelles, les plans de réaménagement et de relocalisation d'un certain nombre de services de l'institution.

##### *Développement des collections*

Malgré une baisse sensible des crédits affectés aux acquisitions, la Bibliothèque nationale du Québec a acquis par achat 1 088 monographies et 464 publications en série, les autres acquisitions étant réalisées par l'application du dépôt légal et par l'entremise de dons. D'autre part, les cartes géographiques étant maintenant soumises au dépôt légal, on a étudié la possibilité d'appliquer ces dispositions aux disques et aux microformes. Enfin, on a poursuivi le programme d'achat de manuscrits et de musique en feuilles malgré les ressources financières réduites.

● **Acquisition de documents pour les collections générales: nombre de titres par mode d'acquisition<sup>(1)</sup>.**

Catégorie de documents.	Dépôt légal	Achat	Don	Total
Monographies	6 393 <sup>(2)</sup>	1 088	1 134	8 615
Publications en série	8 026 <sup>(3)</sup>	464	1 654	10 144

1. Données pour l'année civile 1981

2. On note une augmentation de 1 451 titres dans la production de l'édition nationale de monographies par rapport à l'année 1980

3. 1 165 titres ont été publiés pour la première fois en 1981, ce qui signifie une hausse de 198 titres dans la production de l'édition nationale de publications en série par rapport à l'année 1979.

● **Principales acquisitions des collections spéciales.**

**Livres rares et anciens**

On a acquis 25 titres dont les plus remarquables sont:

– Bartram, John, et Kalm, Peter. *Observations on the inhabitants, climate, soil, rivers, productions, animals... made in... travels from Pensilvania to Onondago, Oswego and the Lake Ontario, in Canada. To which is annexed a curious Account of the Cataracts at Niagara.* London, 1751. 1<sup>re</sup> édition. Avec un plan de Oswego et d'une maison iroquoise. 4 000 \$

– Ibbetson, James. *A speech in the Tower House of Convocation.* London, 1775. (Le sujet du discours est l'Acte de Québec de 1774). 1 300 \$

– *Arrêt du Conseil d'Etat du Roy, qui fait deffences à tous les armateurs et négocians faisant le commerce des Isles et Colonies Françaises de l'Amérique.* Paris, 1733.

(L'exemplaire que nous avons acquis porte la signature de l'intendant Hocquart). 2 000 \$

– Québec (Province). *Cour des plaidoyers communs. Gabriel Elzéar Taschereau contre Michel Chartier de Lotbinière.* Montréal, Mesplet.

(Document de 4 pages d'une extrême rareté, pour lequel il n'y a aucune référence bibliographique). 2 000 \$

On a reçu, en outre, 32 titres de livres imprimés au 16<sup>e</sup> et au début du 17<sup>e</sup> siècles, don des Pères Eudistes.

**Manuscrits.**

On a fait l'acquisition de divers fonds, dont les plus importants sont les manuscrits de Gérard Bessette, Christian Bédard, Jacques Renaud, Adrien Thério. Ces manuscrits constituent le début d'un fonds de manuscrits ou viennent compléter un fonds.

**Cartes géographiques**

On a acquis plusieurs cartes géographiques, soit par dépôt légal, soit par achat direct. Parmi les cartes anciennes les plus significatives, on peut signaler:

– Dudley, Robert. *Carte particolare della terra nuova con la Gran Baia...* 1656.

– Holland, Samuel. *The province of New York... and province of Québec.* (1776).

– Brion de la Tour. *Carte du Canada et des contrées limitrophes...* (1784).

**Don:**

Don de Mme Roger Champoux: Documents concernant la carrière de son mari, le journaliste Roger Champoux. 1,5 mètre.

**Bibliographie**

La bibliographie nationale courante (1968+) et rétrospective (1821-1967) continue d'être publiée. On y intégrera les cartes géographiques, maintenant soumises aux dispositions du dépôt légal.

De plus, le projet de catalogue des impressions québécoises (1764-1820) se poursuit avec la collaboration des universités, de la bibliothèque de la Ville de Montréal et de celle du Séminaire de Québec. Dans le même ordre d'idées, soulignons également la publication du premier volume du catalogue consacré aux revues québécoises.

Enfin, le répertoire analytique des articles de revues québécoises, RADAR, a continué de paraître. Le coût de réalisation de ce répertoire, instrument de travail particulièrement utile aux chercheurs québécois, étant sans cesse de plus en plus élevé, la direction de la Bibliothèque nationale du Québec s'est employée, au cours de l'exercice financier 1981-1982, à prendre une série de mesures visant à le réduire afin d'en poursuivre la publication.

## Conservation

Suite à l'aménagement des rayonnages requis dans l'édifice du 1430 rue Saint-Denis, il fut possible de remettre en marche les procédures relatives à la conservation du 2<sup>e</sup> exemplaire de l'édition nationale courante. De plus, l'inventaire d'une bonne partie des journaux remisés sans classement depuis l'incendie de l'édifice Montval a été réalisé par le personnel affecté à ce secteur.

D'autre part, le Service de microphotographie a rejoint le Service de restauration et de reliure dans les nouveaux locaux de la rue Sherbrooke. Après de multiples démarches en vue d'acquérir le matériel requis, les activités de microreproduction et de photographie ont repris leur rythme normal tandis qu'on s'est appliqué à définir un plan d'action, accompagné des procédures administratives adéquates, précisant les objectifs en cette matière.

## Diffusion

La diffusion de la documentation acquise et conservée par la Bibliothèque nationale du Québec constitue un des volets du mandat de l'institution. Pour ce faire, on a mis sur pied un programme de diffusion dont les composantes sont: les publications, l'animation et les services au public.

### Publications

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Bibliothèque nationale du Québec a poursuivi la publication périodique des instruments de recherche et répertoires suivants: RADAR (trimestriel), Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec (trimestriel), Bibliographie du Québec (mensuel) et Bibliographie du Québec, 1821-1967 (fréquence irrégulière). De plus, elle a ajouté les titres suivants à sa liste déjà importante de publications.

- Répertoire des documents audiovisuels sur l'art et les artistes québécois (2<sup>e</sup> édition);
- Répertoire des numéros ISBN\* attribués par la Bibliothèque nationale du Québec (\* International Standard Book Number);

- L'enfant handicapé au Québec: bibliographie;
- Catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec: revues québécoises (3 vol.);
- Bibliographies de bibliographies québécoises: 2<sup>e</sup> supplément;
- Guide des fonds d'archives privées.

### Animation

Le service d'animation de la Bibliothèque nationale du Québec vise à mieux faire connaître à la population les divers services mis à sa disposition par l'institution et à assurer la meilleure utilisation possible, au plan communautaire, de certains de ses locaux.

À ces fins, on a organisé, au cours de l'exercice financier 1981-1982, diverses expositions thématiques en collaboration avec les autres services concernés. Du 23 juillet au 30 septembre 1981, ce fut «Les îles de chez-nous». Du 5 octobre au 14 décembre 1981, c'était «Les villes à travers les plans d'assurance-incendie» et enfin, du 14 décembre 1981 au 8 février 1982, «Les activités hivernales des montréalais». Par ailleurs, la Bibliothèque nationale du Québec prête régulièrement des documents à d'autres organismes pour fins d'exposition. Le Musée d'art de Saint-Laurent, la Société des écrivains canadiens et le Pavillon de l'humour de Terre-des-Hommes figurent parmi les bénéficiaires de ce service.

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Bibliothèque nationale du Québec a défini sa politique d'utilisation des locaux à des fins culturelles. Elle a aussi offert ses locaux pour des lancements d'ouvrages, dont *Québec*, de Mia et Klaus, volume de photographies publié par les Éditions Libre expression. Une exposition de photographies, tirées de l'album, accompagnait le lancement et s'est poursuivie durant l'été 1981. On a aussi transformé la Galerie en une salle d'exposition permanente sur l'institution, cette même salle servant aussi à l'accueil des groupes sollicitant régulièrement une visite de l'organisme.

L'événement majeur de l'année, dans ce domaine, aura été l'organisation, avec la collaboration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et de l'Union des écrivains québécois, d'une semaine consacrée à «l'Interculturelle». Parmi les multiples activités tenues

durant cette semaine, citons l'inauguration d'une exposition sur les publications des communautés culturelles et la tenue d'un colloque ayant pour thème «Écrire et éditer au Québec: les problèmes des communautés culturelles».

Enfin, la Bibliothèque nationale du Québec a défini les modalités de sa participation au congrès de l'International Federation of Librarian's Association qui se tiendra à Montréal en août 1982.

### *Services au public*

La Bibliothèque nationale du Québec offre aux chercheurs des salles pour la consultation sur place. Au cours de l'exercice 1981-1982, elle a ainsi accueilli 64 642 chercheurs qui ont emprunté 69 991 documents. Le personnel affecté à ces services a répondu à 2 790 demandes de renseignements sur place, 11 026 par téléphone et 670 par courrier.

D'autre part, le service de prêt entre bibliothèques a donné lieu à 363 demandes d'emprunt alors qu'on répondait à 1 846 demandes de prêt.

### **Soutien informatique**

Les services de soutien informatique ne comptent plus, au cours de l'exercice 1981-1982, que sur l'apport de deux analystes et doivent par ailleurs recourir à l'engagement de personnel occasionnel pour faire face à l'augmentation de la production de saisie des données. Dans ce contexte, le service a été maintenu avec difficulté de façon tout au plus satisfaisante. La production des fiches par l'entremise du programme UTLAS (University of Toronto Library Automation System) a été presque nulle, quoique les manuels de codage furent mis à jour et les modifications à la programmation ont suivi leur cours normal. Des retards semblables ont affecté le programme «Bibliographie du Québec courante».

Par ailleurs, il a fallu intégrer à la programmation les modifications normatives qu'exigent l'adoption d'une nouvelle édition des règles de catalogage, l'intégration des cartes géographiques

à la Bibliographie du Québec et le projet de Catalogue collectif des impressions québécoises, 1904-1920.

Enfin, le Bureau central de l'informatique ayant remplacé ses ordinateurs IBM par UNIVAC, il a fallu remplacer le matériel de saisie de données par des équipements compatibles, soit une imprimante COMTERM et des terminaux à écran cathodique.

Malgré tous ces inconvénients et des pannes de système de l'ordre de 20%, la banque de données s'est enrichie de quelque 8 000 notices. De plus, on est en voie de réaliser les liaisons avec l'université de Toronto pour les vedettes-matières et avec la Centrale des bibliothèques et la Bibliothèque administrative du Québec pour le traitement conjoint des publications gouvernementales québécoises. On a aussi maintenu la participation aux activités du comité canadien du MARC (Machine Readable Cataloging).

En dernier lieu, on a poursuivi les démarches relatives à l'acquisition du système DOBIS/CAN, en collaboration avec le ministère des Communications, en vue de l'exploiter conjointement avec d'autres bibliothèques gouvernementales.



**Programme 2  
Sauvegarde  
et mise en valeur  
des biens culturels**



## 1. Conservation et utilisation des archives

### Archives nationales du Québec

#### *Mandat et objectifs*

Les Archives nationales du Québec sont constituées en vertu de la section VII de la Loi du ministère des Affaires culturelles (L.R.Q., c.M-20) et elles ont le mandat d'assurer la conservation et la diffusion du patrimoine archivistique nécessaire à la connaissance du Québec passé et contemporain.

Ce patrimoine comprend les documents publics des anciennes administrations française et britannique, ceux de la province du Bas-Canada et ceux du Québec contemporain. Il s'enrichit aussi des documents des ministères et organismes gouvernementaux qui ne servent plus à leur administration courante et se complète par des documents privés jugés d'intérêt historique dont les Archives nationales du Québec peuvent faire l'acquisition ou qu'elles peuvent, selon le cas, faire reconnaître ou classer en vertu des dispositions relatives à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c.B-4).

#### *Ressources humaines et financières*

Le budget total voté aux Archives nationales du Québec pour l'exercice 1981-1982 a été de 2 724 400,00 \$ dont 2 235 800,00 \$ furent affectés aux traitements et autres rémunérations. C'est donc avec des crédits de 508 600,00 \$, dont 105 000,00 \$ consacrés aux subventions dans le cadre du programme d'aide financière (budget de transfert) et 100 000,00 \$ en budget de capital, que les Archives nationales du Québec ont dû mener leurs activités sur l'ensemble du territoire québécois et poursuivre la réalisation de leurs objectifs majeurs.

Au niveau des ressources humaines, les Archives nationales du Québec comptaient 79 em-

ployés répartis selon les catégories d'emploi suivantes:

- cadres supérieurs: 3
- adjoint aux cadres supérieurs: 1
- professionnels: 35
- fonctionnaires: 39
- ouvrier: 1

Elles ont bénéficié, de plus, des services de 13 personnes/année en personnel occasionnel.

#### *Réalisations*

Au cours des exercices précédents, les Archives nationales du Québec intervenaient de concert avec toutes les parties impliquées, dans la gestion des archives judiciaires, des archives municipales et des archives des commissions scolaires. À la suite des ententes conclues et des progrès significatifs enregistrés dans ces domaines, les Archives nationales du Québec ont mis l'accent, au cours de l'exercice financier 1981-1982 sur le rôle conseil qu'elles doivent assumer afin d'assurer la conservation de ces archives. Par ailleurs, elles ont aussi continué de jouer le rôle qui leur est dévolu dans la gestion des archives gouvernementales, de recevoir des versements de ces archives (24 versements totalisant 382,4 m de documents manuscrits en plus de 107 paquets ou rouleaux de plans,), d'examiner et d'approuver des calendriers de délai de conservation des documents et d'autoriser, le cas échéant, la destruction des documents.

#### *Publications*

La diffusion des archives a aussi constitué une priorité de l'organisme. Au cours de l'année 1981-1982, les Archives nationales du Québec ont publié, dans la collection «Études et recherches archivistiques», le *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France, 1600-1765*,

une étude de M. Marcel Fournier traitant de l'important apport de la Bretagne à la colonisation de notre pays et donnant une courte biographie de 1 045 Bretons venus s'établir ici. On a aussi publié *Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France*, de M<sup>me</sup> Élizabeth Gallat-Morin et de M. Antoine Bouchard. Il s'agit du catalogue d'une exposition présentée à Montréal dans le cadre du Symposium international de musique 1981. Enfin, soulignons la publication du tome 55 du *Rapport des Archives nationales du Québec*, qui couvre la période s'étendant entre le 1<sup>er</sup> avril 1977 et le 31 mars 1982. Ces publications sont disponibles aux comptoirs de vente de l'Éditeur officiel du Québec.

### Expositions

Dans le domaine des expositions, le Centre régional de Montréal a accueilli, du 17 juin au 30 septembre 1981, l'exposition «Hommage au Québec» où le photographe Eugen Kedl, Québécois d'origine autrichienne oeuvrant au pays depuis 1954, témoignait de son attachement envers son pays et sa ville d'adoption, Québec, en de magnifiques images. Plus de 65 000 visiteurs ont admiré cette exposition.

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1981, la salle Pierre-Georges-Roy du Centre d'archives de la Capitale accueillait une exposition provenant des Archives publiques du Canada, «Espaces urbains». Du 21 septembre au 10 octobre, c'était «Quinze ans de tapisserie à Québec», sous le patronnage du Conseil des arts textiles du Québec. Du 15 au 30 octobre, ce fut «Sculptures contemporaines», parrainée par la compagnie Rothmans du Canada. Du 9 décembre 1981 au 17 janvier 1982, les Archives nationales du Québec présentaient «Des oiseaux», une rétrospective des oeuvres du peintre animalier Jean-Luc Grondin. Enfin, du 18 février au 22 mars 1982, l'exposition «Terre et trame», hommage aux créateurs québécois dans les domaines de la céramique et du tissage, était présentée sous la commandite du groupe Lavalin.

### SAPHIR

Les Archives nationales du Québec ont aussi consacré des efforts au développement du système informatisé de consultation et de gestion des archives, SAPHIR. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a mené la phase II qui permettait de compléter la description de 6 200 fonds, collections et séries, de même que des 3 000 instruments de recherche actuellement conservés par les 9 centres régionaux des Archives nationales du Québec, de même que le microfilmage de tous les instruments de recherche du réseau. Ces opérations furent achevées à la fin de l'automne 1981 et on prévoit entreprendre la création d'un répertoire numérique des 100 000 articles, projet d'envergure qu'on pense achever en 1988.

### Aide financière

Le programme d'aide financière a été établi en vertu de la Loi sur les biens culturels qui permet aux Archives nationales du Québec de subventionner des personnes ou des organismes désireux de collaborer à l'identification, à la conservation et à la mise en valeur des archives québécoises. Il vise à pallier à l'insuffisance des ressources dont disposent certains partenaires des Archives nationales du Québec et constitue un moyen de contribuer à l'essor des archives québécoises. À chaque année, la direction des Archives nationales du Québec évalue l'évolution du programme pour en préciser l'orientation. C'est ainsi que, depuis l'exercice financier 1978-1979, l'attribution des subventions a été prioritairement axée vers les projets relatifs à l'inventaire national des archives. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 88 demandes de subventions ont été soumises pour un montant global demandé de 781 275,60 \$. De ce nombre, 23 furent acceptées pour des subventions globales de 105 000,00 \$.

● Projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec, pour l'exercice 1981-1982.

Région	Promoteur	Titre du projet	Montant
01	Bouchard, Gaétan et Dionne, Élisabeth	Archives-Témiscouata	6 000 \$
02	Charest, Suzanne pour la Confédération des Syndicats nationaux (C.S.N. Saguenay/Lac-Saint-Jean).	Projet Sakini: Histoire orale des travailleurs industriels du Saguenay/Lac-Saint-Jean	3 300 \$
02	Lacroix, Line	Répertoire numérique des archives relatives aux luthiers du Saguenay/Lac-Saint-Jean de 1900 à nos jours	3 700 \$
03	Chamberland, Nicole	Inventaire des fonds d'archives privés et publics de l'île d'Orléans	7 000 \$
03	O'Callagher, Marianna s.c.h.	Pré-inventaire: Identification des détenteurs d'archives irlandaises de Québec et d'ailleurs	3 000 \$
03	Société historique régionale de Lotbinière	Reproduction de photos anciennes dans le comté de Lotbinière	2 500 \$
04	Association des archivistes du Québec	Publication de la revue <i>Archives</i>	7 000 \$
04	Société historique d'Odanak	Répertoire numérique des fonds d'archives Blumhart, Sénécal, Gill et autres de la Société historique d'Odanak	4 000 \$
04	Société historique du Centre du Québec (Drummondville)	À partir du pré-inventaire, inventaire détaillé des meilleurs fonds d'archives	4 000 \$
05	Ducharme, A.-Émile	Inventaire des archives des municipalités du nord du comté de Mégantic	6 500 \$
06	Fédération des scouts catholiques de la province de Québec (Hélène Charest)	Fin du projet d'inventaire de classification et d'établissement d'un répertoire des archives des scouts francophones du Québec	5 000 \$
06	Institut d'histoire de l'Amérique française	Inventaire sommaire des fonds Maxime Raymond, Ligue pour la défense du Canada et André Laurendau	8 400 \$
06	Rice, Suzan pour le Comité des archives du Synode régional Montréal/Ottawa de l'Église unie	Inventaire des documents locaux de l'Église unie du Canada	10 000 \$
06	Marsolais, Gilles	Inventaire des archives photographiques privées de Montréal	4 000 \$
06	Société historique de Rigaud	Inventaire pour instrument de recherche du fonds Yves Quesnel: état général, répertoire numérique et inventaire sommaire	3 600 \$
06	Lafrance, Édouard, pour les promotions Trill Inc.	Inventaire national: développement urbain sur la rive sud (1920-1982)	4 000 \$
06	Lalonde, Michel	Sujet d'inventaire: documents photographiques État général des sources d'archives concernant la médecine sur l'île de Montréal, des origines à 1900	4 000 \$
06	Trépanier, Jean	Les archives des prisons québécoise	4 000 \$
07	Société de généalogie de l'Outaouais Inc.	Publication de répertoires de paroisses	4 000 \$
08	Société d'histoire du Témiscamingue	Classification de la collection de la Société d'histoire du Témiscamingue	4 200 \$
08	Municipalité de Cléricky	Sur les traces de nos pionniers	1 300 \$
09	Société historique de Havre-Saint-Pierre	La vie au bout de la pointe	4 000 \$
09	Comité des citoyens de Clarke-City	Ex-capitale de la Côte-Nord	1 500 \$
<b>Total:</b>			<b>105 000 \$</b>

## Microphotographie

D'autres efforts ont également été consentis dans le domaine de la diffusion des archives, malgré la sévérité des restrictions budgétaires. Le recours aux techniques de microphotographie permet, par exemple, de satisfaire à peu de frais les besoins en duplication d'instruments de recherche. C'est ainsi que, dans le cadre des activités relatives au traitement de l'image, on a reproduit sur microfilms les répertoires des greffes de notaires conservés aux centres régionaux de l'Estrie et Mauricie—Bois-Francs et les instruments de recherche de l'ensemble du réseau des Archives nationales du Québec, pour un total de 69 871 images. Mentionnons aussi le microfilmage des relevés du programme de l'inventaire national des archives du Québec. De juillet 1978 à septembre 1981, 55 équipes de recherchistes, totalisant 159 personnes, ont travaillé pendant une période moyenne de 3 mois. Ces équipes ont mené sur tout le territoire québécois une gigantesque opération de porte-à-porte permettant de recenser près de 3 176 propriétaires ou gardiens de fonds d'archives et de dresser 8 871 relevés de fonds. Ce sont ces relevés, accompagnés de deux index, qui ont été microfilmés au cours de l'exercice financier 1981-1982 et que le public peut maintenant consulter aux centres régionaux de Québec et de Montréal des Archives nationales du Québec.

## Les services au public

Les Archives nationales du Québec favorisent l'accès au patrimoine archivistique dont elles ont la garde en offrant, dans chacun de leurs centres régionaux, une gamme complète de services au public.

Des salles de consultation sont ouvertes au public selon des horaires qui peuvent varier d'un centre à l'autre. Dans chacune de ces salles, un service de prêt de documents pour consultation sur place et des lecteurs de microfilms et de microfiches sont offerts au public. Différents instruments de recherche sont aussi accessibles et, grâce à l'implantation du système SAPHIR, tous les instruments de recherche du réseau seront bientôt disponibles dans chacun des cen-

tres. Chacun des centres est également doté d'une bibliothèque spécialisée en archivistique, en histoire, en histoire régionale et en généalogie, ce service se doublant d'un service de prêt entre les différentes bibliothèques du réseau. On offre également des services de réponse aux demandes par courrier et par téléphone, et des services de reproduction de documents par photocopie, photographie ou microfilm.

Au cours de l'exercice 1981-1982, les salles de consultation du réseau des Archives nationales du Québec ont reçu 19 633 chercheurs, qui ont demandé 61 682 documents et 2 559 microfilms. Les bibliothèques de référence ont prêté 8 325 volumes pour consultation sur place. On a aussi répondu à 4 184 demandes de renseignements par téléphone ou par correspondance et fourni 5 544 reproductions de documents aux chercheurs.

## Prospective

Au cours de l'exercice 1981-1982 et de l'exercice précédent, les Archives nationales du Québec ont mené une opération interne de diagnostic organisationnel. Il s'agira maintenant d'en garantir les résultats en consolidant la structure administrative de l'organisme et en appliquant et développant les méthodes de gestion retenues à la suite de l'opération.

D'autre part, afin d'améliorer la qualité des services au public et la diffusion des archives, on poursuivra le développement du système SAPHIR-II à l'intérieur des centres régionaux du réseau, tandis qu'une attention toute particulière sera accordée à la production et à la diffusion d'instruments de recherche.

## 2. Conservation des sites et biens historiques et archéologiques

### Direction générale du patrimoine

#### *Mandat et objectifs*

La Direction générale du patrimoine a pour mandat de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur des biens culturels par l'application de la Loi sur les biens culturels et par l'aide et l'intervention sur des biens non protégés par la loi ou sur des ensembles d'intérêt patrimonial qui ne sont ni classés, ni décrétés arrondissement.

Au cours de l'exercice 1981-1982, elle a poursuivi l'objectif majeur qu'elle s'était fixé à l'exercice précédent, soit promouvoir un plus grand engagement des collectivités locales ou régionales dans la protection et la mise en valeur de leur patrimoine. Pour ce faire, il fallait accroître l'impact des interventions gouvernementales dans le milieu en y associant un plus grand nombre de partenaires.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Direction générale du patrimoine a dû accepter une compression de ses budgets de l'ordre de 1 million de dollars et une réduction de ses effectifs d'une dizaine de personnes.

Cette raréfaction des ressources a nécessité une plus grande rationalisation de leur utilisation. C'est dans cet esprit qu'on s'est penché, par exemple, sur le dossier d'un projet de délestage du parc immobilier et toutes les hypothèses actuellement à l'étude préconisent l'abandon par le Ministère des fonctions d'intendance reliées à la gestion et à l'entretien des immeubles lui appartenant, mais qui ne sauraient être utilisés dans l'exercice de son mandat.

On a aussi travaillé à la formulation d'une proposition de révision de la Loi sur les biens culturels. En plus de la mise à jour d'un certain

nombre de mécanismes afférents à cette loi, la proposition veut sensibiliser les législateurs à la nécessité de diversifier les niveaux d'intervention dans l'exercice de la fonction d'aménagement inhérente à l'application de cette loi. Les municipalités se verraient alors dotées d'un ensemble de pouvoirs relatifs aux fins d'aménagement de type culturel. Cependant, l'habilitation des organes centraux en vertu de la loi ne serait pas modifiée.

D'autre part, on a intensifié la mise en place des mécanismes de collaboration avec la Direction générale de l'urbanisme du ministère des Affaires municipales, une suite de l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Les études menées ont débouché sur un projet de formulation de nouvelles politiques d'attribution de statuts juridiques au patrimoine culturel: l'accent porterait alors davantage sur la signification historique des biens culturels à l'échelon régional.

Enfin, on a poursuivi le processus de normalisation des programmes de subventions et de contributions, amorcé à l'exercice 1979-1980, en normalisant le programme d'aide aux municipalités qui vient s'ajouter aux programmes d'animation des biens culturels, de développement culturel des autochtones et d'aide à la restauration. Ainsi, près de 75% des paiements de transfert de la direction sont maintenant faits en vertu de programmes normalisés.

#### **Direction de la gestion du parc immobilier**

La Direction de la gestion du parc immobilier est responsable de la sauvegarde et de la mise en valeur des biens immobiliers appartenant au ministère des Affaires culturelles. À ce titre, elle s'acquiesce des fonctions d'intendance, d'aménagement, de recyclage et de restauration découlant de ce mandat.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on s'est penché sur le projet de délestage du parc immobilier. Un premier pas a été fait en ce sens avec la cession, par bail emphytéotique, des immeubles formant l'îlot T.J. Moore à une entreprise privée qui assume maintenant la responsabilité de leur gestion et de leur restauration. On envisage également de vendre à la Société de développement des industries culturelles neuf immeubles de la place Royale formant l'îlot VII. Il est prévu que la société, devenue propriétaire, s'associera à une entreprise privée dont elle deviendra actionnaire majoritaire.

### *Place Royale*

Au cours de l'exercice 1981-1982, les principales activités menées à la place Royale furent:

- la poursuite des travaux entrepris en 1980-1981 pour la restauration des maisons Sagot-Niel et Jérémie-Rivet-Rageot;
- des travaux de curetage et de sondage sur sept maisons non restaurées de l'îlot VII, en vue de la cession de ces immeubles;
- la poursuite de fouilles archéologiques sur l'îlot Fargues;
- la poursuite des études historiques et des études et analyses des collections archéologiques;
- la poursuite des services éducatifs et des services d'accueil (en saison estivale);
- la mise en place d'un concept d'interprétation s'appuyant sur le potentiel d'évocation et de diffusion historiques des éléments immobiliers de ce patrimoine.

De plus, des dépenses d'immobilisation de 774 800,00 \$ furent réalisées en vertu de l'Entente auxiliaire sur le développement culturel et touristique.

### *Autres interventions*

Les principales interventions de la direction hors de la place Royale furent:

- la fin des travaux de restauration du moulin 9 de l'île-des-Moulins, utilisé comme centre socio-culturel par la ville de Terrebonne qui en assure la gestion et l'entretien en vertu d'un

protocole d'entente la liant au ministère des Affaires culturelles;

- la réalisation d'un programme de travaux d'infrastructure à l'île-des-Moulins;
- la fin des travaux de restauration de la maison Lamontagne à Rimouski;
- la restauration du moulin à vent, à l'île-aux-Coudres;
- la réfection du pont de Phare Pointe-des-Monts;
- la préparation de plan et devis pour la restauration des moulins à scie et à farine de l'île-des-Moulins. Ces bâtiments, en vertu d'une entente entre la ville de Terrebonne et le Ministère, abriteront les locaux de la bibliothèque municipale.

Ces interventions ont entraîné des dépenses en capital de 890 000,00 \$, dont 625 000,00 \$ en vertu de l'Entente auxiliaire sur le développement culturel et touristique.

### *Direction de l'aide à la mise en valeur*

La Direction de l'aide à la mise en valeur a pour mandat de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sur tout le territoire du Québec. À cette fin, elle a été structurée en fonction de trois grandes entités géographiques: la région de Montréal, la région de Québec et les autres régions.

La Direction de l'aide à la mise en valeur a administré, au cours de l'exercice financier 1981-1982, trois programmes d'aide financière visant à mettre à la disposition des groupes intéressés les moyens d'assumer leur part de responsabilité dans la sauvegarde et la mise en valeur de notre héritage culturel et a procédé à l'attribution de permis et des contributions qui en découlent.

### *Aide à l'animation de biens culturels*

Ce programme d'aide a permis le versement de subventions totalisant 311 649,00 \$ à 110 organismes répartis dans toutes les régions du Québec.

● Aide à l'animation de biens culturels.

Organisme	Montant		
Le Comité socio-culturel Shick Shock de Sainte-Anne-des-Monts	1 545,00 \$	Centre biblio-culturel de Saint-Simon Inc.	1 000,00 \$
Le Centre socio-culturel — Anse-aux-Griffons	1 768,50 \$	Comité des Fêtes du 125 <sup>e</sup> anniversaire de L'Ange-Gardien	1 000,00 \$
Comité de folklore de Rimouski	3 750,00 \$	École Saint-Viateur de Sorel	50,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	1 000,00 \$	Société historique de Marigot de Longueuil	1 000,00 \$
Club des Loisirs d'or de Saint-Alexandre	2 140,00 \$	Société historique de La Prairie de la Magdeleine	1 000,00 \$
Committee for anglophone action social — New-Carlisle	1 127,50 \$	Action Vieux-Montréal	3 600,00 \$
Radio communautaire de Jonquière — Arvida	1 000,00 \$	Association des locataires de Villeray — Montréal	1 414,00 \$
Conseil régional de la lecture de Saguenay/Lac Saint-Jean — Alma	3 850,00 \$	Comité de logement de Saint-Louis — Montréal	2 10,00 \$
Comité culturel de Notre-Dame-du-Rosaire	1 500,00 \$	CEGEP Saint-Laurent	2 067,00 \$
Bureau touristique de Chicoutimi	2 700,00 \$	Radio communautaire de l'Est — Montréal	2 832,00 \$
La vieille pulperie de Chicoutimi	625,00 \$	Musée des Beaux-Arts — Montréal	2 475,00 \$
Les Éditions 89 Inc. — Jonquière	1 750,00 \$	Société d'histoire de l'Île Jésus — Laval	2 000,00 \$
Comité historique de Saint-Stanislas	3 190,00 \$	Société d'histoire de Saint-Laurent	1 500,00 \$
Société historique de Nicolet	1 465,00 \$	Société des professeurs de géographie du Québec Inc., Ministère de l'Éducation, C.P.I. Inc., S.P.G.Q. Inc.	3 076,00 \$
Comité du Patrimoine de Saint-Jean-Baptiste — Québec	2 500,00 \$	Young Men Christian Association (YMCA) — Montréal	3 500,00 \$
Société historique de Cap-Santé	2 000,00 \$	Société des recherches communautaires Enr. (SORECO) — Saint-André Avellan	1 000,00 \$
Société historique de valorisation du patrimoine de Beauport	1 600,00 \$	Société du Musée des Grandes-Rivières — Hull	2 660,00 \$
Comité « Batiscan et son histoire »	2 750,00 \$	Le Comité du centenaire de Saint-Émile de Suffolk	1 455,00 \$
Société de géographie de la Mauricie — Cap-de-la-Madeleine	495,00 \$	Polyvalente Mont-Bleu — Hull	975,00 \$
Corporation du moulin seigneurial de Tonnancour — Pointe-du-Lac	2 475,00 \$	Société historique de la région de Mont-Laurier	2 100,00 \$
Atelier de généalogie et d'histoire du Centre culturel Yvonne L. Bombardier — Valcourt	1 600,00 \$	Société d'histoire d'Amos	1 500,00 \$
Société historique du comté de Shefford — Granby	2 500,00 \$	Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue — Rouyn	1 500,00 \$
Lennoxville & Ascot Historical and Museum Society	1 120,00 \$	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue — Rouyn	1 500,00 \$
Le Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke	1 400,00 \$	Municipalité de Sainte-Anne de Roquemaure	2 000,00 \$
Le Commission sportive de Joliette	1 310,00 \$	Radio communautaire de Rouyn-Noranda	3 620,00 \$
Tourisme de Lanaudière — Rawdon	3 000,00 \$	Comité des citoyens de Normétal	2 000,00 \$
Centre culturel de Brandon	2 000,00 \$	Fabrique de Saint-Augustin de Montbeillard	1 650,00 \$
Coopérative des travailleuses et travailleurs du théâtre des Bois-Francis, Le Parimou — Victoriaville	1 800,00 \$	Comité d'éducation populaire de Vassan	1 500,00 \$
Société d'histoire de la région des Deux-Montagnes — Saint-Eustache	2 045,00 \$	Corporation municipale de Gallix	3 000,00 \$
Société d'histoire de la région de Terrebonne	2 800,00 \$	Société historique de la Côte-Nord — Baie-Comeau	1 800,00 \$
Société d'histoire de la région de Terrebonne	2 275,00 \$	La Porte du Lac Inc. — Hébertville	2 500,00 \$

## ● Aide à l'animation de biens culturels (suite).

Organismes	Montant		
Musée du Bûcheron		Association touristique Richelieu/ Rive-Sud — Longueuil	3 000,00 \$
— Trois-Rivières ouest	3 175,00 \$	Société de recherches historiques Pointe-des-Cascades	4 000,00 \$
Société historique de Champlain	1 310,00 \$	Société culturelle de Saint-Lambert	3 000,00 \$
Société historique du Centre du Québec		Atelier de clowns du Québec — Montréal	4 500,00 \$
— Drummondville	2 750,00 \$	Le Centre d'initiatives et de recherches culturelles — Montréal	4 750,00 \$
Conseil régional de la culture de Lanaudière — Sainte-Élizabeth	3 000,00 \$	Comité de logement de Rosemont — Montréal	4 750,00 \$
Comité de la Fête des Patriotes Saint-Charles, Saint-Denis Inc.		Comité des Fêtes du centenaire de Nominuingue	3 500,00 \$
— Saint-Charles-sur-Richelieu	1 500,00 \$	La Société Saint-Jean-Baptiste, Section Hochelaga/Maisonneuve — Montréal	4 455,00 \$
Service des Loisirs de Beloeil	2 000,00 \$	Association touristique de la Pointe-Lévy — Saint-Romuald	5 000,00 \$
Office du tourisme du Haut-Richelieu — Saint-Jean- sur-Richelieu	2 500,00 \$	Musée et Centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce — Gadeloupe	5 000,00 \$
Corporation des Musées historiques de Saint-Jean		Société d'histoire des Cantons de l'Est — Sherbrooke	4 300,00 \$
— Saint-Jean-sur-Richelieu	2 000,00 \$	Ville de Boucherville	2 500,00 \$
Chambre de commerce de Châteauguay	3 000,00 \$	Conseil régional de la culture Saguenay/Lac-Saint-Jean	5 300,00 \$
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly	2 000,00 \$	Société d'histoire de Sainte-Foy	5 500,00 \$
Musée régional de Vaudreuil-Soulanges	2 500,00 \$	L'Atelier d'art populaire et traditionnel — Sainte-Marcelline de Kildare	4 950,00 \$
Comité acadien d'organisation du 200 <sup>e</sup> anniversaire — Acadie	2 000,00 \$	Chambre de commerce du district de Montréal	6 237,00 \$
Atelier d'histoire Hochelaga- Maisonneuve — Montréal	2 500,00 \$	Les habitations communautaires du centre-sud Inc. — Montréal	7 000,00 \$
Sauvons Montréal	2 800,00 \$	Ville d'Aylmer	7 000,00 \$
La Société pour la conservation du Sault-aux-Récollets — Montréal	3 000,00 \$	Le Sedag Inc. — Chevery	5 530,00 \$
Centre d'études universitaires dans l'ouest québécois — Aylmer	325,00 \$	Inugiat Recreation Committee	5 220,00 \$
Société historique de Cabano	5 000,00 \$	Administration régionale Crie	5 220,00 \$
Association du Grenier — Îles-de-la-Madeleine	4 900,00 \$	Ville de Saint-Luc	8 640,00 \$
Corporation des Fêtes du centenaire de Pointe-aux-Pères	3 519,00 \$	<b>Total</b>	<b>311 649,00 \$</b>
Société historique régionale de Lotbinière	4 000,00 \$		
Société du patrimoine des Beaucerons — Saint-Joseph de Beauce	4 000,00 \$		
Société historique de Saint-Adelphe	3 300,00 \$		
Société de conservation et d'animation du patrimoine — Trois-Rivières	3 630,00 \$		
Le Groupe « Sherimage » — Sherbrooke	4 500,00 \$		
English Speaking Townshippers Association — Sherbrooke	3 500,00 \$		
Atelier d'art populaire et traditionnel — Sainte-Élizabeth	4 950,00 \$		
Chambre de commerce régionale des Laurentides — Labelle	4 133,00 \$		

*Aide à la connaissance du patrimoine*

Dans le cadre de ce programme, 12 bénéficiaires ont reçu des subventions totalisant 41 601,00 \$ pour l'exercice financier 1981-1982.

● **Aide à la connaissance du patrimoine.**

Organismes	Montant
Comité de protection du Patrimoine et de l'environnement de Saint-Augustin	3 100 \$
Société historique de Québec	5 000 \$
Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain	3 680 \$
Comité du patrimoine du Dunham	3 170 \$
Société historique de Saint-Donat	2 405 \$
Municipalité de Noyan	1 000 \$
Héritage Montréal et l'Association pour le développement du vieux Sainte-Anne	4 950 \$
Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve Inc. — Montréal	3 960 \$
Université de Montréal	2 560 \$
Les Films du Crépuscule Inc. — Montréal	4 876 \$
La Société du Musée des Grandes-Rivières — Hull	3 500 \$
Société historique du Havre Saint-Pierre	3 400 \$
<b>Total</b>	<b>41 601 \$</b>

*Aide à la mise en valeur*

La somme totale des subventions allouées dans le cadre du programme de mise en valeur du patrimoine a subi une baisse de l'ordre de 17% au cours de l'exercice financier 1981-1982. Cette baisse a été enregistrée dans la région de Montréal, où les subventions ont été de 1 260 000,00 \$ en 1981-1982 comparativement à 2 000 000,00 \$ en 1980-1981. Dans la région de Québec, le montant n'a que peu fluctué, passant de 653 400,00 \$ en 1980-1981 à 656 900,00 \$ en 1981-1982 alors que dans les autres régions, les subventions sont passées de 967 000,00 \$ en 1980-1981 à 1 206 000,00 \$ en 1981-1982. Dans ce cas, des crédits de l'ordre de 700 000,00 \$ furent affectés cette année à la réalisation de deux projets majeurs: le centre d'interprétation de Havre-Saint-Pierre et la mise en valeur des bâtiments historiques de Paspébiac.

● **Répartition régionale des subventions à la mise en valeur du patrimoine, pour l'exercice financier 1981-1982.**

	Nombre	Montant
<b>Région de Montréal:</b>		
— Diverses subventions:	7	73,600,00 \$
— Versées en vertu d'ententes:		
Boucherville	1	41 909,84 \$
Lachine	1	10 000,00 \$
Laval	1	15 000,00 \$
Longueuil	1	54 000,00 \$
Montréal	1	1 065 500,00 \$
Sous-total	12	1 260 009,84 \$
<b>Région de Québec:</b>		
— Diverses subventions:	21	567 032,00 \$
— Versées en vertu d'ententes:		
Beauport	1	5 003,25 \$
Deschambault	1	74 909,00 \$
Sillery	1	10 000,00 \$
Sous-total	24	656 944,25 \$
<b>Autres régions:</b>		
— Diverses subventions:	20	296 122,14 \$
— Versées en vertu d'ententes:		
Basse Côte-Nord	1	30 000,00 \$

● Répartition régionale des subventions à la mise en valeur du patrimoine, pour l'exercice financier 1981-1982 (suite)

	Nombre	Montant
Chicoutimi	1	48 650,00 \$
Grandes-Bergeronnes	1	5 080,00 \$
Hàvre Saint-Pierre	1	281 500,00 \$
Pabos	1	54 600,00 \$
Paspébiac	1	430 273,00 \$
Percé	1	12 000,00 \$
Sherbrooke	1	48 100,00 \$
Sous-total	28	1 206 325,14 \$
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>3 123 279,23 \$<sup>(1)</sup></b>

1. De ce montant, une somme de 1 265 000 \$ provient de l'Office de la planification et du développement du Québec. Elle a été répartie entre la région de Québec (150 000 \$), Montréal (800 000 \$) et les autres régions (315 000 \$).

*Permis et contributions*

Le nombre de permis accordés dans les arrondissements, les aires de protection et pour les monuments classés a augmenté dans la région de Montréal, passant de 268 à 287 pour l'exercice 1981-1982 et dans les autres régions, passant de 38 à 67, alors qu'il diminuait dans la région de Québec, passant de 576 à 448. Cependant, cette baisse s'explique en grande partie par la réalisation de deux programmes à l'île d'Orléans, l'un destiné à l'amélioration des bâtiments secondaires et l'autre à la restauration de maisons anciennes, programmes qui ont fait l'objet de l'émission d'un permis global entraînant de ce fait même une chute de la demande de permis individuels.

Quant à la somme totale des contributions versées pour les arrondissements historiques et les monuments classés, elle a baissé de 19%, passant de 1 239 690,00 \$ en 1980-1981 à 1 007 163,00 \$ pour l'exercice financier 1981-1982. Alors que les contributions versées dans la région de Montréal se sont accrues de 15%, elles subissaient une baisse de 6% dans la région de Québec et de 86% dans les autres régions. Dans ce dernier cas, cependant, rappelons qu'une contribution exceptionnellement élevée de l'ordre de 190 000,00 \$ avait été versée au cours de l'exercice financier 1980-1981 pour permettre le parachèvement des travaux de restauration du manoir de Tonnancour.

● Répartition régionale des permis accordés pour les arrondissements, les aires de protection et les monuments classés, pour l'exercice financier 1981-1982.

	Nombre de permis	en %
<b>Région de Montréal</b>		
— Arrondissements		
Laprairie	34	
Vieux-Montréal	52	
— Aires de protection	147	
— Monuments classés	54	
Sous-total	287	36%
<b>Région de Québec</b>		
— Arrondissements		
Beauport	5	
Charlesbourg	13	
Île d'Orléans	190	
Québec	180	
Sillery	15	
— Aires de protection	20	
— Monuments classés	25	
Sous-total	448	56%
<b>Autres régions</b>		
— Arrondissements		
Percé	26	
Trois-Rivières	13	
— Aires de protection	11	
— Monuments classés	17	
Sous-total	67	8%
<b>Total</b>	<b>802</b>	<b>100%</b>

● Répartition régionale des contributions versées pour les arrondissements et les monuments historiques, pour l'exercice financier 1981-1982.

	Nombre de bénéficiaires	Montant en \$	Montant en %
<b>Région de Montréal</b>			
— Arrondissements			
Laprairie	7	6 953 \$	
Vieux-Montréal	10	246 542 \$	
— Monuments classés	22	262 406 \$	
Sous-total	39	515 901 \$	51%
<b>Région de Québec</b>			
— Arrondissements			
Québec	36	187 658,70 \$	
Île d'Orléans	18	50 337,94 \$	
Sillery	2	1 582,12 \$	
Charlesbourg	1	327,61 \$	
— Monuments classés	23	207 428,62 \$	
Sous-total	80	447 334,99 \$	44%
<b>Autres régions</b>			
— Arrondissements			
Trois-Rivières	1	1 200 \$	
— Monuments classés	7	42 727,43 \$	
Sous-total	8	43 927,43 \$	5%
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>1 007 163,42 \$</b>	<b>100%</b>

En plus de veiller à l'administration des programmes d'aide financière et à l'attribution de permis et des contributions qui en découlent, on a mené diverses activités dans les secteurs suivants: architecture et aménagement, archéologie et animation et interprétation. Le rapport de ces activités est donné ici suivant la structure régionale de la Direction de l'aide à la mise en valeur.

### *Architecture et aménagement*

#### Région de Montréal

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a effectué l'analyse et la révision des règlements municipaux concernant la construction, le lotissement et l'affichage. On a aussi examiné les programmes d'aide architecturale et effectué des études portant sur la restauration et sur certains projets spécifiques d'aménagement présentés par les municipalités de Montréal, Boucherville, Laval, Lachine, Longueuil et Terrebonne.

De plus, on a effectué l'analyse des réglementations touchant 5 villes du couloir fluvial. Enfin, en étroite collaboration avec divers partenaires gouvernementaux, municipaux ou du secteur privé, on a mené plusieurs actions en matière d'architecture et d'aménagement.

#### Région de Québec

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a mené de longues négociations avec la ville de Québec et finalisé une entente portant sur la mise en valeur du patrimoine, entente qui pourra s'appliquer à compter de l'exercice 1982-1983. On a aussi enregistré des progrès au chapitre de la concertation sur les demandes de permis et la municipalité a grandement amélioré son expertise en la matière en vue d'un éventuel transfert de gestion.

D'autre part, le plan d'urbanisme et la réglementation municipale en la matière ont été parachevés par la ville de Sillery. Cependant, la Commission nationale d'aménagement ayant

émis des réserves quant à la conformité de la réglementation par rapport au plan d'urbanisme, l'adoption finale en a été quelque peu retardée.

L'objectif que s'était fixé le ministère des Affaires culturelles au sujet de l'adoption par les six municipalités de l'île d'Orléans d'une réglementation municipale d'urbanisme concernant le zonage, le lotissement et la construction a été presque atteint. Toutes les municipalités ont adopté ces règlements, à l'exception de Saint-François et Sainte-Pétronille qui n'ont pas encore de règlement de construction. Dans le cas de Sainte-Pétronille, elle désire parfaire sa réglementation et, avec le support technique et financier du Ministère, elle en a entrepris l'examen suivant les termes d'un devis spécifique dûment approuvé. Par ailleurs, l'inventaire des bâtiments anciens répartis dans les 6 municipalités de l'île a été complété et le programme d'amélioration des bâtiments secondaires, dans lequel le Ministère a investi plus de 85 000,00 \$ au cours des trois derniers exercices, a été complété. Enfin, on a mis en oeuvre un programme de restauration de maisons anciennes et près de 100 000,00 \$ ont été consacrés à sa réalisation au cours de l'exercice 1981-1982.

À Deschambault, grâce à l'appui financier consenti par le Ministère, on a procédé à une révision de la réglementation municipale. Il sera ainsi possible, dans un avenir rapproché, de réaliser le transfert de gestion dans les aires de protection. Soulignons ainsi qu'à Lotbinière, toujours avec l'appui financier du Ministère, un premier projet de réglementation municipale qui tient compte du patrimoine existant est en voie de réalisation. La municipalité pourra ainsi être associée à la gestion de son patrimoine.

Enfin, la Direction générale du patrimoine et la Communauté urbaine de Québec sont tombées d'accord sur le principe d'une entente qui aurait pour objet la sensibilisation des municipalités aux réalités patrimoniales identifiées dans le schéma et la définition de «normes cadres» concernant la protection et la sauvegarde du patrimoine que ce schéma devrait contenir.

#### Autres régions

Dans la région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, on a accordé une aide financière à la municipa-

lité de Percé pour lui permettre de modifier sa réglementation sur l'affichage dans l'arrondissement naturel et grâce à une subvention du Ministère, un programme d'implantation de nouvelles enseignes a été mis sur pied.

Des discussions ont aussi eu lieu avec les représentants de la municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine sur les moyens à utiliser pour assurer la diffusion des connaissances acquises sur le patrimoine architectural de cette région. On a aussi étudié les façons d'assurer la protection et la mise en valeur de ce patrimoine dans le cadre du schéma d'aménagement en voie de préparation.

Enfin, on a complété la restauration du hangar Robin. Celle de la poudrière et du bâtiment Bouthilier & Brothers, entreprise en 1981-1982, sera bientôt parachevée.

Dans la région Mauricie—Bois-Francs, en collaboration avec la ville de Trois-Rivières et la Société des alcools du Québec, le Ministère a participé au recyclage de la Maison Hertel de la Fresnière en Maison des vins. La restauration du cimetière Saint-James de Trois-Rivières a été complétée.

En Abitibi—Témiscamingue, la réalisation d'un programme triennal de réfection des toitures de bâtiments du Village minier de Val d'Or a débuté en 1981-1982, tandis qu'on poursuivait un autre programme concernant les fondations des bâtiments. Le Ministère a versé aux 25 propriétaires qui se sont prévalus des avantages de ces programmes des subventions égales à 50% du coût des travaux.

On a aussi préparé des plans et devis et réalisé des travaux d'expertise structurale en vue de la réfection du clocher de l'église de Rapide Danseur, site dont la Corporation épiscopale d'Amos est devenue propriétaire aux termes d'une entente avec le Ministère.

Enfin, la municipalité d'Authier est devenue propriétaire de l'École de rang à la suite d'une entente conclue avec le Ministère. Ce bâtiment a fait l'objet d'un avis de classement et la décision concernant l'attribution d'un statut juridique sera prise bientôt.

Dans la région de la Côte-Nord, la restauration du magasin de la Baie d'Hudson, à Havre-Saint-Pierre, a été complétée au cours de l'exer-

cice 1981-1982. Dans la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, une entente est intervenue entre le Ministère et la ville de Chicoutimi au sujet de la mise en valeur du site de la vieille pulperie. On s'est aussi impliqué dans la restauration des bâtiments du village de Val-Jalbert et fourni au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche l'aide technique architecturale requise. Ce même type d'aide a aussi été prodigué relativement aux travaux de restauration du moulin de Sainte-Jeanne-d'Arc et de l'église de Laterrière, qui sont des monuments classés.

Dans la région de l'Estrie, une entente est intervenue entre le Ministère et la ville de Sherbrooke et une subvention versée à la ville permettra la réalisation d'une étude d'ensemble sur le patrimoine. Cette étude fera ressortir plus particulièrement les principales caractéristiques à retenir dans la préparation d'une nouvelle réglementation municipale applicable au Vieux-Nord. Le Service des études et expertises de la Direction générale du patrimoine a aussi effectué une étude d'ensemble concernant la municipalité d'Ulverton, un village exceptionnellement bien conservé. Cette étude débouchera, au cours de l'exercice 1982-1983, sur la formulation d'une nouvelle réglementation municipale.

Enfin, dans la région de l'Outaouais, le poste de traite des fourrures du Lac-des-Allumettes a été classé comme site historique en novembre 1981. On a aussi entrepris, conjointement avec le ministère des Affaires municipales et les municipalités de Mansfield et Pontefract, la restauration de la maison Bryson et de ses dépendances.

## Archéologie

### Région de Montréal

Dans la région de Montréal, 8 projets de recherche archéologique ont été réalisés, au cours de l'exercice 1981-1982, dans le cadre d'entente avec les municipalités. Il s'agit des projets de place Royale (Montréal), Site Saint-Louis, Site Saint-Paul, du fief Sabrevois (Boucherville), de la maison Massé (Saint-Denis), du site présumé du fort Cueillerier (Ville de LaSalle), du site de la Pointe-du-Buisson (Melocheville) et de St-John Stone Chinaware (Saint-Jean).

### Région de Québec

Dans la région de Québec, on a réalisé trois projets de recherche archéologique avec la collaboration de partenaires locaux qui assument la gérance des chantiers. Il s'agit des projets du site iroquois de Deschambault (Société du Vieux-Presbytère de Deschambault), d'un moulin à tabac à Orsainville (Cégep F.-X.-Garneau) et des vestiges de l'église Notre-Dame-De-Foy (ville de Sainte-Foy).

### Autres régions

Dans la région de la Côte-Nord, en raison de l'exceptionnelle valeur archéologique des sites de Grandes-Bergeronnes pour la connaissance de la préhistoire du Québec et de la volonté de prise en charge par le milieu, une entente est intervenue entre la Direction générale du patrimoine et la municipalité de Grandes-Bergeronnes afin de réaliser une étude sur les sites concernés. Cette étude contiendra des recommandations quant à la diffusion et à l'interprétation des données acquises et une évaluation de l'ampleur et du processus des interventions à réaliser. Ceci permettra d'amorcer, à plus long terme, les démarches menant à la prise en charge de l'interprétation de ces sites par une université québécoise.

Une entente a également été conclue entre le ministère des Affaires culturelles et le Conseil Attikamek-Montagnais concernant la finalisation d'une étude ethnographique sur l'occupation humaine du territoire de l'archipel de Mingan. Aux termes de cette entente, le Conseil Attikamek-Montagnais a reçu une subvention lui permettant d'engager un consultant habilité à finaliser l'étude-synthèse, maintenant complétée, et à participer à l'élaboration, pour l'automne 1982, d'un programme de recherche archéologique sur le territoire de l'archipel. L'intervention du Ministère au niveau de l'étude-synthèse vise à assurer sa participation au plan de mise en valeur et au programme d'interprétation du site.

Dans la région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, en collaboration avec Corporation du Bourg de Pabos et la municipalité de Pabos Mills, qui agit comme maître-d'oeuvre, une réévaluation du potentiel du site archéologique de Pabos, partiellement classé en 1975, a été faite. De plus, la municipalité a entrepris la réalisation de projets d'aménagement du site. Une reconnaissance

archéologique a été effectuée sur le site du Banc de Paspébiac, avant que ne soient entrepris divers travaux de restauration affectant plusieurs immeubles du site.

Dans la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, on a entrepris, en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi et la municipalité, la vérification du potentiel archéologique du site du poste de traite de Chicoutimi.

Enfin, dans la région Mauricie—Bois-Francs, une étude sur le potentiel archéologique de l'arrondissement historique de Trois-Rivières a été réalisée.

### *Animation et interprétation*

#### Région de Montréal

Dans la région de Montréal, on a consenti des efforts considérables au développement du dossier de l'Île-des-Moulins, en vue de l'intégration des interventions sur le site de la Direction générale du patrimoine et du Service des bibliothèques publiques. On a également enregistré des progrès significatifs, en concertation avec les principaux agents du milieu, dans le dossier afférent au concept d'interprétation de la maison Massé.

On s'est également intéressé au projet d'installer dans la caserne d'Youville de Montréal, récemment restaurée, un centre d'interprétation historique de la ville alors que d'autres pourparlers ont eu lieu avec les autorités de Ville de Lorraine concernant la restauration et la mise en valeur du domaine Guerth.

La ville de Laprairie a reçu une subvention lui permettant de réaliser des capsules didactiques qui seront installées dans le vieux secteur de la ville. À Saint-Luc, une étude concernant la diffusion de l'histoire du site des casernes de Blairfindie et des résultats des fouilles archéologiques déjà faites a été menée grâce à une subvention du Ministère.

Enfin, divers instruments de diffusion des connaissances sur le patrimoine, tels une anthologie, un guide touristique, un diaporama sur le potentiel et les contraintes de l'archéologie en milieu urbain, etc, furent produits aux termes de l'entente intervenue avec la Ville de Montréal.

#### Région de Québec

Au cours de l'exercice 1981-1982, une nouvelle impulsion et une plus grande ampleur ont été données au projet d'animation en milieu scolaire mis sur pied au cours de l'exercice 1980-1981 en collaboration avec le ministère de l'Éducation et la Commission scolaire de Bellechasse. Grâce à l'aide financière du Ministère, un nouveau programme pour l'enseignement des sciences humaines, axé sur le patrimoine et mettant à profit les données répertoriées dans le macro-inventaire, est en voie de préparation. Cette expérience de sensibilisation soulève un vif intérêt dans les milieux de l'enseignement.

Sur la côte de Beaupré, une subvention accordée par le Ministère à la municipalité régionale du comté de Montmorency a permis aux 8 municipalités de la côte d'entreprendre la création d'un circuit patrimonial.

Enfin, à Saint-Joachim, le Centre d'initiation en patrimoine a accueilli plus de 400 jeunes de niveau secondaire qui ont pu se familiariser avec certaines techniques d'analyse et de connaissance du patrimoine.

#### Autres régions

Dans la région Bas-Saint-Laurent—Gaspésie, une subvention versée par le Ministère à la municipalité de Paspébiac a permis d'installer, dans le hangar Robin maintenant restauré, un centre de diffusion et d'interprétation des données sur l'industrie de la pêche à Paspébiac et dans la péninsule gaspésienne.

De plus, un dossier d'utilisation et un programme d'interprétation de la maison Lamontagne, à Rimouski-est, ont été élaborés. On a aussi produit deux films et un diaporama qui serviront à la diffusion des connaissances sur l'architecture traditionnelle.

Dans la région Saguenay—Lac-Saint-Jean, la ville de Chicoutimi a reçu une subvention lui permettant d'élaborer un programme d'interprétation concernant l'industrie forestière dans cette région. On a aussi fourni une aide technique au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la préparation d'un programme d'interprétation du site de Val-Jalbert.

Dans la région Mauricie—Bois-Francs, la ville de Yamachiche a reçu une subvention lui permettant d'élaborer un projet de sensibilisation

de la population aux réalités patrimoniales locales.

Dans la région de l'Estrie, le propriétaire du moulin Denison a reçu une subvention permettant l'ouverture au public de ce monument classé.

Dans la région de l'Abitibi—Témiscamingue, on a aussi effectué des recherches historiques sur le développement minier dans le secteur aurifère de Val d'Or, Malartic et Cadillac, et un régisseur-animateur a été engagé au village minier de Val d'Or.

De plus, la corporation Dumulon a reçu une aide financière permettant l'aménagement de la maison du postier et un régisseur-animateur, responsable du déroulement des activités à la maison Dumulon a été engagé.

À la maison du colon, à Ville-Marie, on a également engagé un régisseur-animateur. Enfin, on a publié un ouvrage sur la navigation au Témiscamingue et des recherches historiques sur la colonisation du Témiscamingue ont été faites par l'Université du Québec à Rouyn.

Dans la région de la Côte-Nord, dans la foulée des recommandations du rapport Payne sur la Basse-Côte-Nord, une approche axée sur la sensibilisation de la population à son patrimoine a été développée. Un groupe a été mis sur pied, le CEDAG, qui compte 250 étudiants des niveaux secondaire III et universitaire. On fait appel à ce groupe pour amorcer les projets de mise en valeur.

Des contacts structurés ont été développés avec les deux principaux niveaux institutionnels de la région, soit la municipalité de la Basse-Côte-Nord, qui regroupe 15 villages, et la Commission scolaire du Littoral.

Au centre d'interprétation de Havre Saint-Pierre, une animatrice a été engagée. Elle assume la tâche de coordonner la vulgarisation, la diffusion et l'interprétation des nombreuses recherches effectuées sur le site par différents ministères.

### **Direction des études et inventaires**

La Direction des études et inventaires a pour mandat d'acquérir et de développer les connaissances préalables nécessaires à la définition des

orientations et au soutien des interventions du ministère des Affaires culturelles en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Ce mandat est assumé par trois services: le Service des inventaires, le Service des études et expertises et le Service du patrimoine autochtone.

#### *Service des inventaires*

Le Service des inventaires a pour tâche de dresser des inventaires de biens culturels susceptibles d'être reconnus ou classés. Il doit développer à cette fin des méthodologies de recherche en vue de l'identification du caractère patrimonial des composantes de l'environnement culturel.

Au cours de l'exercice 1981-1982, l'objectif principal fut de poursuivre les phases du macro-inventaire qui n'étaient pas encore terminées. On a aussi complété les enquêtes ethnographiques et l'inventaire architectural aérien a été achevé dans 62 comtés. Les comtés restants seront couverts au cours de l'exercice 1982-1983.

De plus, on a entrepris la restructuration du fichier des données archéologiques afin d'informatiser ces données. L'inventaire des oeuvres d'art et des pièces de mobiliers du culte classées, entrepris en cours d'exercice, et le pré-inventaire des orgues du Québec sera terminé au cours de l'exercice 1982-1983, 6 diocèses ayant déjà été inventoriés.

Enfin, en collaboration avec le Service des études et expertises, on a réalisé une étude typologique des gares du Québec et, conjointement avec le Service de l'aide à la mise en valeur, on a mené une étude pluridisciplinaire portant sur les sites de pêche des Îles-de-la-Madeleine.

#### *Service des études et expertises*

Le Service des études et expertises a pour mandat de réaliser des études en rapport avec les demandes d'attribution de statut formulées en vertu de la Loi sur les biens culturels. Il effectue aussi des expertises en relation avec les mécanismes de protection de l'environnement et les

projets de mise en valeur dans le nouveau contexte créé par l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Service des études et expertises est formé de deux divisions: la Division des études d'ensemble et la Division des études ponctuelles.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a examiné 182 dossiers répartis ainsi: 91 études d'évaluation d'impact, 43 dossiers de permis de recherches archéologiques, 35 dossiers relatifs au support technique à fournir au Service de l'aide à la mise en valeur et 13 dossiers relatifs à des études en vue de l'attribution d'un statut juridique.

Parmi les ministères et organismes ayant eu recours à nos services, on remarque le ministère de l'Environnement (52 demandes), l'Hydro-Québec (18), le ministère des Transports (15) et le ministère de l'Énergie et des Ressources (11). Ces chiffres rendent bien compte de l'étroite collaboration existant entre la Direction générale du patrimoine et les ministères et organismes gouvernementaux dont l'action peut avoir une incidence sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine.

Ces études furent réalisées par la Division des études d'ensemble alors que la Division des études ponctuelles, pour sa part, en plus d'être impliquée dans l'étude des 13 demandes d'attribution de statut juridique, a travaillé aussi à la préparation d'un document préliminaire portant sur une nouvelle politique d'attribution des statuts juridiques. Elle a de plus, entrepris 4 études thématiques au cours de l'exercice 1981-1982. Ces études portaient sur les ponts couverts, la typologie des gares du Québec, le phénomène des fausses cheminées dans la région de la Beauce et les chapelles de procession. Deux de ces études, celles sur les gares et les fausses cheminées, seront complétées au cours de l'exercice 1982-1983.

Soulignons aussi que les études relatives à l'attribution d'un statut juridique sont passées de 16 à 13 au cours de l'exercice 1981-1982. Cette diminution est imputable au fait que les intervenants du milieu recherchent maintenant d'autres instruments de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine tels que des plans, programmes et règlements d'urbanisme, par exemple, adaptés

aux besoins de ces milieux particulièrement sensibilisés au développement patrimonial.

Enfin, on trouvera ci-après la liste des biens culturels reconnus ou classés au cours de l'exercice 1981-1982.

● **Liste des biens culturels reconnus (R) ou classés (C) au cours de l'exercice 1981-1982.**

	Date d'inscription au registre
<b>Oeuvre d'Art</b>	
LACOLLE Orgue 1885	81-10-15 (C)
<b>Monument historiques</b>	
BEAUMONT Chapelle de procession de la Sainte-Vierge ca. 1720	
Chapelle de procession Sainte-Anne 1740	81-12-16 (C)
CAPLAN Magasin J.-A. Gendron Route 132 1890	81-08-31 (C)
DRUMMONDVILLE Maison Mitchel-Marchessault et écurie 131, rue Saint-Georges 1894	81-03-24 (C)
IBERVILLE Manoir Christie 375, 1 <sup>re</sup> Rue	82-02-25 (C)
L'ANGE-GARDIEN Chapelle Laberge Chapelle Brisson Avant 1753	81-12-16 (C)
L'ÉPIPHANIE Maison Poitras 960, rang L'Achigan sud	81-09-02 (C)
LES CÈDRES Maison Pierre Charay 137, chemin du Fleuve 1783-1804 et XIX <sup>e</sup> siècle.	81-03-24 (C)
L'ISLET Chapelle de procession Saint-Joseph 1835	81-12-16 (C)
SAINTE-FAMILLE (Île d'Orléans) Chapelle de procession avant 1873	81-12-16 (C)
SAINT-GERVAIS Chapelle de procession ca. 1817	81-12-16 (C)

● **Liste des biens culturels reconnus (R) ou classés (C) (suite)**

	Date d'inscription au registre
SAINT-MATHIAS	
Manoir Rolland	
625 ouest, chemin Rivière-des-Hurons	82-02-25 (C)
SAINT-ROCH-DES-AULNAIES	
Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes	
1792	81-12-16 (C)
VARENNES	
Chapelle de Sainte-Anne	
1862	
Chapelle Saint-Joachim	
1831-1832	81-12-16 (C)
<b>Sites historiques</b>	
BAIE-SAINT-PAUL	
Domaine Cimon	
58, Saint-Jean-Baptiste	
Maison ca. 1862	81-12-02 (C)
PASPÉBIAC	
Banc de pêche	81-02-17 (C)
SAINT-OURS	
Domaine Seigneurial	
1792	82-02-25 (C)
SHEENBORO	
Poste du Lac des Allumettes	
1823	81-09-05 (C)
<b>Arrondissement naturel</b>	
MONTRÉAL	
Forêt de Saraguay	81-11-06 (C)

*Service du patrimoine autochtone*

Le Service du patrimoine autochtone a pour mandat de mettre en place les outils destinés à permettre aux divers groupes autochtones du Québec d'accroître leur implication dans la sauvegarde et la mise en valeur de leur patrimoine. Il doit également faciliter la diffusion des connaissances historiques, ethnohistoriques et ethnologiques concernant ces divers groupes.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a réalisé un film sur les principales étapes de la démarche archéologique à la Baie James. Ce film intitulé «Baie James: 5 000 ans d'histoire», fut produit en quatre langues: montagnais, cris, français et anglais.

D'autre part, la quasi totalité des ressources financières du service, à l'exception des montants consacrés au programme de subventions au développement culturel des autochtones, a été affecté au sauvetage archéologique à la Baie James. Ce sauvetage est assuré en collaboration avec l'Hydro-Québec et la Société d'énergie de la Baie James, qui participent à son financement aux termes d'une entente liant ces deux organismes au ministère des Affaires culturelles. De plus, dans le cadre de cette entente, des propositions ont été faites par le Ministère à ses deux partenaires et des négociations s'engageront sous peu en vue d'un nouveau partage des responsabilités favorisant une utilisation plus rationnelle des ressources.

Enfin, les tableaux suivant établissent d'une part, les montants consentis aux projets de recherche et de mise en valeur archéologique du patrimoine autochtone et, d'autre part, les subventions versées pour favoriser les projets relatifs au développement culturel des autochtones au cours de l'exercice 1981-1982.

● **Projets de recherche et de mise en valeur archéologique réalisés au cours de l'exercice financier 1981-1982.**

Projets	Montant
Fouilles à Washadimi	49 400 \$
Fouilles à Caniapiscou (Cris)	30 000 \$
Analyse des données sur le site du Lac à la Hutte Sauvage	2 600 \$
Fouilles sur le site FI Fol, réservoir LG-3	55 650 \$
Film sur l'archéologie à la Baie James	30 375 \$
Fouilles à la Caniapiscou (Montagnais)	58 500 \$
Recherches à la Baie James (Cris)	10 000 \$
Analyse des données sur le site Iroquoien de Lanoraie	4 950 \$
<b>Total</b>	<b>241 475 \$</b>

● Projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide au développement culturel des autochtones, pour l'exercice financier 1981-1982.

Organisme	Projet	Montant
Conseil de bande de Maria	1. Enseigner les diverses techniques de l'art traditionnel micmac au secondaire. 2. Informer sur la culture, l'éducation, le développement socio-économique et les droits aborigènes dans un journal mensuel.	5 000 \$ 2 000 \$
Association des Indiens et Métis hors réserves	Réunir les membres de l'Association et les aider à organiser la défense de la culture autochtone.	5 000 \$
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Chibougamau	1. Utiliser les informations recueillies durant l'été en vue de produire une publication illustrée sur l'histoire récente des Cris de Chibougamau. 2. Organisation d'une exposition à partir d'artefacts assemblés et classifiés.	5 000 \$ 2 500 \$
Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean	Protéger un site spirituel et culturel autochtone en reconstituant le cimetière anglican de Pointe-Bleue.	2 000 \$
Comité du Musée de l'église huronne, Village-des-Hurons	Organiser une semaine d'activités socio-culturelles portant sur la vie et les coutumes amérindiennes.	7 500 \$
Cercle des ménagères d'Odanak	Effectuer des recherches historiques dans le but de produire un document audio-visuel faisant ressortir l'image de l'Abénaquis.	6 600 \$
Comité d'église d'Odanak	Restaurer des sculptures traditionnelles abénaquises.	2 500 \$
Conseil de bande de Bécancour	Intéresser les Abénaquis à préserver et promouvoir leur culture authentique en leur fournissant l'occasion de s'exprimer dans leur tradition.	1 500 \$
Conseil de bande d'Odanak	1. Diffuser de l'information sur la culture abénaquise. 2. Animation et diffusion sur l'histoire, la culture et les traditions amérindiennes.	1 000 \$ 1 000 \$
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Faire une recherche sur l'artisanat traditionnel amérindien dans les réserves de Oka, Odanak, Loretteville et Saint-Régis.	6 000 \$
Centre culturel Kanien'Kehaka Raotitionhkwa	Effectuer une recherche dans les archives publiques du Canada sur l'histoire des Iroquois pour en informer la population de Kahnawake.	7 000 \$
Administration régionale crie Eeyou Tapayatchesoo	Analyser une collection de 300 photos en couleurs et en noir et blanc sur les artefacts cris en vue d'une publication sur le sujet.	5 500 \$
Conseil de bande de Kapawa	Recueillir de l'information sur la vie traditionnelle des Algonquins et incorporer ces informations dans un cours pour les jeunes.	7 500 \$
Centre d'amitié autochtone de Senneterre	Recréer, par un diaporama, la vie d'hier et faire un inventaire de lieux géographiques importants.	4 800 \$
Conseil de bande Abitibiwinni	1. Produire un document en langue algonquine sur la transformation de la peau d'orignal. 2. Faire un relevé des rapides, portages et sites de campement historiquement occupés ou pratiqués par les Algonquins.	3 000 \$ 4 000 \$

● Projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide au développement culturel des autochtones, pour l'exercice financier 1981-1982 (suite).

Organisme	Projet	Montant
Alliance laurentienne des Métis et Indiens sans statut du Nord-Ouest québécois	1. Sensibiliser la communauté amérindienne résidant dans les villes aux facettes de la trappe et de la vie en forêt. 2. Développer un plan de formation pour enseigner aux jeunes des connaissances d'usage de la langue algonquine.	4 000 \$ 4 000 \$
Centre d'entraide autochtone de Val-d'Or	1. Produire un recueil sur la médecine traditionnelle. 2. Recueillir des témoignages et de la documentation sur les grands guides cris et algonquins.	3 500 \$ 4 000 \$
Commission scolaire crie	Faire un inventaire du matériel historique cri et recueillir des histoires orales.	8 500 \$
Conseil de bande des Naskapis de Schefferville	À partir de photos anciennes recueillies, produire un album sur les ancêtres des Naskapis, leurs activités et les endroits qu'ils fréquentaient.	7 500 \$
Conseil de bande des Montagnais de Sept-Îles et traduction montagnaise de Sept-Îles Inc.	Traduire en montagnais deux rapports archéologiques.	6 000 \$
Conseil de bande de Mingan	Réaliser une recherche sur l'histoire, le développement social et le développement économique des Montagnais de Mingan.	7 500 \$
Conseil de bande des Escoumins	Effectuer une recherche historique sur l'occupation et l'utilisation du territoire par les Montagnais des Escoumins.	5 000 \$
Conseil de bande des Montagnais de Sherfferville	1. Créer du matériel didactique en illustrant les légendes montagnaises pour les jeunes en pré-maternelle. 2. Produire un film didactique sur le travail des chasseurs, la faune et la flore.	2 500 \$ 5 000 \$
Association culturelle Saputik, Povungnituk	Constituer un dictionnaire en inuktitut pour les Inuits du Nouveau-Québec.	7 500 \$
Administration régionale Kativik, Kuujuaq	Faire des entrevues avec les « aînés » sur les jeux traditionnels et produire un livre éducatif sur le sujet	2 280 \$
Taqramiut Nipingat Inc., Salluit	Faire des entrevues avec les « aînés » sur la culture inuit et les diffuser par les radios communautaires.	2 500 \$
<b>Total</b>		<b>149 180 \$</b>



**Programme 3**  
**Gestion interne**  
**et soutien administratif**



## 1. Direction et soutien administratif

Ce programme vise à planifier, diriger, coordonner et contrôler la gestion des programmes du ministère des Affaires culturelles et l'attribution des ressources humaines, physiques et financières nécessaires à leur réalisation.

### **Le ministre des Affaires culturelles**

C'est au ministre des Affaires culturelles que revient la responsabilité de donner les grandes orientations relatives au développement culturel et de prendre les décisions concernant les plans d'action du Ministère et les ressources nécessaires à leur mise en oeuvre.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le ministre des Affaires culturelles est aidé par un organisme conseil, le Bureau de direction du Ministère, composé du ministre, du directeur du cabinet, du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et du secrétaire du Ministère.

### **Le sous-ministre des Affaires culturelles**

Le sous-ministre est responsable de l'administration générale et de la mise en oeuvre des orientations et des plans d'action du Ministère. Il fournit également au ministre les données dont il a besoin pour la prise de décision.

En plus d'assurer l'administration générale du Ministère, le sous-ministre s'occupe de la coordination des relations intergouvernementales, de la coordination intersectorielle et assume des fonctions ministérielles de gestion, de communication et de relation avec les régions. La Direction générale de l'administration, la Direction des communications et la Direction des bureaux régionaux relèvent directement du sous-ministre.

Dans l'exercice de ses responsabilités, il est assisté par le Bureau du sous-ministre, organisme conseil composé des sous-ministres adjoints, du directeur de l'administration, de la directrice des communications et du secrétaire du Ministère.

### **L'Assemblée de direction du Ministère**

L'Assemblée de direction du Ministère est composée des directeurs généraux et des directeurs des institutions nationales. Cette assemblée se réunit mensuellement.

### **La coordonnatrice des relations intergouvernementales**

Au ministère des Affaires culturelles, c'est le bureau de la coordonnatrice des relations intergouvernementales, qui est rattachée au sous-ministre, qui assure la concertation entre le ministère des Affaires culturelles et le ministère des Affaires intergouvernementales et, en collaboration avec ce dernier, la coordination des relations fédérales-provinciales, des relations interprovinciales et des activités interprovinciales de coopération culturelle.

### **Le secteur des arts de l'environnement, des arts d'interprétation, des lettres et du cinéma**

Un sous-ministre adjoint coordonne le secteur des arts de l'environnement, des arts d'interprétation, des lettres et du cinéma. Cet aménagement administratif permet de regrouper, sous une même autorité, les unités qui ont des relations étroites et constantes avec des clientèles aussi variées que nombreuses.

### **Le secteur du patrimoine et des institutions**

Le secteur du patrimoine et des institutions est également dirigé par un sous-ministre adjoint de qui relève la Direction générale du patrimoine, les Archives nationales du Québec, la Bibliothèque nationale du Québec, les conservatoires et les musées.

## **Le secteur de la planification**

Une sous-ministre adjointe dirige le secteur de la planification, qui assume la planification des actions ministérielles et la coordination d'actions et de projets impliquant des intervenants d'autres niveaux de gouvernement.

La coordination des programmes gouvernementaux visant l'intégration de dossiers particuliers (Amérindiens, Inuit, personnes handicapées, ethnies et condition féminine) sont également sous la responsabilité de la sous-ministre adjointe à la planification.

Ce secteur englobe la Direction de la planification et de la programmation budgétaire, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle, le Service de la coordination des politiques gouvernementales et le Service de la coordination des relations interministérielles.

## **Direction de la planification et de la programmation budgétaire**

### ***Mandat et objectifs***

La Direction de la planification et de la programmation budgétaire a été créée officiellement au cours de l'exercice 1981-1982. Elle provient d'une intégration du Service de la recherche, qui relevait de la Direction générale des arts et des lettres, et de la Direction de la programmation, qui relevait de la Direction générale de l'administration.

Elle a pour mandat de rationaliser le processus d'allocation des ressources à l'intérieur du Ministère, d'élaborer des plans d'action, de concevoir de nouveaux modes d'intervention en collaboration avec les directions générales et de préciser les orientations générales du Ministère en relation avec celles d'autres ministères et partenaires, compte tenu du rôle propre au Ministère dans le développement culturel du Québec. Enfin, elle doit veiller à l'amélioration à moyen terme des instruments de planification, en particulier dans le domaine de la connaissance des

besoins et des critères d'évaluation des plans d'action culturels.

Pour ce faire, la Direction de la planification et de la programmation doit:

- exécuter ou superviser des travaux de recherche, d'étude, d'analyse et d'évaluation visant à préciser les orientations et priorités du Ministère;
- assurer le soutien technique aux directions sectorielles dans la définition et l'utilisation de critères d'évaluation de l'impact et de la performance des programmes et des interventions du Ministère;
- assurer la cohérence entre les programmes et les interventions du Ministère;
- assurer la direction ou la coordination des comités intersectoriels portant notamment sur l'élaboration de politiques ministérielles, de plans d'équipements culturels et sur la définition et la rationalisation des programmes financiers du Ministère;
- assurer la réalisation des activités ministérielles en rapport avec la programmation budgétaire: encadrement méthodologique des demandes préparées par les directions sectorielles, proposition au Bureau des sous-ministres de priorités budgétaires, coordination des rapports entre le Ministère et le Conseil du trésor;
- fournir l'aide conseil au Bureau des sous-ministres sur toutes les questions relatives aux activités de planification et de programmation, de même que sur les questions à caractère intersectoriel et interministériel.

### ***Réalisations***

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a poursuivi le bilan, entrepris en 1980-1981, des interventions du Ministère depuis 1976. Ce bilan constitue une assise importante au plan des politiques devant orienter les actions et les interventions du Ministère au cours des prochaines années. On a aussi apporté le soutien requis aux unités de travail chargées de l'élaboration des politiques ministérielles.

Dans le cadre du processus de régionalisation du Ministère, la direction a aussi effectué des recherches préalables et on a demandé au Bureau conseil en organisation (qui relève du Ministère

de la Fonction publique), une étude sur la gestion des programmes en région. Le rapport soumis sert actuellement comme un des éléments de base nécessaires à l'implantation de la régionalisation.

En plus d'accorder un soutien technique aux autres unités administratives dans le cadre de travaux de recherche ou de programmation, la Direction de la planification et de la programmation a préparé des formulaires de statistiques financières sur le budget et les dépenses annuelles en immobilisations afin d'assurer au Ministère une vue d'ensemble de ses interventions dans le secteur des équipements culturels. Elle a également mis au point un processus de mise à jour de ces données afin d'en assurer le suivi en cours d'année.

De plus, dans le cadre de la mise en place des municipalités régionales de comté, la Direction de la planification et de la programmation, en collaboration avec la Direction générale du patrimoine, a soumis à la direction du Ministère un plan d'organisation interne afin d'assurer, au sein du Ministère, la réalisation de la mission gouvernementale de la Loi 125 (Loi sur l'aménagement et l'urbanisme) et, dans ce cadre de coordination, a participé à la confection d'un premier document d'information sur les politiques et orientations, document transmis à la municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, on travaille actuellement à la mise en place d'un système unifié de cueillette de données devant faciliter la gestion administrative du Ministère. Enfin, la Direction de la planification et de la programmation a travaillé à la mise en oeuvre de la tournée de consultation du ministre des Affaires culturelles. On devra aussi produire un rapport-synthèse de cette tournée.

## **Direction générale de l'administration**

La Direction générale de l'administration a pour mandat d'élaborer des projets, de conduire des actions de planification et de développer des programmes, des systèmes et des méthodes en gestion des ressources de façon à appuyer les plans d'action, les programmes et les systèmes

du Ministère. Elle contribue aussi au développement des plans d'action, règlements et directives émanant des organismes de gestion centrale auprès desquels elle représente le Ministère dans le domaine de sa compétence. Elle assure, en outre, la diffusion de ces documents et en contrôle l'application.

C'est aussi à la Direction générale de l'administration qu'il revient d'organiser, de produire et de développer, à l'intention des gestionnaires, les services de soutien administratif et technique et les services-conseils afin que ceux-ci puissent exercer les responsabilités qui leur sont déléguées par le Ministère et les organismes de gestion centrale en ce qui concerne la gestion des ressources. À ce titre, soulignons l'engagement, au cours de l'exercice 1981-1982, d'un analyste en systèmes et en informatique qui a reçu le mandat de conseiller la direction et les gestionnaires sur l'élaboration et l'implantation de tout système, notamment de tout système relié à l'informatique, développé pour des fins de gestion et de contrôle de gestion.

Enfin, la Direction générale de l'administration a aussi comme responsabilité d'élaborer, de mettre en oeuvre, de développer et de contrôler l'application des instruments et des mesures d'évaluation de l'efficacité de la gestion des ressources.

## ***Direction des ressources humaines***

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Direction des ressources humaines a consenti des efforts soutenus de sensibilisation et de consultation des gestionnaires du Ministère. Ces efforts s'inscrivaient dans une perspective de délégation et de décentralisation de l'autorité en matière de gestion des ressources humaines.

## **La dotation**

Au cours de l'exercice 1981-1982, les efforts de ce service ont été axés vers l'élaboration de politiques sur les mouvements de personnel et sur l'accroissement de la mobilité interne comme source de recrutement. Cette année a aussi été marquée par la formation intensive de membres

de comités de sélection, en particulier par la diffusion du programme Sélection Plus. Des efforts importants ont enfin été consentis pour sensibiliser les employés du Ministère à leur carrière et les conseiller dans leurs démarches.

### **Les relations de travail**

Au cours de l'exercice 1981-1982, la préoccupation majeure du Service des relations de travail a porté sur la délégation aux gestionnaires des pouvoirs en matière d'application des conventions collectives. Cette délégation fut accompagnée de la préparation de séance de formation et de l'élaboration d'un manuel d'interprétation des conventions collectives.

Les gestionnaires du Ministère furent aussi impliqués dans la préparation des prochaines négociations. De plus, un comité conjoint d'employés et de gestionnaires fut formé pour promouvoir la santé et la sécurité au travail. Enfin, on a aussi consenti des efforts particuliers à la préparation des employés à leur retraite et dans l'administration de leurs avantages sociaux.

### **Le développement des ressources humaines**

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service du développement des ressources humaines fut l'instigateur de plusieurs sessions de formation visant à réaliser le plan ministériel d'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique.

Des journées de sensibilisation à la carrière et d'information, permettant de connaître les règles du jeu relatives au cheminement de la carrière, furent offertes à tout le personnel de soutien administratif. Toutes les employées professionnelles du Ministère furent aussi invitées à une journée de rencontre ayant comme objectif principal de faire le point sur leur carrière et de vérifier leur intérêt pour des fonctions de gestion. Cet exercice a permis d'identifier la relève cadre féminine du Ministère.

De plus, dans le cadre de la politique d'égalité en emploi, un congé d'études à temps partiel (1 journée ouvrable maximum par semaine) avec solde fut offerte aux employées désireuses d'ac-

célérer leur cheminement de carrière. Ce congé fut accordé par voie de concours selon des critères particuliers. Une banque de 500 jours/personne a été consentie à cette fin.

Par ailleurs, on a aussi organisé des sessions mensuelles de recyclage en langue française. Ces sessions, d'une durée de 4 jours, ont bénéficié à 90 participants et se continueront au cours de l'exercice 1981-1982.

Enfin, on a continué d'inciter les gestionnaires à appliquer certaines techniques d'analyse des besoins afin que le développement des ressources humaines réponde davantage aux exigences des unités administratives.

### **L'organisation administrative**

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a mis en place un service intégrant l'organisation administrative, la détermination du niveau des emplois et le contrôle des effectifs. Compte tenu que certaines unités administratives du Ministère se sont réorganisées au cours de l'exercice, on a dispensé à ce chapitre des services spécifiques.

De plus, pour assister les gestionnaires dans le cadre de la politique de compression des effectifs, un nouveau système de contrôle des effectifs, des postes et des organigrammes a été mis en place. Les efforts actuels de régionalisation des activités du Ministère ont aussi nécessité une certaine disponibilité.

Enfin, on a procédé à l'élaboration et à la mise à jour des politiques et des procédures en matière d'organisation administrative, d'évaluation des emplois et de contrôle des effectifs.

### **Les opérations de système**

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service des opérations de système a participé à la mise en place de la phase 2 du système SAGIP concernant les modes de rémunération variable et la mise en place d'un système de gestion intégré des documents. Des efforts particuliers ont aussi été axés vers l'allègement des procédures de traitement des dossiers des employés et à la révision des différents systèmes de contrôle des paiements.

## ***La Direction des ressources financières***

Afin de fournir aux gestionnaires du Ministère les services de développement, de soutien et de conseil requis pour la gestion des ressources financières, la Direction des ressources financières exerce les six grandes fonctions suivantes.

### **Le contrôle budgétaire ministériel**

Pour permettre aux gestionnaires du Ministère de mieux effectuer le contrôle de gestion, on a élaboré un plan de modification du système de contrôle budgétaire et de l'implantation de nouvelles modalités de fonctionnement de celui-ci. Les démarches nécessaires furent effectuées auprès du Bureau du contrôleur des finances et une nouvelle structure d'engagements fut approuvée pour l'exercice 1982-1983. Le contrôle budgétaire s'effectuera à un niveau différent et le gestionnaire sera ainsi mieux en mesure de suivre l'évolution de son budget.

### **La réalisation des étapes du cycle budgétaire**

La Direction des ressources financières a contribué à la réalisation des étapes du cycle budgétaire en complétant et en fournissant toutes les données financières utiles à la préparation de la revue de programme, à l'établissement des prévisions détaillées des crédits, de la programmation détaillée et de la défense des crédits.

### **Interprétation, diffusion et contrôle de l'application de la réglementation**

L'analyse, l'interprétation et la diffusion de la réglementation gouvernementale et des directives du Ministère sont également assurées par la Direction des ressources financières qui transmet l'information aux gestionnaires et, selon la pertinence de celle-ci, l'intègre au guide de gestion du Ministère. De plus, tous les engagements financiers font l'objet d'une vérification pour assurer le respect de la réglementation et la Direction des ressources financières assure également le cheminement des documents.

### **Le contrôle administratif en matière contractuelle**

L'attribution de contrats selon la procédure du fichier central des fournisseurs relève également de la Direction des ressources financières. L'information pertinente pour la bonne utilisation du fichier est transmise aux gestionnaires et les contractuels sont informés des procédures à suivre. On assume également la formation des comités de sélection des contractuels et les travaux de secrétariat de ces comités. Enfin, on vérifie, achemine et transmet les réquisitions au fichier et s'assure que le contrôle de l'exécution des contrats est effectué.

### **La représentation du Ministère auprès des organismes centraux**

La Direction des ressources financières assume le rôle d'interlocuteur auprès de différents ministères et organismes centraux tels le Conseil du Trésor, les ministères des Affaires intergouvernementales, des Transports, des Finances et des Travaux publics et de l'Approvisionnement en ce qui concerne les ressources financières.

### **Le plan de gestion financière**

La responsabilité de l'élaboration, de la mise à jour et du suivi de l'application du plan de gestion financière relève également de la Direction des ressources financières.

## ***La Direction des ressources matérielles***

La Direction des ressources matérielles offre aux gestionnaires du Ministère les services de soutien et de conseil relatifs à l'utilisation et à la gestion des ressources matérielles. Ces fonctions sont assumées par 5 unités administratives et par le bureau de Montréal.

### **Le bureau de Montréal**

Le bureau de Montréal agit, sur place, à titre de conseiller auprès des gestionnaires sur l'ensemble des services offerts par la Direction des ressources matérielles, de façon à éliminer les délais et à accélérer le règlement des dossiers concernant la région immédiate de Montréal.

### **Service de l'aménagement**

En plus d'assurer l'application des normes directives relatives à la gestion des espaces et des équipements, le Service de l'aménagement développe, conçoit, prépare et réalise les programmes d'aménagement des locaux, les plans d'acquisition et d'utilisation des équipements spécialisés et ameublement de bureau, et voit à la réalisation des programmes d'entretien de ces équipements. Dans ces domaines, il représente le Ministère auprès des organismes centraux.

Au cours de l'exercice 1981-1982, les conservatoires de musique de Québec, Rimouski et Montréal ont subi des réaménagements et des rénovations. Des travaux d'amélioration furent également exécutés aux Conservatoires d'art dramatique de Montréal et de Québec. De plus, le Conservatoire d'art dramatique de Montréal sera doté d'une salle de théâtre dont la première phase de réalisation est présentement en cours. Par ailleurs, les locaux occupés par le Ministère au 100, rue Notre-Dame est, à Montréal, font présentement l'objet de travaux d'amélioration des conditions de climatisation et de ventilation.

Par ailleurs, on a entrepris l'analyse des besoins en vue du regroupement prévu, en 1985, des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et les derniers espaces disponibles à la Maison des archives, à Québec, ont été aménagés. L'amélioration des conditions de sécurité dans les institutions nationales a fait l'objet d'une étude; le Bureau régional de Rimouski a été relocalisé dans le même édifice; l'expansion du magasin du Centre régional de l'Estrie des Archives nationales du Québec est en voie de réalisation; des travaux de réaménagement furent exécutés dans les locaux des Archives nationales du Québec à

Rimouski et à Noranda et, au Centre de restauration et de rénovation des oeuvres d'art, on a installé un nouveau système de sécurité et la chambre froide a été améliorée.

Enfin, on a procédé à un inventaire de toutes les mesures de sécurité dynamique et statique en place et requises pour le ministère des Affaires culturelles et ses institutions nationales. Un guide de mesures d'urgence et une procédure dans le domaine de la sécurité ont été mis en vigueur.

### **Services auxiliaires**

Au cours de l'exercice 1981-1982, diverses mesures furent prises pour accélérer la distribution du courrier interne et externe, pour améliorer le service de la reprographie, les opérations du magasin de fournitures de bureau, le contrôle des inventaires et la rapidité de la livraison des commandes de matériel.

On a aussi inauguré des activités sociales pour le personnel du Ministère en organisant un «cinéma-midi», des expositions de peintures et autres oeuvres de création réalisées par des personnes du Ministère. Enfin, au niveau de l'économie de l'énergie plusieurs études menées au cours de l'exercice 1981-1982 permettront la réalisation de projets au cours de l'exercice 1982-1983

### **Service de l'approvisionnement**

Le Service de l'approvisionnement assume l'ensemble des opérations relatives à la fourniture et à la distribution d'articles à un utilisateur en vue de satisfaire un besoin déterminé. Il conseille aussi la direction du Ministère et les gestionnaires sur l'ensemble des questions relatives à leurs besoins en matériel et équipement, à l'exception de ceux s'intégrant au plan d'aménagement et dispense l'expertise technique dans les matières pertinentes à ces questions.

De plus, il conçoit, développe et assure l'application des politiques, normes et procédures en rapport avec l'acquisition, la conservation et l'utilisation des ressources matérielles du Ministère et représente ce dernier dans ses rapports avec

les organismes et services centraux oeuvrant dans les secteurs de l'approvisionnement.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a contribué à l'acquisition d'équipement de traitement de textes par diverses unités administratives du Ministère, dont la Direction des ressources matérielles. C'est ainsi qu'on a pu opérer la saisie de toutes les données d'inventaire de l'équipement du Ministère et enregistré toutes les commandes traitées en cours d'exercice.

Enfin, le Service de l'approvisionnement assure l'application de la politique d'achat dans le but de favoriser l'achat de biens et de services québécois.

### Service de la gestion des documents

Le Service de la gestion des documents a la responsabilité d'administrer la politique ministérielle de gestion des documents. À cette fin, il doit:

- assurer le respect et l'application des règles et politiques gouvernementales relatives à la gestion des documents;
- représenter le Ministère auprès des organismes, autres ministères et comités concernés par la gestion des documents;
- conseiller le Ministère sur toutes questions relatives à la gestion, la conservation et l'élimination des documents;
- fournir l'expertise technique afférente à des éléments spécifiques de la gestion des documents;
- fournir le support technologique permettant aux gestionnaires d'administrer les pratiques et méthodes de gestion des documents;
- faire l'évaluation du programme de gestion des documents.

Le Service de la gestion des documents offre également, par l'entremise de deux services de dossiers, les fonctions complètes de réception et d'enregistrement du courrier, d'ouverture, de circulation et de garde de dossiers pour 15 unités administratives sises à l'édifice du 225, Grande Allée est, à Québec. De plus, en collaboration avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et le bureau de Montréal, elle assure les facilités d'entreposage de documents semi-actifs à Québec et à Montréal.

Au cours de l'exercice 1981-1982, en plus d'effectuer des expertises et de donner des avis techniques aux divers demandeurs, on a procédé à la mise en place du Service des dossiers de la direction du Ministère et à la centralisation de la masse documentaire du Service juridique du Ministère et du Service des relations intergouvernementales.

De plus, à la demande des usagers du Service du secrétariat du programme du 1% et du Service de l'artisanat et des métiers d'art, on a intégré leurs dossiers et documents au Service central des dossiers.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 1981-1982, on a défini, proposé et fait adopter par les autorités du Ministère une politique administrative de gestion des documents et un plan de mise en place d'un programme ministériel de gestion des documents. Durant cette même période, afin de faciliter l'accès à l'information et de réduire les tâches manuelles, un système informatique a été élaboré pour gérer la masse documentaire du Ministère. L'intégration à ce système des informations relatives aux différents services de dossiers présentement en place, en grand partie complétée, se poursuivra au cours du prochain exercice.

Enfin, dans le cadre de la poursuite de l'objectif de simplification des tâches, un second projet de mécanisation fut défini et précisé et se réalisera au cours de l'exercice 1982-1983.

### Le Centre de documentation

Le Centre de documentation a pour mandat de fournir au personnel du Ministère les informations utiles et pertinentes susceptibles de faciliter le déroulement des opérations, l'analyse des problèmes, la prise de décision et l'application de solutions en systématisant et rationalisant le choix, l'acquisition, le catalogage et la classification des documents, de même que la diffusion et l'utilisation de toute information documentaire nécessaire au fonctionnement du Ministère.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a rencontré les unités administratives désireuses de préciser leurs besoins, afin de mettre à jour les profils d'intérêts dressés l'année précédente, à la suite d'une enquête générale. Les données ainsi

recueillies servent à l'élaboration de la politique d'acquisition et de développement des collections et, par conséquent, ont orienté les acquisitions de volumes et les abonnements aux périodiques.

On a aussi poursuivi l'intégration et la rationalisation des collections, l'inventaire et l'étalage des cartes historiques et contemporaines, la refonte et l'intégration d'une partie du fichier des diapositives (environ 20 000 diapositives), le catalogage d'environ 500 documents imprimés et la mise à jour de plusieurs dossiers d'inventaire.

De plus, le Centre de documentation a achevé le traitement des quelques 350 dossiers et 1 800 diapositives des inventaires de l'art populaire et des calvaires et croix de chemin. Quelque 500 dossiers de la Direction générale du patrimoine (macro-inventaire et études spécifiques) ont aussi été catalogués, 1 500 fiches photographiques furent ajoutées au fichier iconographique et un inventaire partiel des photographies aériennes du macro-inventaire a été réalisé.

Le Centre de documentation a aussi fait paraître 22 numéros du bulletin des nouveautés. Un sondage mené auprès des utilisateurs a permis d'ajuster davantage le contenu et la présentation du bulletin à leurs besoins, notamment en présentant les nouveautés regroupées selon les secteurs d'intérêt.

Enfin, le Centre de documentation s'est conformé à la nouvelle «Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre» (loi 51) et à ses règlements parus dans la Gazette officielle du Québec le 19 août 1981.

### **Statistiques du Centre de documentation**

#### *Acquisitions*

- achats de documents: 657
- documents reçus en don ou de production interne: 900
- abonnements ou renouvellement d'abonnements à des périodiques: 450

*Prêts de documents:* 10 086

*Vente de photographies et diapositives:* 1 452

*Photocopies:* 11 098

*Demandes de recherches rapides ou exhaustives:* 375

## **Direction des communications**

### ***Mandat et objectifs***

La Direction des communications, qui relève du sous-ministre, a pour mandat de faire connaître les lois, règlements, plans d'action, services et programmes du Ministère. Elle doit, en outre, faciliter l'accès aux services offerts par le Ministère, favoriser la rétroinformation des secteurs spécialisés et du grand public et connaître les besoins des citoyens.

La Direction des communications conseille les autorités et les gestionnaires du Ministère en matière de communication et, à ce titre, elle conçoit, planifie, réalise et administre des programmes dans les domaines de l'information, des relations publiques, de la publicité, de l'édition et de l'audiovisuel en tenant compte des priorités et des besoins du Ministère.

Elle doit aussi produire des outils de communication qui permettent de développer, d'entretenir et d'améliorer la qualité des relations du Ministère avec ses employés et tous les citoyens intéressés au développement culturel.

Pour atteindre ses objectifs, la Direction des communications a été divisée en 5 secteurs.

### **Administration**

Ce secteur voit à la bonne marche de l'ensemble des procédés administratifs de la direction. Il joue également le rôle d'agent de liaison auprès des services administratifs des directions générales et des institutions nationales pour toutes leurs dépenses en communication.

### **Information et relations publiques**

Les agents d'information de ce secteur conçoivent et réalisent des programmes de communication susceptibles d'intéresser le public aux activités et aux services du Ministère. Ils répondent aussi aux demandes de renseignements du public et préparent une revue de presse quotidienne.

## Édition

Le secteur de l'édition doit superviser et coordonner toutes les activités de production concernant les publications du Ministère (volumes, catalogues, brochures, dépliants, affiches) et, à cet égard, il assure la réalisation ou la supervision des étapes suivantes:

- révision des textes;
- conception graphique et typographique;
- photogravure et lithogravure;
- impression et confection;
- relations et négociations avec l'Éditeur officiel du Québec (prix de vente et diffusion);
- élaboration de plans de distribution pour les publications gratuites.

## Audiovisuel

La Direction des communications assure aux autres directions du Ministère les services d'un conseiller dans le domaine de l'audiovisuel. Ces services se traduisent principalement par diverses consultations sur les équipements, les installations, les personnes-ressources et par la coordination de la production de documents audiovisuels.

## Bureau de Montréal

Le bureau de la Direction des communications à Montréal doit concevoir et réaliser les programmes de communication pour les directions générales et les institutions nationales du Ministère présentes à Montréal: le bureau régional, la Direction générale du patrimoine, le Musée d'art contemporain, la Bibliothèque nationale du Québec, le Conservatoire de musique et d'art dramatique et le Centre régional de Montréal des Archives nationales du Québec.

## Réalisations

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Direction des communications gère, à même ses budgets, 5 sous-activités.

## Administration

Ce secteur a assuré la bonne marche quotidienne de la direction en s'occupant des dépenses inhérentes à son fonctionnement: frais de voyage, achat de matériel de bureau et d'équipement, etc.

## Services techniques

Ce secteur a absorbé tous les coûts indirects reliés à la réalisation, en régie interne, de différents projets de communication, que ce soit en édition (graphisme et photocomposition), audiovisuel, information, relations publiques et publicité.

## Communications internes

Cette activité vise à doter le Ministère d'instruments de communication permettant une meilleure circulation de l'information à l'intérieur du Ministère et à susciter chez les employés un sentiment d'appartenance. Au cours de l'exercice 1981-1982, on a réalisé les projets suivants:

- collaboration à la publication d'un bulletin d'information émis par le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle et distribué régulièrement au personnel du Ministère intéressé par les droits d'auteur;
- organisation d'activités soulignant les 20 années d'existence du Ministère;
- publication mensuelle d'un nouveau journal interne: Intermac;
- lancement d'une lettre circulaire, Virage, afin de faire connaître aux employés la réflexion amorcée cette année au Ministère sur son orientation;
- édition et distribution au personnel du plan d'action du Ministère dans le cadre du programme de l'égalité des chances en emploi;
- mise en place de divers documents de gestion permettant une meilleure circulation de l'information auprès des gestionnaires.

### Communications institutionnelles

Cette activité vise à souligner les interventions de l'ensemble du Ministère à l'endroit de ses différentes clientèles en mettant l'accent sur les motifs qui influencent les décisions et en faisant connaître ces décisions à la population. Au cours de l'exercice 1981-1982, on a réalisé à ce titre les projets suivants:

- mise en place d'un nouvel outil de communication à l'intention des organismes et associations oeuvrant dans le secteur culturel: «Nouvelles»;
- organisation d'une vaste tournée de consultation du ministre des Affaires culturelles et publication, à cette fin, d'un document de travail intitulé «Le Québec, un enjeu culturel».

### Promotion culturelle

Cette activité consiste à promouvoir la culture québécoise tant au Québec qu'à l'étranger. Au cours de l'exercice 1981-1982, on a réalisé les projets suivants:

- collaboration à la production d'un film gouvernemental sur le savoir-faire des Québécois dans le domaine culturel;
- production, en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, d'un dépliant de promotion de certains équipements culturels ainsi que d'une série de publi-reportages à l'intention des médias régionaux;
- publication d'un nouveau titre de la collection «Civilisation du Québec: L'édition au Québec de 1960 à 1977». Cet ouvrage étudie pour la première fois l'importante industrie culturelle qu'est l'édition en tant que phénomène social.

### Autres programmes de communication

En plus de ses propres activités, la Direction des communications gère aussi d'autres plans de communication desservant les différentes unités administratives du Ministère. Elle utilise toutefois à cette fin les budgets des diverses directions et institutions nationales ayant recours à ses services.

Ces activités sont diversifiées: information sur les différents programmes d'aide et de subvention au moyen de communiqués de presse, publicité, dépliant, etc., promotion des activités générées par les institutions nationales au moyen de catalogues, affiches et brochures, soutien à l'animation de biens culturels, organisation de conférences de presse, etc. La liste de ces programmes de communication s'établit comme suit:

#### Arts et lettres

- publication d'un répertoire des créateurs en arts de l'environnement et lancement de ce répertoire ainsi que de la Bibliographie de l'artisanat;
- organisation de la remise des Prix du Québec et promotion des lauréats auprès des médias et du milieu culturel et scientifique;
- promotion d'un nouveau programme d'intégration des arts à l'architecture: affiche, dépliant, publicité, communiqués de presse;
- promotion d'un concours de création interdisciplinaire dans le cadre du programme Pareille, pas pareils: pochette de presse, publicité, relations avec la presse;
- information sur les programmes d'aide financière et technique (annonce et résultats).

#### Patrimoine

- promotion des activités tenues dans les différentes propriétés et les emplacements historiques gérés par le Ministère: la place Royale, la Grande Ferme, Pointe-du-Moulin, l'île-des-Moulins, etc.;
- participation à l'organisation d'un colloque sur l'archipel de Mingan et conception graphique du matériel de promotion de cet événement;
- contribution à la mise en place d'un programme de sensibilisation à la protection des ressources archéologiques;
- dans la collection «Les cahiers du patrimoine», publication du «Patrimoine architectural du Pontiac» et lancement à l'occasion d'un forum sur l'Outaouais québécois;
- dans la collection «Dossiers» qui fait état de diverses recherches dans le domaine de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'architecture et des oeuvres d'art, édition de deux publica-

- tions: «Activités archéologiques 1977-1978» et «Les biens culturels du Québec classés ou reconnus au 1<sup>er</sup> janvier 1981»;
- dans la collection «Les retrouvailles» qui retrace l'histoire de bâtiments et de lieux patrimoniaux importants, réédition de deux publications: «La plaine côtière de Bellechasse» et «Le Manoir de Tonnancour».
  - organisation du lancement du programme de restauration des maisons anciennes à l'île d'Orléans et production du matériel de promotion;

#### Musée du Québec

- promotion des services et des activités (communiqués, activités de relations publiques, publicité);
- édition de toutes les publications, affiches et catalogues reliés aux principales expositions du Musée: Noël et Cozic, Riopelle, l'art inuit et l'exposition itinérante des photographes Mia et Klaus;

#### Musée d'art contemporain

- promotion des services et des activités du Musée (communiqués, activités de relations publiques, publicité): Hervé Fischer, Françoise Sullivan, René Derouin, Art et féminisme;
- organisation et promotion du premier Festival international du film sur l'art qui a attiré plus de 15 000 personnes à la présentation de 50 films en provenance de 12 pays.

#### Musées privés et développement muséologique

- promotion du réseau des musées privés et centres d'exposition au moyen de publi-reportages dans les hebdomadaires, de communiqués de presse, de la publicité et de la réédition d'un répertoire des établissements muséologiques;
- organisation de l'inauguration du Centre de conservation du Québec;
- organisation d'une conférence de presse en collaboration avec le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en vue de dévoiler les noms des professionnels de l'équipe gagnante du concours d'architecture pour le Musée national de la civilisation.

#### Archives nationales du Québec (ANQ)

- promotion des expositions ayant eu cours aux ANQ: «Hommage au Québec» d'Eugen Kedl. «Des oiseaux» de Jean-Luc Grondin et «Terre et trame» d'un groupe de 27 céramistes et lissiers du Québec;
- information sur les programmes d'aide financière et technique (annonce et résultats).

### Service gouvernemental de la propriété intellectuelle

En septembre 1979, le Conseil des ministres entérinait la création d'un Service gouvernemental de la propriété intellectuelle placé sous la responsabilité du ministère des Communications. Puis, en novembre de la même année, le Comité interministériel du droit d'auteur remettait au ministre d'État au développement culturel son rapport: «Le droit d'auteur, instrument de développement culturel», qui a inspiré la rédaction d'un Livre blanc intitulé «La juste part des créateurs.»

En octobre 1980, le Conseil des ministres, tout en acceptant la politique sur le droit d'auteur, demandait la création d'un Service de la propriété culturelle au sein du ministère des Affaires culturelles. Il y eut donc concertation entre les ministères des Communications et des Affaires culturelles afin d'éviter qu'il n'y ait chevauchement entre les deux services. C'est ainsi que, le 28 avril 1981, le Conseil du Trésor acceptait la création d'un seul Service gouvernemental de la propriété intellectuelle sous la responsabilité du ministère des Affaires culturelles et que ce service héritait, du fait même, des mandats découlant des décisions du Conseil des ministres de septembre 1979 et d'octobre 1980.

#### *Mandat*

Le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a pour mandat:

- d'effectuer des recherches sur le droit d'auteur;
- d'élaborer des politiques dans ce domaine;

- de coordonner, de normaliser et de soutenir les opérations des ministères et organismes gouvernementaux touchant les droits d'auteur du gouvernement et les droits des auteurs dont le gouvernement acquiert ou utilise les oeuvres;
- de fournir au public les renseignements demandés, à l'exception d'opinions juridiques.

Le service doit aussi veiller à la réalisation à court terme de certaines mesures présentées dans «La juste part des créateurs» soient le paiement de redevances pour la reproduction, dans les institutions d'enseignement et dans les bibliothèques publiques, d'oeuvres protégées; la compensation pour l'exposition d'oeuvres d'art dans les musées subventionnés par le gouvernement et l'octroi d'une aide financière aux organismes spécialisés dans la reproduction d'oeuvres graphiques destinées aux handicapés visuels.

### *Ressources humaines et financières*

Le budget total voté au Service gouvernemental de la propriété intellectuelle pour l'exercice 1981-1982 a été de 87 100,00 \$.

Quant aux effectifs du service, ils étaient de 4 employés répartis selon les catégories d'emploi suivantes:

- adjoint aux cadres: 1
- professionnels: 3

Deux postes de professionnels sont encore vacants et seront comblés au début de l'exercice 1982-1983. De plus, le service a bénéficié du travail d'un conseiller prêté par l'Office de planification et de développement du Québec et d'une employée de secrétariat à titre d'occasionnelle.

### *Réalisations*

Dans le but d'harmoniser les pratiques des ministères et organismes gouvernementaux et, au besoin, de rendre ces pratiques conformes à la politique gouvernementale en matière de propriété intellectuelle, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a commandé, au cours de l'exercice 1981-1982, certaines études à divers spécialistes en droit d'auteur. Ces études touchent à la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (programme

du 1%), à la diffusion des documents conservés à la Bibliothèque nationale du Québec et aux Archives nationales du Québec et à la reproduction, par les ministères et organismes du gouvernement, d'oeuvres protégées.

Il a aussi amorcé, avec le concours de l'Institut québécois de recherche sur la culture et des ministères de l'Éducation, des Communications et des Affaires culturelles, un inventaire de leurs pratiques administratives en matière de droit d'auteur afin de proposer, au besoin, des politiques en cette matière. De plus, en collaboration avec le Centre de documentation du ministère des Affaires culturelles, le service a fait l'acquisition d'ouvrages spécialisés sur le droit d'auteur et procédé à un inventaire des documents, études et travaux afférents à ce sujet et répartis dans divers ministères.

Le service a également publié des bulletins d'information sur ses activités et sur certains problèmes relatifs au droit d'auteur ainsi qu'une brochure de vulgarisation de la Loi sur le droit d'auteur destiné à renseigner les créateurs sur leurs droits: «L'essentiel sur le droit d'auteur». On a, de plus, préparé un guide à l'usage des services juridiques du gouvernement et de ses gestionnaires pour les questions touchant le domaine de la propriété intellectuelle ainsi qu'un annuaire des organismes ou sociétés pouvant accorder des autorisations d'utilisation ou de reproduction d'oeuvres protégées. Cet annuaire vise à faciliter l'obtention des autorisations requises par la Loi.

Afin de susciter la concertation parmi les regroupements de créateurs dont les oeuvres jouissent de la protection de la Loi, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a réuni, pour une première fois, les sept grandes associations de créateurs et proposé une mise en commun de leurs ressources en vue d'une meilleure défense et connaissance de leurs droits. Il a également rencontré des sociétés de gestion et de perception de redevances pour les auteurs. Au niveau international, des contacts furent établis avec des organismes tels l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Association artistique et littéraire internationale et l'Internationale Gesellschaft fur Urheberrecht.

Des actions ont aussi été entreprises en vue de mettre fin à la reproduction ou à l'enregistrement d'oeuvres protégées dans les institutions d'enseignement et de conclure des ententes avec les détenteurs de droits pour l'utilisation et la reproduction de ces oeuvres. Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a constitué une table ronde avec le ministère de l'Éducation et a fourni à ce ministère une étude faisant état des paramètres dont il faudra tenir compte lors des négociations entre les représentants des utilisateurs dans le réseau de l'enseignement et les titulaires de droits. On a aussi confié à un spécialiste en droit d'auteur le soin d'étudier les divers volets juridiques qu'impliquait une entente en ce domaine tout en suscitant, parmi les titulaires de droits et les écrivains québécois, une concertation en vue de la négociation avec les institutions d'enseignement.

De son côté, le ministère de l'Éducation a formé un comité mixte composé de représentants de la Fédération des collèges, de l'Association des collèges privés et du ministère de l'Éducation. Ce comité a pour mandat d'établir, au niveau collégial, les besoins en matière de reproduction d'oeuvres protégées en vue de négociations ultérieures avec les titulaires de droits.

Dans le même ordre d'idées, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a suscité la création de deux comités de travail, l'un regroupant les artistes (graveurs, lissiers, sculpteurs et peintres) et l'autre formé de représentants de la Société des musées québécois. Les travaux de ces comités portent sur l'inventaire et l'analyse des pratiques existantes dans les musées privés et la préparation de propositions pour l'élaboration d'un programme de paiement de redevances aux artistes québécois lors de l'exposition de leurs oeuvres.

Enfin, au cours de l'exercice 1981-1982, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a entrepris l'inventaire, l'analyse et l'évaluation des besoins des organismes spécialisés dans la reproduction d'oeuvres graphiques destinées aux handicapés visuels.

## L'aide financière

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service gouvernemental de la propriété intellectuelle a accordé des subventions globales de 19 800,00 \$ à des regroupements de créateurs, contribuant ainsi à la réalisation de projets visant à assurer et à permettre une meilleure connaissance et protection des droits des créateurs.

1. Société professionnelle des auteurs-compositeurs québécois:  
*Objet:* Projet de licence type de reproduction mécanique d'oeuvres musicales;  
*Montant:* 3 500 \$
2. Société des artistes en arts visuels du Québec inc.:  
*Objet:* Tenue d'une table ronde/conférence sur le droit d'auteur et les arts visuels ainsi que la publication d'une section sur le droit d'auteur dans un numéro de «Propos d'Art»;  
*Montant:* 4 100 \$
3. Conseil de la sculpture du Québec:  
*Objet:* Révision et publication d'un mémoire sur les droits d'auteur;  
*Montant:* 1 500 \$
4. Conseil de la gravure du Québec,  
Conseil des arts textiles du Québec,  
Société des artistes en arts visuels du Québec:  
*Objet:* Élaboration de contrats types de dépôt, de location, de prêt, de vente ou de cession d'oeuvres des créateurs en arts visuels;  
*Montant:* 3 300 \$
5. Le Centre d'essai des auteurs dramatiques:  
*Objet:* Production d'un bottin d'information sur le droit d'auteur et les auteurs dramatiques québécois;  
*Montant:* 3 900 \$
6. Union des écrivains québécois:  
*Objet:* Compilation et analyse des contrats utilisés par les maisons québécoises d'édition.  
*Montant:* 3 500 \$

**Total: 19 800 \$**

## 2. Direction des bureaux régionaux

### Direction des bureaux régionaux

#### *Mandat et objectif*

La Direction des bureaux régionaux a pour mandat de fournir au ministère des Affaires culturelles l'expertise et l'éclairage requis afin d'assurer dans chacune des régions une meilleure réponse aux besoins constatés lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre des plans ou des programmes sectoriels du Ministère. Elle est aussi l'interlocuteur du ministère des Affaires culturelles auprès des autres ministères et des intervenants régionaux et locaux avec lesquels elle assure des relations constantes afin que le Ministère, tout en satisfaisant à ses critères de qualité et de pertinence, puisse répondre adéquatement aux besoins et respecter les particularismes régionaux.

C'est le bureau régional qui représente le Ministère sur chaque territoire. Il a pour mandat de véhiculer auprès du public une information complète sur les différents programmes mis à sa disposition par le Ministère et de fournir à ce dernier une rétroaction quant à l'application concertée des programmes des différents services du Ministère. De plus, il participe aux travaux de la Conférence administrative régionale, qui regroupe les représentants régionaux des différents ministères présents en région.

#### *Structure*

La Direction des bureaux régionaux est constituée d'un réseau de 9 bureaux répartis dans chaque région administrative du Québec (à l'exception du Nouveau-Québec) et d'un bureau central ayant pour fonction de planifier et d'orchestrer les activités du réseau.

Elle est appuyée par les Conseils de la culture, organismes privés, autonomes et sans but lucratif, créés en 1977. Les conseils assument des fonctions d'animation, de consultation, de concertation et de développement sur leur territoire. Il existe 11 Conseils de la culture dont les membres proviennent du milieu culturel régional. Les administrations municipales, de plus en plus conscientes de l'impact des programmes culturels tant au point de vue artistique qu'économique, participent aussi de plus en plus à la vie culturelle régionale.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Direction des bureaux régionaux a contribué, par son expertise, à l'application de certains programmes de subventions du ministère des Affaires culturelles.

C'est ainsi qu'elle a appuyé la Direction des arts d'interprétation dans l'application du programme Arts de la scène. Dans ce cas, des enveloppes budgétaires régionales furent déterminées sur la base de celles de l'exercice financier précédent, sauf pour les organismes institutionnels ou nationaux.

On a aussi contribué à l'application du programme Ose-Arts, un programme de main-d'oeuvre résultant d'une collaboration interministérielle dont la conception et la coordination relèvent de la Direction des arts de l'environnement du ministère des Affaires culturelles. Ce programme demande au travailleur culturel à la recherche d'un emploi de présenter un projet répondant au besoin d'une entreprise culturelle. Lorsqu'un accord est conclu à ce stade, le projet est étudié par un Centre de main-d'oeuvre du Québec, qui consulte le ministère des Affaires culturelles. Les bureaux régionaux analysent alors le contenu culturel des projets tandis que

les centres de main-d'oeuvre du Québec et les Directions régionales de la main-d'oeuvre se prononcent quant à l'acceptation du projet en vertu des critères de l'embauche. Les résultats de ce programme figurent au rapport de la Direction des arts de l'environnement.

La Direction des bureaux régionaux a aussi participé activement à l'administration des programmes normalisés «Connaissance du patrimoine» et «Animation du patrimoine». Elle a suscité la présentation de projets en faisant la promotion de ces programmes, aidé à la constitution de jurys et analysé les projets présentés. Les résultats de ces programmes figurent au rapport de la Direction générale du patrimoine.

Les bureaux régionaux doivent également jouer un rôle important dans l'utilisation du Fonds de développement régional et dans la mise en oeuvre ou le suivi des projets financés à même ce fonds. Ce programme favorise la mise en valeur des ressources régionales et la coordination des interventions gouvernementales dans les régions, tout en permettant des investissements en immobilisation, en restauration, en réaménagement, en équipement et la réalisation de certaines études. Ces investissements, tout en

favorisant le développement culturel régional, engendrent des retombées économiques souvent importantes dans les régions éloignées des grands centres du Québec. Dans ce cas, le directeur du Bureau régional, en sa qualité de représentant du ministère des Affaires culturelles, siège à la Conférence administrative régionale et pilote les projets se réclamant du Fonds auprès de la section régionale de l'Office de planification et de développement du Québec. Le lecteur trouvera au tableau suivant cette section la répartition des investissements réalisés en 1981-1982 par le Fonds de développement régional.

La Direction des bureaux régionaux participe aussi à un autre programme d'investissement dont le compétence relève de l'Office de planification et de développement du Québec. Il s'agit du Programme expérimental de création d'emplois communautaires, dont les critères généraux sont d'assurer la création d'au moins trois nouveaux emplois et d'amener l'entreprise au seuil de la rentabilité dans un délai de deux ans après l'acceptation du projet. Au cours de l'exercice 1981-1982, les projets à caractère culturel approuvés dans le cadre de ce programme totalisent 1 004 880,00 \$.

### Investissements de sources extérieures au ministère des Affaires culturelles<sup>(1)</sup> pour l'exercice financier 1981-1982.

Régions	Office de planification et de développement du Québec		Programme expérimental création emplois communautaires	
	Nombre de projets approuvés et financés	Investissements (FDR)	Nombre de projets approuvés	Investissements (PECEC)
Est du Québec	2	289 656 \$	1	23 000 \$
Saguenay — Lac St-Jean	1	5 000 \$	—	—
Québec	3	295 000 \$	4	162 777 \$
Mauricie — Bois-Francs	—	—	—	—
Estrie	1	87 500 \$	1	56 000 \$
Rive-Sud de Montréal	—	—	—	—
Laurentides	—	—	2	100 500 \$
Lanaudière	—	—	—	—
Montréal-Centre	—	1 200 000 \$	17	642 603 \$
Outaouais	—	—	1	20 000 \$
Abitibi-Témiscamingue	1	60 000 \$	—	—
Côté-Nord	1	215 000 \$	—	—
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>2 152 156 \$</b>	<b>26</b>	<b>1 004 880 \$</b>

1. Pour tout renseignement, consulter la partie du rapport concernant les statistiques administratives des différentes directions du Ministère.

La Direction des bureaux régionaux a également la responsabilité de gérer le budget de subventions des Conseils régionaux de la culture. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 11 Conseils de la culture se sont partagés une somme de 938 000,00 \$. La répartition de ces subventions s'effectue selon les facteurs suivants: minimum de base, per capita et éloignement. À cette somme, il faut ajouter une subvention de 26 000,00 \$ versée au Conseil de comté des Îles-de-la-Madeleine, pour l'engagement d'un agent culturel et pour défrayer le coût de ses déplacements.

#### • Aide aux Conseils régionaux de la culture

Conseil de la culture de l'Est du Québec Inc.	101 360 \$
Conseil de la culture du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chibougamau, Chapais Inc.	95 097 \$
Conseil de la culture de la région de Québec	101 360 \$
Conseil de la culture Mauricie—Bois-Francs (centre du Québec)	88 798 \$
Conseil de la culture de l'Estrie	88 798 \$
Conseil de la culture Laurentides Inc.	55 352 \$
Conseil de la culture de Lanaudière Inc.	40 082 \$
Conseil de la culture de la Rive-sud de Montréal Inc.	101 360 \$
Conseil de la culture de l'Outaouais	88 798 \$
Conseil de la culture Abitibi-Témiscamingue	88 798 \$
Conseil de la culture Côte-Nord	88 798 \$
Conseil de comté des Îles-de-la-Madeleine	26 000 \$
<b>Total:</b>	<b>964 600 \$</b>

Enfin, les bureaux régionaux ont aussi contribué à élargir la diffusion de d'autres programmes du ministère des Affaires culturelles tels que l'aide aux salons du livre et aux bibliothèques municipales, la promotion des arts plastiques, le patrimoine autochtone, l'artisanat, la politique du 1%, l'aide aux musées privés et aux centres d'exposition, en plus de fournir l'expertise régionale pour ces programmes.

**Programme 4**  
**Arts de l'environnement**  
**visuel**



## 1. Amélioration de l'environnement visuel

### Direction des arts de l'environnement

#### *Mandat et objectifs*

La Direction des arts de l'environnement a pour mandat de:

- regrouper sous une même direction l'ensemble des activités du secteur en unissant les efforts multidisciplinaires des artistes, artisans, architectes, designers et créateurs;
- de concevoir des plans d'action intégrés débouchant sur une amélioration des conditions sociales, matérielles et techniques de ses clients;
- de mettre à contribution les différentes ressources des autres ministères et organismes susceptibles de participer à l'avancement des créateurs.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, la Direction des arts de l'environnement a participé étroitement aux travaux du comité interministériel de l'École nationale des métiers d'art. Elle a aussi administré ou participé à l'administration de plusieurs programmes d'aide dans les domaines des arts de l'environnement, des arts plastiques et de l'artisanat, du programme d'intégration des arts à l'architecture et du programme Ose-Arts.

### Programme d'intégration des arts à l'architecture

Ce programme vise à faire réaliser des oeuvres d'art intégrées à tous les édifices publics assujettis au décret 505-81 sur l'ensemble du territoire québécois. C'est le Secrétariat du programme de l'intégration des arts à l'architecture qui a pour mandat de voir à l'application de ce décret conjointement avec les ministères et organismes constructeurs.

Le rôle du Secrétariat consiste principalement à créer des groupes conseils régionaux pour la sélection de créateurs et de créatrices devant réaliser des projets et à mettre sur pied des banques de renseignement sur les candidats et candidates dans chacun des bureaux régionaux du Ministère.

Au cours de l'exercice 1981-1982, les représentants du ministère des Affaires culturelles ont approuvé 100 programmes d'intégration d'oeuvres d'art dont 61 pour le ministère des Affaires sociales, 20 pour les bibliothèques de 13 municipalités, 17 pour le ministère des Travaux publics, 1 pour le ministère de l'Énergie et des Ressources et 1 pour Radio-Québec. Les groupes conseils ont siégé pour 92 de ces projets.

#### *Ose-Arts*

La Direction des arts de l'environnement a assumé la coordination de ce volet du programme d'intégration des jeunes à l'emploi (PIJE, 5<sup>e</sup> volet) appelé Ose-Arts.

Au total, plus de 1 400 nouveaux emplois culturels ont été créés dans l'ensemble du Québec. Les emplois dans les différents secteurs ont été répartis de la façon suivante, ce qui correspond aux objectifs de décloisonnement de la Direction:

Arts de l'environnement: 39,7%

Arts d'interprétation: 10,7%

Secteur du livre et des bibliothèques: 7,9%

Projets multidisciplinaires: 39,1%

C'est le ministère du Travail et de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu qui administrent le programme.

### Service de l'artisanat et des métiers d'arts

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de l'artisanat et des métiers d'arts a continué de veiller à l'administration de la politique d'artisanat et de trois programmes d'aide financière: l'aide financière aux regroupements d'artisans, l'aide financière à la formation et au perfectionnement des artisans et, enfin, l'aide financière à la commercialisation.

#### Aide financière aux regroupements d'artisans

L'aide financière aux corporations régionales d'artisans vise d'abord à créer ou à consolider des organismes représentant les artisans dans les dix régions du Québec. Ces structures offrent un large éventail de services aux artisans de chacune des régions: information, gestion, production, approvisionnement, mise en marché et formation. De la somme de 556 300,00 \$ ainsi consentie, un montant de 76 000,00 \$ fut partagé entre deux régions ne possédant pas encore de structure régionale de services.

#### ● Aide financière aux associations régionales d'artisans.

Organismes	Montant
<i>- Associations</i>	
Corporation des métiers d'art du Saguenay—Lac-Saint-Jean	45 251 \$
Corporation des artisans de Québec	50 091 \$
Corporation des métiers d'art du Coeur du Québec	43 672 \$
Métier d'art des Cantons de l'Est Inc.	49 513 \$
Métier d'art Rive-Sud Inc.	43 757 \$
Métier d'art de Montréal Inc.	44 482 \$
Corporation des artisans de Laval	44 848 \$
Corporation des artisans de Laurentides-Lanaudière	49 344 \$

Corporation des métiers d'art Abitibi-Témiscamingue	38 444 \$
Corporation des métiers d'art Côte-Nord Inc.	45 897 \$
Administration régionale Crie	25 000 \$
<i>Sous-total</i>	480 299 \$

#### *- Est du Québec*

La Samarre Inc.	6 000 \$
Les Ateliers Jeannine Morency Inc.	6 500 \$
Les Ateliers Roger et Thérèse Bataille	5 755 \$
Andrée Métivier-Gagnon	3 000 \$
Laurence Crépeau	800 \$
Coopérative d'artisanat des Îles-de-la-Madeleine	3 600 \$
Paul Pelletier	2 000 \$
Lysanne Fallu	1 245 \$
Esther Michaud	1 800 \$
Anne-Marie Legendre	3 000 \$
Yvon Soucy	1 500 \$
Michel Roy	2 800 \$
<i>Sous-Total</i>	38 000 \$

#### *- Outaouais*

Les Métiers d'art Epsilon Inc.	6 750 \$
La Mégisserie Saint-André Inc.	5 234 \$
Pierre Debain	3 000 \$
Jean-Yves Vigneau	677 \$
Jocelyn Bisson	3 000 \$
France-Andrée Cyr	400 \$
Keith Ogilvie	1 939 \$
Jay Sheeks	3 000 \$
Charles Savard	4 000 \$
Anne-Hélène Gagné	3 000 \$
Diane Beauséjour	3 000 \$
Red Léonard et Renée Léonard	4 000 \$
<i>Sous-total</i>	38 000 \$

<b>Total</b>	<b>556 299 \$</b>
--------------	-------------------

#### Aide financière à la formation et au perfectionnement des artisans

Au cours de l'exercice 1981-1982, une somme de 190 000,00 \$ fut utilisée afin de permettre aux artisans de continuer leur démarche de perfectionnement dans leur métier respectif. À ce chapitre, on est intervenu par l'aide apportée aux écoles privées de métiers d'art et le maintien de 2 centres de documentation à Montréal et à Québec.

### ● Aide financière à la formation et au perfectionnement des artisans.

Organismes	Montant
<b>A) Écoles privées:</b>	
Atelier de joaillerie Enr.	10 000 \$
Corporation du Moulin de la Chevrotière	30 000 \$
Maison du Potier	10 000 \$
Centre de céramique Poterie Bonsecours	30 000 \$
Centre de formation et de recherche en textiles de Québec	10 000 \$
Centre des arts visuels	30 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>120 000 \$</b>
<b>B) Centres de documentation:</b>	
Centre de documentation Jean-Marie Gauvreau	
Centrale d'artisanat du Québec	35 000 \$
Centre de documentation de la Corporation des artisans de Québec	35 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>70 000 \$</b>
<b>Total</b>	<b>190 000 \$</b>

### *Aide financière à la commercialisation*

Une somme de 31 200,00 \$ fut aussi consacrée au développement et à la mise en marché de l'artisanat. Ce montant fut utilisé pour l'impression d'un catalogue en métiers d'arts et la réorganisation d'une entreprise régionale.

### **Service de la promotion des arts plastiques**

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de la promotion des arts plastiques a privilégié, comme au cours des trois dernières années, l'amélioration des conditions matérielles et techniques de la création et contribué à la valorisation du statut socio-économique des créateurs professionnels du Québec.

Pour ce faire, elle a administré 3 programmes d'aide financière: aide financière à la production, aide financière à la promotion et aide financière à la mise en valeur du statut social des créateurs.

### *Aide financière à la production*

Ce programme d'aide financière vise à créer des conditions optimales de production d'oeuvres d'art par la mise en valeur des ressources existantes et par une aide apportée aux organismes de production dont la gestion relève des créateurs qui y sont engagés. Il comporte deux volets.

Le premier volet, l'aide financière aux ateliers de production en gravure, s'adresse à des organismes à but non lucratif administrés par les créateurs eux-mêmes et offrant des services techniques dans les diverses disciplines de la gravure. Une somme globale de 139 331,00\$ fut accordée ainsi au cours de l'exercice 1981-1982:

- Association Presse-Papier Inc.: 21 170,00 \$
- Atelier de l'Île Inc.: 20 489,00 \$
- Atelier de réalisations graphiques Inc.: 30 467,00 \$
- Atelier libre de recherches graphiques Inc.: 30 060,00 \$
- Graff Centre de conception graphique Inc.: 31 245,00 \$
- Studio Graphia Inc.: 5 900,00 \$

Le second volet, le programme «Ressources Techniques», vise à fournir à un plus grand nombre de créateurs et créatrices québécois un cadre de travail propice aux activités de recherche et de production de projets nécessitant un apport technique spécial. Au cours de l'exercice 1981-1982, on a sensiblement élargi le réseau d'établissements participant au programme et fourni une aide de 119 500,00 \$ répartie ainsi:

- Cégep Ahuntsic: 14 000,00 \$
- Cégep du Nord-Ouest: 3 500,00 \$
- Cégep du Vieux-Montréal: 14 000,00 \$
- Cégep de Sainte-Foy: 7 000,00 \$
- Université de Montréal: 14 000,00 \$
- Université du Québec à Chicoutimi: 14 000,00 \$
- Université du Québec à Hull: 14 000,00 \$
- Université du Québec à Trois-Rivières: 25 000,00 \$
- Université du Québec à Rimouski: 14 000,00 \$

Le Cégep de Rimouski, de même que ceux de Rivière-du-Loup, de la Gaspésie et de Matane, participent aussi à ce programme conjointement avec l'Université du Québec à Rimouski. Cette année, 31 personnes ont bénéficié de ce programme.

*Aide financière à la diffusion et à la promotion*

Ce programme d'aide vise à promouvoir la recherche de nouvelles formes d'art en arts plastiques et une connaissance accrue des développements en ce domaine par la population québécoise.

Pour ce faire, on a regroupé les interventions en créant un nouveau programme d'aide, appelé «Intervention communautaire» et apporté une aide importante à ds galeries d'art communautaires administrées par des groupes d'artistes et de spécialistes en arts visuels dont la vocation est de diffuser des idées et des formes d'art d'avant-garde afin de soutenir, plus particulièrement, la relève québécoise.

Au cours de l'exercice 1981-1982, les centres d'artistes et galeries d'art parallèle suivants ont reçu une aide globale de 97 100,00 \$:

La Grande Ourse: 11 000,00 \$  
 Caribou: 9 900,00 \$  
 L'Arche: 12 000,00 \$  
 Langage Plus: 11 000,00 \$  
 La Chambre Blanche: 12 500,00 \$  
 Véhicule Art: 7 000,00 \$  
 Optica: 5 000,00 \$  
 Motivation V: 9 000,00 \$  
 Article: 8 000,00 \$  
 Powerhouse: 8 000,00 \$  
 Arts visuels Outaouais: 3 700,00 \$

*Aide financière à la mise en valeur du statut social des créateurs*

Ce programme vise à contribuer à la valorisation du statut professionnel des créateurs en leur fournissant les moyens d'intervenir à tous les niveaux de décision du développement culturel. Au cours de l'exercice 1981-1982, 3 associations à caractère national ont reçu une aide totalisant 101 746,00 \$. Il s'agit du Conseil de la sculpture (33 395,00 \$), du Conseil de la gravure (32 275,00 \$) et de la Société des artistes en arts visuels (35 476,00 \$).

*Projets spéciaux*

Enfin, une aide globale de 44 806,00 \$ a été apportée aux personnes et organismes suivants pour la réalisation de projets spéciaux:

- Centre Saidye Bronfman: 6 000,00 \$
- Centre culturel de l'Université de Sherbrooke: 10 000,00 \$
- Louis Hains: 1 000,00 \$
- Marie-André Viens: 750,00 \$
- Conseil de la sculpture des Laurentides: 2 000,00 \$
- Artisans de l'Outaouais: 22 056,00 \$

## 2. Développement des musées et des centres d'exposition

### Direction générale des musées

La Direction générale des musées a pour mandat d'enrichir les collections nationales et privées et d'en assurer une conservation adéquate, de les diffuser le plus largement possible tant au Québec qu'à l'étranger, de favoriser la préparation d'activités d'animation et d'éducation en rapport avec ces collections et de favoriser la circulation du patrimoine étranger sur le territoire québécois.

Pour réaliser ce mandat, la Direction générale des musées, avec le concours des 4 directions qu'elle regroupe, s'est fixé un certain nombre d'objectifs. Ainsi, elle entend contribuer à la création et au progrès d'établissements muséologiques capables d'offrir à l'ensemble de la population des services d'une qualité toujours plus grande. Elle veut aussi veiller à la formation des personnes qui travaillent à l'intérieur de ce réseau d'établissements, sensibiliser la population à la valeur des biens culturels mobiliers et associer cette population au développement et au progrès des musées et des centres d'exposition. Enfin, elle entend multiplier les contacts avec les organismes, ministères ou associations québécois, canadiens ou étrangers qui, de près ou de loin, touchent au domaine de la muséologie et dont l'expérience peut s'avérer profitable.

La Direction générale des musées regroupe 4 directions: la Direction des musées privés et des centres d'exposition, le Centre de conservation de Québec, le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain.

### Direction des musées privés et des centres d'exposition

#### *Mandat et objectifs*

La Direction des musées privés et des centres d'exposition a pour mandat de développer et de soutenir un réseau d'institutions muséologiques de gestion privée au Québec. Pour ce faire, elle doit améliorer les établissements du réseau au niveau de la programmation, de l'organisation, des bâtiments et des équipements. Elle doit aussi contribuer à l'information et au perfectionnement des muséologues et offrir des possibilités de formation aux personnes intéressées par le secteur. Elle doit également maximiser le rendement du programme d'aide financière destiné aux établissements agréés par le ministère des Affaires culturelles et fournir aux organismes et aux personnes l'information nécessaire à la compréhension des établissements à vocation muséologique tout en faisant connaître le réseau muséologique québécois.

#### *Réalisations*

Pour atteindre ces objectifs, la Direction des musées privés et centres d'exposition supervise des programmes d'aide financière et technique, d'aide à la formation et de publication.

#### **Aide financière**

L'aide financière accordée par la Direction aux établissements muséologiques agréés par le Ministère est répartie en trois volets.

Le volet Aide au fonctionnement vise à soutenir l'action de ces établissements par une contribution financière aux frais d'opération et au

salaires du personnel. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 52 institutions se sont partagées ainsi un montant de 5 090 002,00 \$.

Le volet Aide aux immobilisations, réalisé dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur le tourisme a permis, au cours de l'exercice financier 1981-1982, le versement de 19 850,00 \$ au Musée de la Société d'histoire et d'archéologie de Pointe-Bleue et de 2 810 000,00 \$ au Musée du Séminaire de Québec pour l'amélioration de leurs immeubles. Deux subventions spéciales ont par ailleurs été accordées à la Galerie d'art du Parc, pour sa relocalisation dans un monument historique et à la Fabrique de la paroisse de L'Annonciation d'Oka.

Le volet Aide aux activités muséologiques a permis, au cours de l'exercice financier 1981-1982, d'apporter une aide complémentaire de 50 410,00 \$ à 7 institutions impliquées dans des projets relatifs aux services éducatifs et aux expositions itinérantes. Par ailleurs, le Musée maritime Bernier de l'Islet-sur-mer recevait une subvention spéciale pour le déménagement de sa collection en raison de futurs travaux d'immobilisation et la Société des musées québécois, pour sa part, une aide pour la publication d'une affiche de promotion.

### Aide technique

L'équipe de la Direction des musées privés et des centres d'exposition a répondu, comme par

le passé, à de nombreuses demandes d'aide technique et de conseils professionnels en provenance d'établissements muséologiques déjà existants, en voie de création ou qu'on projette de créer. Les demandes en provenance du réseau touchaient surtout à des questions d'architecture alors que celles d'organismes extérieurs au réseau furent plus diversifiées: elles concernaient aussi bien les collections que les bâtiments, l'élaboration d'un programme muséologique que les possibilités de financement. C'est d'ailleurs pour satisfaire ces demandes qu'on a publié, au cours de l'exercice financier 1981-1982, un «Guide pour la mise sur pied d'un musée ou d'un centre d'exposition». D'autre part, deux modestes contrats furent accordés pour réaliser l'inventaire et l'évaluation des collections dont l'importance locale était reconnue par les autorités municipales.

### Aide à la formation

La direction a continué d'administrer le programme de formation et de perfectionnement du personnel des établissements muséologiques québécois, programme établi en 1978 et pour lequel elle a reçu une aide financière des Musées nationaux du Canada. Le programme se divise en plusieurs volets: bourses, activités de formation et de perfectionnement, production de documents de formation muséologique et muséographique, service d'information et d'aide conseil.

### ● Aide aux musées et aux centres d'exposition.

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Bas Saint-Laurent / Gaspésie</b>		
Musée régional de Gaspé	F	96 855 \$
Musée de la Mer, Havre-Aubert	F	61 925 \$
Galerie d'art de Matane	F	24 415 \$
Musée régional de Rimouski	F	96 855 \$
	P	12 800 \$
Sous-total		292 850 \$
<b>Saguenay / Lac St-Jean</b>		
Musée du Saguenay-Lac Saint-Jean, Chicoutimi	F	96 855 \$
Centre national d'exposition à Jonquières	F	40 300 \$

● Aide aux musées et aux centres d'exposition (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
Musée Mgr-Dufour, La Baie	F	8 680 \$
Musée Jules-Lamy du Lac-à-La-Croix	F	8 680 \$
Musée de la Société d'histoire et d'archéologie de Pointe Bleue	F	24 415 \$
	I	19 850 \$
Sous-total		198 780 \$
<b>Québec</b>		
Musée régional Laure-Conan, La Malbaie	F	48 030 \$
Musée François-Pilote, La Pocatière	F	37 670 \$
Musée maritime Bernier, L'Islet-sur-Mer	F	81 430 \$
	P	6 500 \$
Musée des Ursulines de Québec	F	48 030 \$
Musée du Séminaire de Québec	F	260 000 \$
	I	2 810 000 \$
Centre d'animation et de diffusion culturelles du Bas St-Laurent, Rivière-du-Loup	F	102 000 \$
	P	7 950 \$
Musée minéralogique et minier de la région de l'amiante, Thetford Mines	F	47 137 \$
	P	4 445 \$
Sous-total		3 453 192 \$
<b>Mauricie — Bois-Francs</b>		
Musée Laurier, Arthabaska	F	27 985 \$
Centre d'exposition Drummond, Drummondville	F	39 047 \$
Musée d'Odanak	F	21 515 \$
Centre d'exposition de Shawinigan	F	29 100 \$
Galerie d'art du Parc, Trois-Rivières	F	38 062 \$
	I	10 000 \$
Musée Pierre Boucher, Trois-Rivières	F	48 030 \$
Sous-total		213 739 \$
<b>Estrie</b>		
Musée Beaulne Inc., Coaticook	F	27 138 \$
Musée Eaton Corner	F	8 680 \$
Musée de la Société historique de Richmond, Melbourne	F	5 000 \$
Centre d'exposition de l'Université de Sherbrooke	F	93 900 \$
Musée du Séminaire de Sherbrooke	F	61 925 \$
Musée de la Société historique de Stanstead	F	8 680 \$
Galerie du Centre culturel de la Fondation J.A. Bombardier, Valcourt	F	15 086 \$
Sous-total		220 409 \$
<b>Montréal</b>		
Musée d'art de Joliette	F	96 855 \$
Musée de la Société historique de Brome, Knowlton	F	8 680 \$
Musée historique de l'électricité, Longueuil	F	48 030 \$
Centre Sadye Bronfman, Montréal	F	51 200 \$
Corporation de la Maison André Benjamin-Papineau, Montréal	F	24 515 \$
Musée des arts décoratifs, Château Dufresne, Montréal	F	96 855 \$
	P	8 000 \$
Musée des beaux-arts de Montréal	F	2 520 150 \$

● Aide aux musées et aux centres d'exposition (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
Musée du Château Ramezay, Montréal	F	47 000 \$
Musée militaire et maritime de Montréal (Musée de l'Île Ste-Hélène)	F	28 900 \$
	P	8 000 \$
Musée McCord, Montréal	F	117 600 \$
Musée ferroviaire canadien de St-Constant	F	96 855 \$
Musée de la Société historique de Missisquoi, Stanbridge-Est	F	22 000 \$
Musée régional de Vaudreuil Soulanges	F	61 922 \$
	P	1 385 \$
Musée d'art de St-Laurent, Ville de St-Laurent	F	96 855 \$
Sous-total		3 334 802 \$
<b>Outaouais</b>		
Centre d'exposition de Mont-Laurier	F	24 415 \$
Sous-total		24 415 \$
<b>Abitibi — Témiscamingue</b>		
Centre d'exposition du Centre culturel d'Amos	F	24 415 \$
Musée régional des mines et des arts de Malartic	F	48 030 \$
Comité d'expositions artistiques de Rouyn-Noranda	F	24 415 \$
Comité d'expositions artistiques de Val-d'Or	F	21 800 \$
Sous-total		118 660 \$
<b>Côte-Nord</b>		
Musée de Baie Comeau	F	27 985 \$
	P	7 830 \$
Musée des Sept-Iles Inc.	F	51 200 \$
Sous-total		87 015 \$
<b>Organismes non-agrérés</b>		
Fabrique de la paroisse de l'Annonciation, Oka	I	4 800 \$
Société des musées québécois, Montréal	F	43 000 \$
	P	500 \$
Sous-total		48 300 \$
<b>Aide à la formation</b>		43 200 \$
<b>Total</b>		8 035 362 \$ <sup>(2)</sup>

1. Les types de subvention sont: F (fonctionnement), P (aide aux projets spéciaux) et I (immobilisation).

2. Il faut ajouter à ce montant une somme de 61 800 00 \$ provenant des Musées nationaux du Canada.

## Bourses

Ces bourses, d'un montant global de 104 920,00 \$ pour l'exercice financier 1981-1982, sont décernées par un jury de 3 personnes recrutées à l'extérieur du ministère des Affaires culturelles. Elles ont permis d'aider le personnel des musées privés à acquérir la formation de base essentielle à l'exercice de leurs fonctions et de permettre à l'ensemble des travailleurs des musées de parfaire leur formation ou d'entreprendre des études spécialisées au Québec ou à l'étranger. On a privilégié, cette année encore, les étudiants en restauration, compte tenu de la pénurie chronique de restaurateurs québécois. Ainsi, 48 304,00 \$ ont été versés en bourse à 7 personnes pour entreprendre ou poursuivre une formation en restauration.

## Voyage d'étude

Un seul voyage d'étude a été organisé au cours de l'exercice financier 1981-1982. Il a permis à une dizaine de muséologues de visiter plusieurs institutions muséologiques d'Albany (New York) et de la région environnante, et d'en rencontrer le personnel.

## Séminaires et ateliers

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 4 séminaires ou ateliers, de niveau intermédiaire ou avancé, ont été offerts. Des personnalités reconnues nationalement ou internationalement ont été invitées pour diriger les ateliers ou Séminaires suivants auxquels 65 personnes ont participé:

- la planification et la gestion financière adaptés aux institutions muséologiques, avec Francine Boivin et Michel Côté de la firme Cérac, du 15 au 17 octobre 1981;
- la conservation des peintures et des collections de musées, avec Nathan Stollow, du 9 au 13 novembre 1981;
- le musée et son rôle face à l'appréciation des oeuvres d'art, avec Danièle Giraudy, directrice du Musée Picasso à Antibes et plusieurs autres

personnes-ressources, du 10 au 12 décembre 1981;

- de la conception à la réalisation d'une exposition, avec Jean-Jacques André, du 8 au 10 mars 1982.

## Formation de base

Afin de pallier à l'absence de programmes collégial et universitaire de formation en muséologie au Québec, on a continué de coordonner l'important programme de formation de base, offert sous forme de stages dans les trois musées participants: le Musée des Beaux-Arts, le Musée du Québec et le Musée d'art contemporain. Un effort particulier a été fait pour améliorer le contenu théorique du programme par la préparation de dossiers documentaires préparatoires aux stages. Cette année, 11 personnes ont bénéficié de ces stages.

## Documents audiovisuels

On a aussi profité de la venue de ces experts invités pour continuer la production de documents audiovisuels. Au cours de l'exercice financier 1981-1982, une entente de co-production est intervenue avec l'université Laval, qui a accepté d'assumer les frais de réalisation technique de trois documents. Il s'agit de:

- la planification, un outil essentiel au fonctionnement d'un musée, avec Michel Côté;
- de la conception à la réalisation d'une exposition avec Jean-Jacques André;
- l'animation et la diffusion au musée, avec Danièle Giraudy.

De plus, à la suite d'un accord intervenu avec le Smithsonian Institute de Washington, on a réalisé la version française d'un diaporama intitulé la protection des objets exposés dans les musées.

Ces documents, qui s'ajoutent à ceux produits au cours de l'exercice précédent, sont prêtés gratuitement au personnel des institutions muséologiques qui en font la demande. Ils seront bientôt complétés par des documents écrits que les emprunteurs pourront conserver.

## Publications

Afin de faire connaître le réseau, ses activités et sa répartition géographique, la Direction des musées privés et centres d'exposition a publié une nouvelle édition du répertoire des établissements muséologiques: *Les musées du Québec*. Sur recommandation de la Société des musées québécois, une vingtaine d'institutions non agréées, mais dont l'action est de qualité, furent ajoutés à la liste précédente. De plus, on a subventionné la production d'une affiche publicitaire complémentaire à ce répertoire par la Société des musées québécois et réservé un espace publicitaire invitant le public à la découverte des musées dans le journal *Perspectives*.

Enfin, la Direction des musées privés et centres d'exposition a diffusé, en collaboration avec la Direction des communications du Ministère, des reportages publicitaires sur les musées du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la région de Montréal dans les principaux quotidiens et hebdomadaires de ces régions.

## Le Centre de conservation du Québec

### *Mandat et objectifs*

Le Centre de conservation du Québec a pour mandat:

- de fournir aux muséologues du Québec de l'information sur les moyens de conservation;
- de réaliser, au moyen des équipements scientifiques dont il dispose, les expertises nécessaires aux grands projets de restauration du patrimoine immobilier et mobilier;
- d'effectuer, à la demande de nos clientèles, les travaux de restauration sur les biens culturels dont ils ont la responsabilité;
- organiser des séances de formation et recevoir des stagiaires, étudiants ou muséologues oeuvrant dans le domaine de la conservation.

### *Réalisation*

Au cours de l'exercice 1981-1982, le personnel professionnel du Centre de conservation du

Québec a participé à de nombreux séminaires, colloques et congrès au cours desquels des communications sur les principes de la conservation ont été faites. On dispense aussi régulièrement de l'information auprès des muséologues québécois. On a également publié, au cours de l'exercice, un cahier technique concernant les oeuvres sur papier et un bulletin d'information sur les textiles.

Par ailleurs, soit à l'occasion de grands projets de restauration menés par la Direction générale du patrimoine, soit à l'occasion de désastres (incendies, inondations), les spécialistes du Centre sont appelés à fournir des expertises techniques et scientifiques.

De plus, au cours de l'exercice 1981-1982, on a continué l'implantation des équipements de laboratoire et engagé de nouveaux spécialistes en restauration. Actuellement, 7 personnes travaillent à plein temps et, même si on ne disposait pas encore de certains équipements fondamentaux, on a traité un total de 622 biens culturels dans les divers laboratoires. Il s'agit de 105 peintures et sculptures polychromes, 62 pièces de textiles, 87 objets et sculptures en métal, 50 oeuvres sur papier, 138 objets et artefacts (bois, cuir, céramique, etc.) et 180 objets en pierre et plâtre. Quant à la provenance de ces biens, elle s'établit ainsi: musées d'état (480), musées privés (92), Direction générale du patrimoine (47) et autres provenances (3).

Parmi les oeuvres les plus importantes restaurées au cours de l'exercice, soulignons un important tableau de Louis David, propriété de la Fabrique de Québec et les 19 pièces de l'ensemble monumental «Louis Hébert», propriété de la Ville de Québec.

Le Centre de conservation du Québec a accueilli 6 stagiaires en stage d'apprentissage ou de perfectionnement variant de 3 semaines à 7 mois. Il a aussi tenu 2 séminaires de trois jours à l'intention des muséologues québécois et pris l'initiative d'organiser un important séminaire national sur les textiles qui aura lieu à Québec en juin 1982 à l'occasion du congrès de l'Institut international de conservation (groupe canadien).

Enfin, le Centre de conservation du Québec répondait à un besoin tel que la demande est très forte et qu'on peut à peine y suffire. On pré-

voit même qu'elle augmentera, vu l'importance du patrimoine culturel mobilier québécois et il faudra, pour y répondre, doter chacun des laboratoires de restaurateurs supplémentaires.

Soulignons aussi qu'on a délibérément choisi de ne pas se doter d'équipements coûteux destinés à la recherche fondamentale et qu'à chaque fois que se posent des problèmes d'analyse et de recherche, on a recours aux scientifiques universitaires ou à ceux du Centre de recherche scientifique du Québec. On a préféré ainsi compléter l'installation de certains équipements et commodités dont on ne dispose pas encore.

## Le Musée du Québec

Au Musée du Québec, qui s'était vu confirmer sa vocation de musée d'art en novembre 1980, on s'est employé, au cours de l'exercice 1981-1982, à mettre au point de nouvelles structures opérationnelles qui permettront à l'institution d'assumer pleinement ce rôle. À cette fin, on a procédé à des études et à des recherches basées sur l'expérience déjà acquise et tenant compte de l'expérience muséologique internationale.

On a aussi établi des rapports fructueux avec les grands musées canadiens et étrangers et, afin de se rapprocher des besoins de la collectivité qu'on dessert, on a appuyé un comité provisoire ayant pour but de fonder une association de type corporatif: les Amis du musée. De plus, un groupe de bénévoles s'est joint à l'équipe du musée et, sous l'égide des Services éducatifs, assume des tâches d'animation auprès des visiteurs.

### Expositions présentées durant l'exercice 1981-1982

Le Musée du Québec a présenté plusieurs expositions au cours de l'exercice 1981-1982, dont l'exposition rétrospective Jean-Paul Riopelle, du 9 décembre 1981 au 31 janvier 1982. Organisée par le Musée du Québec en collaboration avec le Secrétariat d'État et le Centre

Georges-Pompidou, cette exposition a suivi l'itinéraire international suivant: Paris, Québec, Mexico, Caracas et Montréal.

Les autres expositions présentées durant l'année furent:

- Arts décoratifs (coll. du Musée) 10 avril - début septembre
- Art moderne (coll. du Musée) 14 avril - fin mars
- Paysages d'hiver et d'été de Suzor-Coté 14 avril - fin mars
- Art contemporain (coll. du Musée) 15 avril - 21 juin
- Art ancien (coll. du Musée) 16 avril - fin mars
- Jean Noël et Cozic 6 mai - 21 juin
- Art moderne (Charlevoix, coll. du Musée) 6 mai - 21 juin
- Art contemporain, peintures (coll. du Musée) 26 juin - 16 août
- Art contemporain, sculptures (coll. du Musée) 26 juin - 4 octobre
- Art ancien, sculptures (coll. du Musée) 28 août - 7 octobre
- Art moderne, (Nature morte, coll. du Musée) 2 septembre - 23 novembre
- Arts décoratifs 4 septembre - 11 octobre
- Pierre Gauvreau 7 octobre - 22 novembre
- Art et Société 14 octobre - 29 novembre
- Les oeuvres inédites du Château Mouton Rothschild 17 octobre - 8 novembre
- David Naylor 11 novembre - 13 décembre
- Art contemporain (coll. du Musée) 20 novembre - 6 décembre
- Le Temps des fêtes, estampes, (coll. du Musée) 20 novembre - 17 novembre
- Robert Bateman 16 décembre - 17 janvier
- Petite statuaire 18 décembre - fin juin
- Arts décoratifs (coll. du Musée) 22 janvier-fin été
- Art contemporain (coll. du Musée) 3 février-16 mai
- Art moderne (Joseph St-Charles, coll. du Musée) 12 février-fin août
- Art ancien (coll. du Musée) 17 février-fin été
- Les Inuit du Nouveau-Québec 27 février-fin août
- Réseau Art-Femme 10 mars-28 mars

De plus, à la galerie l'Anse-aux-Barques du Musée du Québec, on a présenté les expositions suivantes:

- Georges Dyens (dessins et sculpture) 11 mars-5 avril
- Jocelyn Gaise (peintures) 8 avril-3 mai
- Jean-Noël et Cozic (oeuvres récentes) 6 mai-31 mai
- Denis Rousseau (oeuvres récentes) 3 juin-18 juin
- Oeuvres contemporaines (coll. Musée du Québec) 15 juillet-6 septembre
- Èlène Gamache (tapisseries) 9 septembre-11 octobre
- Art et société (photographies) 14 octobre-27 novembre
- Jean-Marie Martin (photographies) 14 octobre-27 novembre
- Richard Martel, Patrick Altman et Louis Haché: la marmite, phénomène géologique et esthétique 20 janvier-21 février
- Stella Sasseville (oeuvres récentes) 24 février-28 mars
- Claude Jirar (peintures) 31 mars-2 mai

#### **Participation à différentes expositions et prêt d'oeuvres d'art**

Le Musée du Québec a aussi contribué à l'organisation de plusieurs expositions en prêtant à diverses institutions québécoises ainsi qu'à des musées canadiens et étrangers des oeuvres d'art importantes appartenant à sa collection. Parmi ces institutions, mentionnons le Royal Ontario Museum, la Galerie nationale du Canada, le Musée de Lodz (Pologne), le Agnes Etherington Center et le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

#### **Publications**

L'Agenda 1982, publié par les Éditions Élysée de Montréal, comportait 53 reproductions illustrant des oeuvres appartenant à la collection du Musée. Différents ouvrages publiés au Canada et à l'étranger ont également reproduit des oeuvres de la collection du musée. Des revues d'art, des journaux, des chercheurs et des réalisateurs de films d'art ont aussi bénéficié des services de la photothèque.

On a aussi publié, en collaboration avec la Direction des communications, les catalogues, dépliants et affiches suivants:

- Jean-Noël et Cozic (catalogue, 40 pages)
- Pierre Gauvreau (encart français, 48 pages)
- David Naylor (affiche-dépliant, 12 pages)
- Riopelle (catalogue, 96 pages, en collaboration avec le Centre Georges Pompidou, et affiche)
- Les Inuit du Nouveau-Québec (affiche)
- Programme du Musée (affiche-dépliant)

#### **Les comités d'acquisition**

Les comités d'acquisition se composent de spécialistes de l'extérieur nommés par le ministère des Affaires culturelles pour un mandat qu'il lui appartient de déterminer, mais qui ne doit pas dépasser trois ans. Ce mandat est toujours renouvelable.

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a renouvelé le mandat d'un membre de ces comités et on a nommé 3 nouveaux membres en remplacement de ceux dont le mandat expirait sans être renouvelé.

#### **Les acquisitions**

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Musée du Québec a consacré la somme de 310 000,00 \$ pour l'acquisition de biens culturels. Parmi les acquisitions importantes, mentionnons:

- Dégel à Arthabaska, de Suzor Coté
- Portrait d'Alexis Desaulniers, de Jean-Baptiste Roy-Audy
- Portrait de Marie-Adèle Simon, d'Antoine Plamondon
- Le Sacré-Coeur de Jésus, de Louis Jobin
- Carnet de dessins, de Théophile Hamel
- Dimanche après-midi, de Jean Soucy
- Exaltation Chaud-Froid, de Fernand Leduc
- Paysage à la ferme, de Benoit East
- Temple heureux, de Jean McEwen
- Tacalamine, de Jacques Hurtubise

## Les dons

Les oeuvres d'art suivantes ont été léguées ou données au Musée du Québec au cours de l'exercice 1981-1982:

- The Citadel, tableau de James Wilson Morrice, légué par feu monsieur David R. Morrice;
- Québec, Citadel by Moonlight, tableau de James Wilson Morrice, légué par feu madame Luce Eléonore Morrice;
- Marie, secours des chantiers de François Beau-court, deux fragments donnés par monsieur Marc Cinq-Mars;
- Collection de dessins de Napoléon Bourassa, donnée par la Bibliothèque de l'université Laval;
- Sans titre, tableau de Pierre Gauvreau, offert par madame Madeleine Arbour;
- Quatorze dessins de James Archibald Hope, donnés par monsieur Maurice Corbeil;
- Lac Gagnon, tableau de Maurice Lebel, donné par monsieur Jean Allaire.

De plus, dans le domaine de l'ethnologie euro-québécoise, madame Jeanne Richard a fait don d'une soixantaine de pièces de mobilier et de textiles datant du XVIII<sup>e</sup> siècle d'une qualité exceptionnelle. Enfin, monsieur Armand Paré a fait don de la maquette du seul moulin à moutarde ayant opéré au Québec. Le don était accompagné d'une importante documentation.

## Les archives des collections

Le secteur des archives des collections a procédé à l'établissement et à l'enregistrement des dossiers concernant les oeuvres acquises durant l'année, soit 610 pièces.

On a aussi mis sur pied un fichier numérique et thématique couvrant les domaines de la peinture, de la sculpture et de l'orfèvrerie, en plus de continuer les recherches visant à enrichir les dossiers des oeuvres.

On a également participé à deux comités formés par la Direction générale des musées, soit le Comité sur l'inventaire des biens mobiliers appartenant au gouvernement du Québec et le Comité pour la définition d'une politique concernant les expositions itinérantes et les prêts à

long terme et joué un rôle important dans l'organisation de l'exposition rétrospective Jean-Paul Riopelle et de son itinéraire international.

Enfin, on a exécuté des travaux d'aménagement dans les réserves et les entrepôts.

## Ethnologie amérindienne et inuit

Des travaux d'inventaire, des études scientifiques et des travaux de recherche visant à documenter la collection furent réalisés dans ce secteur au cours de l'exercice 1981-1982. De plus, on a préparé une importante exposition d'art inuit.

## Les services éducatifs

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les Services éducatifs ont accueilli environ 5 000 écoliers de la région de Québec pour des visites commentées. Durant les mois de septembre et d'octobre, des ateliers sur l'architecture, comportant des visites de la ville et des cours donnés au musée furent offerts aux jeunes de 10 à 12 ans. De plus, 175 étudiants ont suivi les cours de dessin du samedi, dispensés par 5 professeurs.

Des séries de conférences destinées au grand public furent présentées par les Services éducatifs qui ont aussi offert des services d'accueil aux groupes de visiteurs, groupes de l'âge d'or, d'handicapés et à d'autres groupes spéciaux, avec le support de 4 étudiants animateurs engagés à ce titre et de 12 bénévoles.

## Le secteur de l'audiovisuel et de la photographie

Au cours de l'exercice 1981-1982, on a tourné plusieurs bandes vidéo de 20 et 60 minutes en vue d'apporter un supplément d'information aux expositions présentées. Des bandes annonce furent aussi préparées pour les grandes expositions (Riopelle, Bateman, Noël et Cozic).

On a, de plus, procédé à l'enregistrement de conférences, à la préparation de diaporamas et au tournage d'interviews avec des artistes ou des participants à divers colloques et entretiens. On a également collaboré avec le Service de l'audio-

visuel de l'université Laval et la Direction des musées privés et des centres d'expositions pour produire des reportages documentaires sur les stages de formation.

Enfin on a continué les travaux d'inventaire photographique et traité environ 800 pièces. Le secteur de la photographie, a de plus, répondu à diverses demandes provenant d'organismes gouvernementaux et de l'extérieur.

### Les Concerts Couperin

Pour la première fois depuis plusieurs années, les 7 concerts présentés par les Concerts Couperin ont eu lieu à l'intérieur du Musée, renouant ainsi avec une tradition fort appréciée des visiteurs et mélomanes.

### La bibliothèque

La bibliothèque du Musée du Québec a fait l'acquisition, au cours de l'exercice 1981-1982, de 2 775 nouveaux volumes. Les statistiques relatives à l'état de la bibliothèque sont les suivantes:

- Volumes 26 975
- Abonnements aux périodiques et journaux 250
- Centre de documentation
- Dossier des artistes et dossiers des musées 18 000
- Dossiers sujets 17 520
- Iconothèque:
  - Diapositives: 59 355
  - Microfiches: 1 958
  - Photographies: 6 661
  - Microfilms: 236
  - Diaporamas: 2
  - Films fixes: 14
  - Films cinéma: 4
  - Bandes vidéo (restauration): 95

La bibliothèque possède 124 028 reproductions de peintures. De plus, on a acheté, au cours de l'exercice 1981-1982, 5 420 dessins de Gustave Moreau et 5 540 peintures du Château de Versailles, le tout sur microfiches. Les Archives nationales du Québec ont aussi fait don à la bibliothèque du Musée de 166 volumes portant sur les arts décoratifs.

### Fréquentation

Au cours de l'exercice 1981-1982, la fréquentation du Musée du Québec a été de 148 824 visiteurs. À la Galerie l'Anse-aux-barques, on a accueilli 28 068 personnes alors que la maison Chevalier en recevait 279 545 pour une fréquentation totale de 456 437 personnes.

### Subvention

Dans le cadre du programme d'appui de base, la Corporation des Musées nationaux du Canada a accordé au Musée du Québec une subvention de 70 000,00 \$ qui a été consacrée à l'engagement de personnel spécialisé.

### Le Musée d'art contemporain

L'exercice financier 1981-1982 fut l'un des plus actifs pour le Musée d'art contemporain depuis sa formation. Tant sur le plan de l'équilibre de sa programmation que sur celui de l'exclusivité des événements qu'il a créés au cours de cette période, le Musée d'art contemporain rejoint de plus en plus les objectifs pour lesquels il fut fondé. Maintenant doté d'une équipe stable, il a pu, dans chacun des secteurs d'activités, présenter un événement majeur.

### La collection permanente

La collection permanente du Musée d'art contemporain a bénéficié, cette année, d'un don d'une importance considérable. En effet, le Dr Max Stern a choisi de léguer à un musée d'état une partie de sa collection afin que le Québec, qui l'avait accueilli après la dernière guerre mondiale, recueille une partie de ce qui aura été l'objet de sa vie: l'art. C'est ainsi que le Dr Stern a fait don au Musée d'art contemporain de deux oeuvres majeures de la sculpture contemporaine internationale: Le Bourgeois de Calais (1890), un bronze d'Auguste Rodin et de Upright Motive n° 5 (1955-1956), un bronze d'Henry Moore.

Par ailleurs, le Musée d'art contemporain a fait l'acquisition d'un ensemble de vidéogrammes parmi les plus représentatifs de cet art au Québec. On faisait ainsi place à cet art, témoignage de la décennie 70.

D'autre part, on a acquis l'oeuvre Calme obscur (1946) d'Alfred Pellan, jusque-là peu représenté dans nos collections.

### Expositions temporaires

On s'est préoccupé, dans ce secteur d'activités, de donner une représentation aux divers mouvements esthétiques ayant cours dans l'art international. L'art conceptuel, l'intervention sociologique et l'art cinétique ont fait l'objet de projets d'expositions majeurs dont 2 furent réalisés par le Musée d'art contemporain. Il s'agit de l'exposition des sculptures cinétiques de G. Rickey et du bilan des multiples interventions d'ordre sociologiques d'Hervé Fisher. Ces deux expositions, faute de moyens n'ont cependant pu faire l'objet d'une circulation canadienne.

L'exposition Christo, pour sa part, a fait état d'un aspect de l'art conceptuel, celui qui emprunte au paysage et à la nature un lieu de manifestation. Après l'exposition D. Oppenheim en 1978, la présentation de l'oeuvre de Christo complétait de manière significative la représentation d'un art d'intervention qui a poursuivi le mouvement d'art conceptuel.

Trois rétrospectives ont ponctué les volets international et québécois. La rétrospective des oeuvres de Sonia Delaunay, au volet international, fut une présentation au public québécois d'une époque du post-cubisme et du rôle joué par le couple Delaunay dans la conception d'un modernisme trouvant des applications dans toutes les sphères de l'art.

Au volet québécois, la rétrospective Françoise Sullivan révélait l'oeuvre au public et fut, à ce titre, un événement marquant de la scène artistique montréalaise.

Les expositions de groupe ont suivi une même articulation: rappel d'une période historique de l'art et présentation d'un art actuel. L'exposition de la Société d'art contemporaine rappelait quelle était la voie par laquelle l'influence du

modernisme s'était manifestée dans notre art et révélait l'importance de certains artistes que l'histoire risque peut-être de négliger. L'exposition la plus discutée fut cependant la présentation du Dinner Party. Ces deux expositions ont eu pour effet de remettre en cause les assises sur lesquelles repose en général l'analyse esthétique et ont suscité un intérêt considérable.

### Les expositions itinérantes

La programmation de ce secteur est reconnue comme l'une des mieux articulées des musées québécois. Au cours de l'exercice 1981-1982, tout en maintenant les principaux objectifs de diffusion du Musée d'art contemporain, on a mis l'accent sur la diffusion d'un art actuel. Les expositions «Le dessin de la jeune peinture» et «Vidéo du Québec» reflétaient d'ailleurs cette volonté de faire état d'une actualité de l'art en faisant place à la pluridisciplinalité, signe de l'art de notre époque.

L'exposition «Une architecture québécoise, 1960-1980», proposait, pour sa part, une réflexion sur notre environnement construit dans son rapport à une trame socio-culturelle. De plus un important projet d'exposition intitulé maintenant «Repères: art actuel du Québec, Québec art now», a fait l'objet d'une recherche tout au long de l'exercice 1981-1982 et sera mis en circulation à l'automne 1982. Une dizaine d'artistes, représentant les multiples disciplines de l'art actuel, figureront dans cette exposition.

### L'animation

Au Musée d'art contemporain, ce secteur d'activité se définit de plus en plus par la conscience qu'il développe du caractère des interventions qu'il crée ou réunit. Son personnel maintient aussi un rapport suivi avec le milieu de l'éducation ce qui a donné lieu à un thème d'exposition didactique élaboré avec la collaboration des responsables d'arts plastiques. Ainsi, l'exposition «Automatisme, prismes d'yeux et plasticisme» a rejoint ce besoin d'information sur trois principales esthétiques de l'art québécois et réuni les oeuvres dans un cadre d'inter-

prétation mettant en présence le discours tenu par les oeuvres et le discours des écrits les accompagnant.

Par ailleurs, dans l'activité de support aux autres activités, on a été des plus innovateurs en recréant la pièce de Tristan Tzara, «Le coeur à gaz». Jouée pour la première fois à Paris en 1921 et reprise en 1923, elle n'aurait été jouée qu'une seule fois en Amérique du Nord. Ce fut donc une première au Québec, qui permettait de reconstituer un climat dadaïste et, certainement, de reviser nos positions face à certains écrits des automatistes, en particulier des pièces de Claude Gauvreau.

Enfin, la création qui a suscité l'enthousiasme du public et de la critique fut celle du Festival international du film sur l'art qui rendait compte de l'activité cinématographique dans son interprétation du phénomène artistique à l'échelle mondiale. Cet événement couronnait des efforts poursuivis depuis sept ans par l'intermédiaire d'une programmation suivie faisant état des dernières productions en cette matière.

L'événement, tout en évoquant l'apport antérieur de cinéastes réputés, présentait des films inédits, dont certains canadiens et québécois. Il fut organisé avec la collaboration de monsieur René Rozon, professeur d'histoire du cinéma et collaborateur à Vie des arts.

Soulignons aussi l'ouverture sur des manifestations de caractère exploratoire dans la pluridisciplinarité comme la «performance» d'Eiko et Koma, relevant de la danse et du théâtre, celle de Dion et Poloni, le spectacle de Keith Daniel et Ted Dawson, ainsi que celui d'Édouard Lock, «Les Oranges».

Enfin, le personnel de ce secteur a contribué à la programmation du secteur des expositions temporaires en amenant à Montréal le «Dinner Party», de Judy Chicago.

### **La bibliothèque et le Centre de documentation**

La bibliothèque et le centre de documentation sont un des seuls lieux, au Québec, spécialisés dans le domaine de l'art contemporain. Les 5 317 volumes et 7 650 catalogues constituent une remarquable collection sur le sujet et des efforts importants sont consentis afin de compléter cette

documentation et de maintenir la qualité des services aux usagers.

### **Fréquentation**

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Musée d'art contemporain a reçu 99 616 visiteurs et 32 314 personnes ont admiré ses expositions itinérantes.

## **Programme 5**

### **Arts d'interprétation**



## 1. Enseignement des arts d'interprétation

### Conservatoire de musique et d'art dramatique

#### *Mandat et objectifs*

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec comprend 9 établissements, deux consacrés à l'art dramatique à Montréal et à Québec et sept consacrés à la musique à Chicoutimi, Hull, Rimouski, Trois-Rivières, Val d'Or, Montréal et Québec. Ces établissements ont pour mandat d'assurer la formation professionnelle de compositeurs, de chanteurs, d'instrumentistes et d'acteurs.

#### *Ressources humaines et financières*

Les crédits votés à la Direction des conservatoires de musique et d'art dramatique s'établissent à 10 479 000,00 \$ pour l'exercice financier 1981-1982.

D'autre part, les ressources humaines étaient de 85 personnes réparties selon les catégories suivantes:

- cadres supérieurs: 15
  - professionnels: 8
  - fonctionnaires: 62
- en plus de 242 professeurs, dont 134 permanents.

#### *Réalisations*

Un comité de travail fut créé à l'automne 1981 afin de mieux définir le rôle et la responsabilité du Ministère dans le secteur de la formation artistique et professionnelle. Ce comité devra, entre autres tâches, analyser le contenu du rap-

port déposé par le Comité sur l'avenir des conservatoires et devra soumettre ses conclusions et recommandations au Comité ministériel permanent du développement culturel.

On entend aussi mener à terme la révision complète des programmes d'études, tant pour le secteur de la musique que pour celui du théâtre et, afin de doter le réseau des conservatoires d'une structure permanente de mise à jour de son régime pédagogique, un nouveau poste consacré à la direction de l'enseignement fut créé. Le premier titulaire en sera monsieur Roger Bédard, actuellement directeur du Conservatoire de musique à Trois-Rivières.

#### Enseignement de l'art dramatique

Les deux établissements qui dispensent l'enseignement de l'art dramatique assuraient, au cours de l'exercice 1981-1982, la formation professionnelle de 75 élèves. Vingt-cinq professeurs, 15 permanents et 10 occasionnels, sont chargés de cet enseignement, qui s'inscrit dans un programme triennal d'études préparatoires aux métiers de comédiens et de scénographes. Les conditions préalables à l'admission sont l'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Chaque établissement assure, dans le cadre des activités pédagogiques, la présentation publique de quatre ou cinq pièces de théâtre par année (créations québécoises et oeuvres de répertoire). Certaines productions théâtrales ont fait, au cours de l'exercice 1981-1982, l'objet d'échanges entre les deux établissements. Enfin, la journée mondiale du théâtre y est soulignée officiellement par des visites, rencontres, expositions et lectures appropriées offertes au public intéressé.

## Enseignement de la musique

### *Données générales*

Les sept établissements consacrés à l'enseignement de la musique ont accueilli 1 250 élèves au cours de l'année 1981-1982. De ce nombre, près de 300 étaient intégrés à plein temps dans un programme d'études supérieures, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> cycles du Conservatoire équivalant aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles universitaires. De plus, 260 élèves de l'enseignement collégial poursuivent des études musicales.

Au terme de l'année 1981-1982, plus de 50 élèves se seront présentés aux concours de sortie des classes instrumentales et vocales alors que 30 se seront présentés aux concours de sortie en analyse et écriture musicale, histoire et muséologie, composition et musique de chambre. Enfin, une centaine d'élèves se sont inscrits aux examens terminaux de solfège et de dictée musicale.

L'enseignement de la musique est assuré par 217 professeurs, dont 119 sont permanents et 98 occasionnels. La tâche pédagogique est assumée à 70% par les professeurs permanents.

### *Pédagogie*

Outre les activités préparatoires au Conservatoire qui existent déjà à Trois-Rivières et à Rimouski, les autres établissements ont développé des services pédagogiques de façon à assurer une préparation musicale spécialisée adaptée à de très jeunes élèves. C'est ainsi que 250 enfants, à travers le réseau, ont bénéficié de ces services.

De plus, certaines ententes ont été signées entre des commissions scolaires et des Conservatoires de musique et donnèrent lieu à des réalisations fort intéressantes au cours de l'année 1981-1982. Soulignons, à ce titre, l'entente conclue entre le Conservatoire de musique de Montréal et les écoles J.-F. Perrault et Notre-Dame qui, dans le respect mutuel des structures existantes et des champs de compétence, ont mis en commun leurs ressources en vue d'assurer un service pédagogique amélioré à la communauté.

Enfin, un colloque sur l'enseignement du chant dans le réseau des conservatoires a été tenu en

juin 1981 à Montréal. Il a réuni tous les directeurs et professeurs de chant du réseau, certains élèves avancés des conservatoires et des personnalités. Un mémoire résumant les délibérations et formulant des recommandations servira de point d'appui à la direction de l'enseignement dans la révision des programmes d'études de cette discipline.

### *Activités pédagogiques*

Chaque établissement du Conservatoire de musique prévoit un calendrier d'activités pédagogiques reliées à l'enseignement. Au cours de l'exercice 1981-1982, un très grand nombre de ces activités ont favorisé le rayonnement des conservatoires dans leur milieu socio-culturel respectif. C'est ainsi que le public a pu assister à plus de 350 manifestations musicales (récitals, concerts, etc.) présentés par les élèves et les professeurs.

L'essor et la qualité des concerts d'orchestre des conservatoires de Montréal et de Québec sont à souligner. Ainsi, les différents groupes de musique d'ensemble furent très actifs non seulement dans les villes où sont situés les établissements, mais dans chacune des régions.

À ce propos, il y a lieu de noter le développement remarquable du programme d'animation culturelle «Musique à venir». Implanté d'abord à Montréal, ce programme a présenté jusqu'ici plus de 800 auditions, cliniques ou ateliers dans les écoles primaires et secondaires de la ville de Montréal avec la collaboration, dans plus de 80% des cas, des étudiants et des professeurs du Conservatoire de musique de Montréal. À la suite d'une entente intervenue avec le ministère de l'Éducation, ce programme sera dorénavant dispensé dans toutes les régions du Québec où existe un conservatoire de musique. Par exemple, au cours de l'exercice 1981-1982, les Conservatoires de musique de Val d'Or et de Rimouski ont présenté chacun plus de 30 auditions, cliniques ou ateliers dans les écoles de leur région. Le professeur Pierre Mollet a été désigné responsable et coordonnateur de ce programme, qui vise à sensibiliser à la musique la clientèle scolaire de niveau primaire.

## 2. Soutien aux arts d'interprétation

### Direction des arts d'interprétation

#### *Mandat et objectifs*

Le soutien aux arts d'interprétation vise à permettre le développement des arts d'interprétation au Québec et à rendre accessibles à la plus grande partie de la population les ressources culturelles mises en oeuvre à cette fin sur les plans de la création, de la formation, de l'interprétation et de la diffusion. Pour ce faire, on doit:

- assurer la viabilité et les efforts de consolidation des organismes majeurs tout en contribuant à maintenir leur démarche créatrice, leur niveau de production et leur accessibilité;
- viser à un équilibre des interventions entre les organismes majeurs et les organismes régionaux, entre les disciplines et entre les régions, dans une perspective d'égalité des chances et de respect des choix des citoyens quant à l'accès aux produits culturels du secteur des arts d'interprétation.

#### *Réalisations*

##### *Service du théâtre et de la danse*

###### **Secteur du théâtre**

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, le Service du théâtre et de la danse a administré trois programmes d'aide financière destinés au secteur du théâtre:

- un programme d'aide à la production à l'intention des compagnies institutionnelles et des organismes de théâtre pour adultes ou pour la jeunesse (ou les deux);

- un programme d'aide aux organismes nationaux de service;
- un programme d'aide aux projets spéciaux selon deux volets: les échanges de services professionnels et les projets d'équipements.

C'est une aide de 3 440 206,00 \$ qui fut ainsi consentie, incluant l'aide accordée à l'enseignement privé du théâtre. On notera cependant que l'aide accordée pour les projets d'équipement, de même que les contributions spéciales consenties dans le cadre de la politique de résorption des déficits, ne figurent pas à ce montant et font l'objet de chapitres dûment identifiées à la fin de la présente section du rapport.

Pour l'attribution de subventions aux organismes de théâtre autres qu'institutionnels, on a eu recours à deux mécanismes de consultation pour l'attribution des subventions. Dans le cas des demandes provenant de Montréal-centre et de la région de Québec, les demandes furent examinées par des comités d'évaluation formés de personnes recrutées à l'extérieur de la Fonction publique.

Pour les demandes en provenance de Québec et des autres régions, les dossiers furent évalués par les Conseils régionaux de la culture sauf exception. Dans tous les cas, sauf en ce qui concerne les compagnies institutionnelles, l'évaluation portait sur la démarche artistique, la performance administrative passée et prévue de l'organisme demandeur et tenait compte des priorités énoncées par les Conseils régionaux de la culture. Le Ministère établissait ensuite son aide financière en se référant aux normes, rendues publiques, d'attribution de subventions.

Enfin, en apportant une aide financière aux organismes de service en théâtre tels que l'Asso-

ciation québécoise du jeune théâtre (65 000,00 \$), le Centre d'essai des auteurs dramatiques (30 000,00 \$) et le Playwrights Workshop (6 000,00 \$), le ministère des Affaires culturelles aura contribué à des réalisations telles que le 8<sup>e</sup>

Festival de théâtre pour enfants et l'organisation de lectures publiques de nouveaux textes dramatiques québécois. L'École nationale de théâtre du Canada a reçu, pour sa part, une subvention de 50 000,00 \$.

● **Soutien aux organismes de théâtre.**

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Bas Saint-Laurent — Gaspésie</b>		
* Théâtre Les Gens d'en bas Inc. (Rimouski)	(FT)	33 000 \$
* Troupe Pince-Farine Inc. (Ste-Anne-des-Monts)	(P)	9 000 \$
* Théâtre Tout Court Inc. (Ste-Luce-sur-Mer)	(P)	9 000 \$
Sous-total		51 000 \$
<b>Saguenay — Lac St-Jean</b>		
* Université du Québec à Chicoutimi (Chicoutimi)	(P.S.)	1 500 \$
* Théâtre populaire d'Alma Inc. (Alma)	(P)	10 800 \$
* La Rubrique Inc. (Jonquière)	(P)	11 500 \$
* Théâtre Les Amis de Chiffons Inc. (Chicoutimi)	(P)	8 000 \$
* Atelier de théâtre Le Frou-Frou de Chicoutimi Inc. (Chicoutimi)	(P)	8 500 \$
* Théâtre Mosaïque (La Baie)	(P)	2 200 \$
Sous-total		42 500 \$
<b>Québec</b>		
* Théâtre de la Bordée Inc. (Québec)	(FT)	33 000 \$
* Théâtre du Vieux Québec Inc. (Québec)	(FT)	43 000 \$
* Théâtre de l'Équinoxe Inc. (Québec)	(P)	4 500 \$
* La Commune à Marie Inc. (Québec)	(FT)	20 000 \$
* Théâtre de l'Estèque Inc. (Beauceville)	(FT)	9 000 \$
* Centre dramatique de Québec Inc. (Québec)	(P)	6 500 \$
* Troupe de théâtre		
* Troupe de théâtre Les Cabotins Inc. (Thetford-Mines)	(P)	3 000 \$
* Les Productions pour enfants de Québec Inc. (Québec)	(FT)	37 000 \$

● Soutien aux organismes de théâtre (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
* L'Aubergine de la Macédoine du Québec Inc. (Loretteville)	(FT)	14 450 \$
* Théâtre des Confettis Inc. (Québec)	(P)	10 000 \$
Théâtre du Bois de Coulonge (Québec)	(FT) (I)	64 000 \$
Théâtre du Trident Inc. (Québec)	(FT) (I)	338 000 \$
Sous-total		582 450 \$
<b>Mauricie — Bois-Francs</b>		
* Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou) Victoriaville	(FT)	22 500 \$
* Théâtre du Cantouque Inc. (Saint-Wenceslas)	(P)	7 000 \$
* Théâtre du Chiendent Inc. (Drummondville)	(P)	5 000 \$
* Théâtre La Cannerie Inc. (Drummondville)	(FT)	18 000 \$
* Université du Québec à Trois-Rivières (Trois-Rivières)	(P.S.)	1 500 \$
Sous-total		54 000 \$
<b>Estrie</b>		
* Théâtre Entre chien et loup Inc. (Deauville)	(P.)	12 399 \$
* Troupe Zoogep Inc. (Granby)	(P)	13 041 \$
* Société culturelle du Lys Inc. (Théâtre de la Dame de Coeur) (Upton)	(FT)	18 721 \$
* Troupe de l'Atelier Inc. (Sherbrooke)	(FT)	35 991 \$
* Théâtre de Marjolaine (1971) Inc. (Eastman)	(FT)	7 413 \$
* Théâtre du Cent Neuf Inc. (Sherbrooke)	(FT)	27 891 \$
* Productions Bebelles Inc. (Sherbrooke)	(FT)	16 210 \$
* Théâtre de la Poursuite Inc. (Sherbrooke)	(P)	6 055 \$
* Théâtre Piggery (North Hatley)	(P)	2 985 \$
Sous-total		140 706 \$
<b>Montréal-Centre</b>		
Fondation du Théâtre du Nouveau Monde Inc.	(FT) (I)	247 500 \$
Théâtre du Rideau Vert Inc.	(FT) (I)	196 000 \$

## ● Soutien aux organismes de théâtre (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
Compagnie Jean Duceppe (1975) Inc.	(FT) (I)	308 000 \$
Compagnie de Quat'Sous Inc.	(FT) (I)	77 000 \$
Centre du Théâtre d'Aujourd'hui Inc.	(FT) (I)	119 000 \$
Nouvelle Compagnie Théâtrale Inc.	(FT) (I)	401 000 \$
Fondation du Centre Bronfman pour les arts d'interprétation Inc.	(FT) (I)	62 000 \$
Fondation Centaur pour les arts d'interprétation Inc.	(FT) (I)	106 500 \$
Théâtre populaire du Québec Inc.	(FT) (I)	256 000 \$
Troupe de théâtre Les Pichous Inc.	(FT)	12 000 \$
Atelier de recherche théâtrale L'Eskabel Inc.	(FT)	18 000 \$
Théâtre de Quartier Inc.	(FT)	37 000 \$
Théâtre expérimental des Femmes Inc.	(FT)	23 000 \$
Théâtre Sans Fil (TSF) Inc.	(FT)	40 000 \$
Terre Québec, Théâtre de la Grande Réplique Inc.	(P)	4 500 \$
Théâtre de la Marmaille Inc.	(FT)	39 000 \$
Mime Omnibus Inc.	(FT)	17 500 \$
Les Enfants du Paradis Inc.	(FT)	28 000 \$
The Black Theatre Workshop Inc.	(P)	7 500 \$
Troupe de théâtre Voyagements Inc.	(P)	14 000 \$
Nouveau Théâtre expérimental Inc.	(FT)	28 000 \$
Théâtre national pour enfants Les Pissenlits Inc.	(FT)	56 000 \$
Théâtre de l'Oeil Inc.	(FT)	39 000 \$
Troupe de théâtre L'Atrium Inc.	(FT)	26 000 \$
Théâtre l'Avant-Pays Inc.	(FT)	11 000 \$
Youtheatre Inc.	(FT)	12 500 \$
Centre d'information et de théâtre Le Gyroscope Inc.	(P)	7 000 \$
Théâtre Petit à Petit Inc.	(P)	9 000 \$
Théâtre de la Ligne nationale d'improvisation Inc.	(P.S.)	4 500 \$
Playwrights' Workshop (Montreal) Inc.	(FT)	6 000 \$
Association québécoise du jeune théâtre Inc.	(FT)	65 000 \$
Centre d'essai des auteurs dramatiques (Montréal) Inc.	(FT)	30 000 \$
École nationale de théâtre du Canada	(F)	50 000 \$
Sous-total		2 357 500 \$

**Montréal-Sud**

* Compagnie de théâtre Le Carrousel Inc. (St-Lambert)	(FT)	24 200 \$
* Corporation du Théâtre Soleil Inc. (Boucherville)	(P)	8 000 \$
* Théâtre de Carton Inc. (Longueuil)	(FT)	29 000 \$
* Théâtre l'Arrière-Scène Inc. (Beloeil)	(FT)	22 500 \$
Sous-total		83 700 \$

**Montréal — Lanaudière**

* La Grosse Valise, coopérative de théâtre (Joliette)	(FT)	14 000 \$
--	------	-----------

## ● Soutien aux organismes de théâtre (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Montréal — Laurentides</b>		
* La Famille Malenfant Inc. (Terrebonne)	(P)	10 000 \$
<b>Outaouais</b>		
* Théâtre de l'Île de Hull Inc. (Hull)	(FT)	19 000 \$
* Troupe de théâtre Montserrat Inc. (Mont-Laurier)	(P)	10 000 \$
* Théâtre d'animation des Filles du Roy Inc. (Hull)	(FT) (P.S.)	15 000 \$ 4 000 \$
Sous-Total		72 000 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		
* Théâtre de la Crique Inc. (Saint-Bruno-de-Guigues)	P	10 000 \$
* Théâtre de la Terre promise Inc. (Rouyn)	P	2 250 \$
Théâtre de Coppe Inc. (Destor)	P	15 000 \$ 27 250 \$
Sous-total		54 500 \$
<b>Côte-Nord</b>		
* Troupe de théâtre Les Traits d'Union Inc. (Gagnon)	(P)	3 600 \$
* Troupe de théâtre Les sept patentes Inc. (Sept-Îles)	(P)	6 000 \$
* Regroupement des gens de théâtre de la Côte-Nord Inc. (Hauterive)	(P.S.)	4 500 \$
Sous-total		14 100 \$
<b>Nouveau-Québec</b>		
* Commission scolaire régionale Kativik (Dorval)	(P)	15 000 \$
Sous-total		15 000 \$
<b>Total</b>		<b>3 467 456 \$</b>

1. Types de subvention: F (fonctionnement sans engagement triennal, FT (fonctionnement avec engagement triennal), I (compagnies institutionnelles), P (subvention de projet), P.S. (projet spécial: échange de services professionnels).

\* Organisme traité dans le cadre de la politique de régionalisation.

### Secteur de la danse

Le Service du théâtre et de la danse consacre principalement ses efforts à la nécessité d'assurer la viabilité des organismes professionnels de danse au Québec en soutenant leur démarche créatrice et en favorisant l'accès du public à leurs réalisations. On assure aussi le soutien d'écoles professionnelles pour la formation de danseurs professionnels, de même qu'on entend favoriser les échanges de services et le développement de la recherche dans le secteur du patrimoine folklorique.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a administré trois programmes d'aide financière destinés au secteur de la danse:

- un programme d'aide à la production pour les compagnies professionnelles de danse;
- un programme d'aide aux écoles professionnelles de danse;
- un programme d'aide aux projets spéciaux réparti en trois volets: recherche et création en folklore, échanges de service professionnels et soutien à l'équipement.

C'est une aide de 1 105 140,00 \$ qui fut ainsi consentie selon les mêmes mécanismes que ceux appliqués dans le secteur du théâtre. Cette

somme exclut toutefois l'aide accordée pour des projets d'équipement, qui fait l'objet d'un chapitre dûment identifié à la fin de la présente section du rapport.

Un comité d'évaluation analysait les demandes de subvention de projet et de projets spéciaux provenant de la région de Montréal-centre alors que les Conseils régionaux de la culture formulaient un avis sur les demandes pour les autres régions.

On a aussi accordé une attention toute particulière au développement d'activités de danse en région et favorisé à cette fin plusieurs échanges de services professionnels. De plus, des évaluations d'écoles de danse ont été faites dans les régions Mauricie—Bois-Francs, Abitibi—Témiscamingue et de la Côte-Nord. Cette évaluation, faite par deux spécialistes en enseignement de la danse, appréciait le développement et l'évolution de ces écoles, de même que la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

Enfin, deux organismes de service en danse, Québec Été Danse et un regroupement d'indépendants, les Productions Qui Danse, ont obtenu respectivement une aide de 12 500,00 \$ et 13 500 \$ à titre de subvention de projet et projet spécial, pour réaliser des activités au bénéfice du milieu de la danse.

### ● Soutien aux organismes de danse

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Bas Saint-Laurent — Gaspésie</b>		
* Ensemble folklorique Rigodon Inc. (Rimouski)	(P.S.1)	3 000 \$
* Centre d'expression chorégraphique de Gaspé Inc. (Havre de Gaspé)	(P.S.2)	3 000 \$
	(P.S.2)	1 000 \$
Sous-total		7 000 \$
<b>Saguenay — Lac St-Jean</b>		
* Académie de ballet du Saguenay Inc. (Chicoutimi)	(P)	14 000 \$
* Les Ensemble folklorique Les Farandoles de Chicoutimi Inc. (Chicoutimi)	(P.S.1.)	4 000 \$
* Danse-Lab Pildowi Inc. (St-Gédéon)	(P.S.2)	1 600 \$
* Le Prisme culturel Inc. (St-Bruno, Lac Saint-Jean)	(P.S.2)	2 000 \$
Sous-total		21 600 \$

## ● Soutien aux organismes de danse (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Québec</b>		
* Acadanse Inc. (Québec)	(P.S.2)	3 000 \$
* Groupe Danse-Partout Inc. (Québec)	(FT) (P.S.2)	49 500 \$ 2 000 \$
* Domaine Forget (Saint-Irénée)	(P.S.2)	3 000 \$
* L'Atelier l'Entrechât Inc. (Québec)	(P)	6 000 \$
Sous-total		63 500 \$
<b>Mauricie-Bois-francs</b>		
* Académie de ballet de Drummondville Inc. (Drummondville)	(P.S.2)	2 500 \$
* Troupe Nébrak Enr. (Trois-Rivières)	(P.S.2)	4 500 \$
* Ensemble folklorique Mackinaw Inc. (Drummondville)	(P.S.2)	4 500 \$
Sous-Total		11 500 \$
<b>Estrie</b>		
* Compagnie de danse Ballestrie Inc. (Sherbrooke)	(P)	4 000 \$
* Les Katrevents de Granby Inc. (Granby)	(P.S.1)	4 000 \$
* Ensemble folklorique La Foulée Inc. (Sherbrooke)	(P.S.1)	4 000 \$
Sous-total		12 000 \$
<b>Montréal — Centre</b>		
Grands Ballets Canadiens Inc.	(FT)	410 000 \$
École supérieure de danse du Québec Inc.	(F)	212 500 \$
Groupe Nouvelle Aire Inc.	(FT)	91 500 \$
Troupe de danse Pointépiénu Inc.	(FT)	37 500 \$
Compagnie de danse Eddy Toussaint Inc.	(FT)	128 500 \$
Ballets Jazz de Montréal	(F)	19 000 \$
Danse-théâtre Paul-André Fortier Inc.	P	15 000 \$
Groupe de danse Édouard Lock	P	10 500 \$
Production Daniel Léveillé Inc.	P	4 500 \$
Éduca-Danse Enr.	P	4 500 \$
Centre de documentation Marius Barbeau Inc.	(P.S.1)	2 400 \$
Linda Rabin Danse Moderne Enr.	(P.S.2)	4 500 \$
Comité organisateur pour les stages Choréo Inc. (Québec Été Danse)	P	12 500 \$
Productions Qui Danse Inc.	P	11 000 \$
Gaétan Patenaude (Danse au Canada)	P.S.2.	1 500 \$
Sout-Total		965 400 \$

### ● Soutien aux organismes de danse (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Montréal — Laurentides</b>		
* Académie de danse des Laurentides Inc. (Mont-Rolland)	(P.S.2)	2 700 \$
Sous-total		2 700 \$
<b>Outaouais</b>		
* Académie de danse de l'Outaouais Inc. (Gatineau)	(P.S.2)	3 000 \$
Sous-total		3 000 \$
<b>Côte Nord</b>		
* Académie de danse de la Côte Nord Inc. (Hauterive)	(P.S.2)	2 340 \$
* École de ballet de Sept-Îles (Sept-Îles)	(P.S.2)	3 900 \$
* Troupe Kant-y-danse Inc. (Baie-Comeau)	(P.S.1)	4 400 \$
Sous-Total		10 640 \$
<b>Total</b>		<b>1 097 340 \$</b>

1. Types de subventions: F (fonctionnement sans engagement triennal), FT (fonctionnement avec engagement triennal), P (subvention de projet), P.S.1. (projet spécial: recherche et création en folklore), P.S.2. (échange de services professionnels).

\* Organisme traité dans le cadre de la politique de régionalisation.

### *Service de la musique*

Le Service de la musique a pour mandat d'assurer le développement de la vie musicale dans toutes les régions du Québec. Par l'application de programmes articulés de façon à permettre un soutien aux activités de formation, de création, de production et de diffusion de la musique de qualité sous toutes ses formes, il vise à permettre à tous les Québécois l'accès aux ressources musicales.

#### *Écoles privées de musique*

En consentant une aide financière aux écoles privées de musique répondant à ses critères d'admissibilité, on souhaite permettre au plus grand nombre de Québécois possible de connaître et de faire de la musique pour leur enrichissement culturel. Les étudiants de tout âge sont admis sans pré-requis dans ces écoles et y reçoivent une formation théorique et instrumentale

de base de niveau débutant au niveau intermédiaire. Cet enseignement peut éventuellement se poursuivre soit dans un conservatoire, soit dans une école supérieure ou une faculté de musique.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, on a dispensé une aide totale de 138 500,00 \$ à 14 écoles de musique accueillant 3 200 étudiants. De plus, 6 de ces écoles ont obtenu l'assurance du ministère des Affaires culturelles à l'effet qu'une subvention leur serait ainsi accordée pour les exercices financiers 1982-1983 et 1983-1984.

Grâce à cette aide financière, ces écoles ont pu offrir des cours donnés par des professeurs compétents à des coûts raisonnables pour les élèves. Signalons ainsi que la plupart de ces écoles ont des ententes ou affiliations avec l'École de musique de l'université Laval pour les programmes et examens.

Enfin, le Service de la musique a organisé une rencontre avec les directeurs pédagogiques et administratifs des écoles subventionnées afin de faire connaître sa politique et ses programmes.

On a aussi réalisé une démonstration d'enseignement collectif du piano qui s'est avérée des plus profitable pour les participants.

### *Camps musicaux*

Les camps musicaux permettent aux jeunes instrumentistes québécois de parfaire leurs connaissances musicales dans un cadre différent sous la direction de musiciens qui, pour la plupart, mènent une carrière d'interprètes.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, 12 camps musicaux, fréquentés par 2 000 instrumentistes, ont bénéficié d'une aide globale de 465 683,00 \$. De plus, 8 de ces camps ont reçu l'assurance qu'une subvention leur serait accordée pour les exercices 1982-1983 et 1983-1984.

### *Soutien aux organismes musicaux*

Le Service de la musique, par son action et son aide financière, contribue à favoriser une vie musicale intéressante dans toutes les régions du Québec en permettant aux organismes musicaux de se développer et de rendre leurs activités accessibles au plus grand nombre de Québécois possible.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, une aide financière totalisant 3 371 960,00 \$ a été attribuée à plusieurs organismes.

L'Orchestre symphonique de Montréal et l'Orchestre symphonique de Québec, qui figurent parmi les éléments essentiels à la vie culturelle de leur ville, ont reçu respectivement 584 000,00 \$ et 681 000,00 \$. Ils ont donné 148 concerts (Montréal) et 76 (Québec).

L'Orchestre des jeunes du Québec joue, pour sa part, un rôle essentiel et unique dans la formation de futurs musiciens d'orchestre professionnels. Créé par le ministère des Affaires culturelles, il permet à de jeunes instrumentistes, au terme de leur formation académique, de connaître et de vivre les conditions de musicien d'orchestre et de se préparer ainsi à leur métier sous la direction de chefs expérimentés. Il constitue également un outil de formation important pour les jeunes solistes.

Au cours de l'exercice 1981-1982, l'Orchestre des jeunes du Québec a reçu une aide financière de 429 000,00 \$ et donné 25 concerts.

### *Orchestres régionaux*

L'Orchestre civique de Montréal est venu s'ajouter, en 1981-1982, aux 3 orchestres régionaux existants. Ces ensembles, généralement composés d'une cinquantaine de musiciens parmi les meilleurs éléments d'une région, permettent aux musiciens possédant une maîtrise certaine de leur instrument de faire de la musique d'ensemble pour leur propre enrichissement culturel et celui des mélomanes.

Au cours de l'exercice 1981-1982, ces orchestres régionaux ont présenté 24 concerts. Ils ont reçu une aide globale de 47 550 \$ répartie comme suit:

- Orchestre régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean: 14 000,00 \$
- Orchestre symphonique de Trois-Rivières: 17 500,00 \$
- Concerts symphoniques de Sherbrooke: 11 550,00 \$
- Orchestre civique de Montréal: 4 500,00 \$

### *Orchestres juniors*

Les orchestres juniors constituent la première étape de l'apprentissage de la musique d'orchestre par les jeunes musiciens. Au cours de l'exercice 1981-1982, ces 7 orchestres formés d'instrumentistes dont l'âge varie entre 11 et 18 ans, ont présenté 23 concerts. Ils ont reçu une aide globale de 40 865,00 \$.

### *Orchestres de chambre*

L'Orchestre de chambre McGill contribue depuis plusieurs années à la vie musicale de Montréal par la présentation de nombreux concerts où des solistes de réputation internationale sont souvent à l'affiche. D'autre part, l'ensemble Les petits violons de Jean Cousineau contribue, par ses activités, à la formation de violonistes d'orchestre.

Ces deux formations ont reçu, au cours de l'exercice 1981-1982, des subventions globales de 53 300,00 \$.

### *Art lyrique*

Le Service de la musique a aussi contribué, par son action dans le domaine de l'opéra et des chorales, à favoriser l'expression des différentes formes de musique vocale.

#### *L'Opéra de Montréal*

À sa deuxième année d'existence, l'Opéra de Montréal a présenté 7 représentations de chacun des opéras suivants: *Madama Butterfly*, *L'Elisir d'amore*, *Werther*, *Il Trovatore*. Un total de 80 000 spectateurs ont assisté à ces représentations. L'aide totale consentie à l'Opéra de Montréal au cours de l'exercice 1981-1982 fut de 820 000,00 \$.

#### *L'Opéra de Québec*

Une aide de 100 000,00 \$ dont 19 000,00 \$ versés à l'exercice précédent a permis à la Société lyrique d'Aubigny de présenter à près de 6 000 spectateurs, en collaboration avec le Grand Théâtre de Québec, 4 représentations de l'opéra *Les Contes d'Hoffmann*.

#### *L'Opéra de chambre du Québec*

Au cours de sa troisième année d'existence, l'Opéra de chambre du Québec a présenté, dans 6 régions différentes, 20 soirées d'opéra. Une subvention de 50 000,00 \$ a été versée à l'organisme par le Ministère.

### *Les chorales*

Le Service de la musique a accordé une aide financière globale de 31 300,00 \$ à quatre chorales dont les directeurs et choristes ont une formation musicale poussée. Grâce à cette aide financière, ces ensembles qui se distinguent particulièrement par le répertoire présenté et par la qualité de leur exécution, ont pu retenir les services d'un directeur musical professionnel et embaucher des instrumentistes accompagnateurs professionnels à l'occasion de représentations

publiques. Au cours de l'exercice 1981-1982, 40 concerts furent ainsi présentés devant un public nombreux.

Les bénéficiaires de cette aide financière sont l'Ensemble vocal Tudor (19 500,00 \$), le Choeur Elgar (4 200,00 \$), le Choeur Saint-Laurent (1 300,00 \$) et le Choeur polyphonique de Montréal (6 300,00 \$), tous de Montréal.

### *Les maîtrises*

Les Petits chanteurs du Mont-Royal, les Petits chanteurs de Trois-Rivières et la Maîtrise du chapitre de Québec dispensent un enseignement musical par le chant choral, selon la formule du demi-temps pédagogique (entre 8 et 12 heures d'activités musicales par semaine). Ces ensembles vocaux présentent aussi au public des concerts de qualité. Au cours de l'exercice 1981-1982, ils ont reçu respectivement une aide financière de 17 000,00 \$, 11 500,00 \$ et 4 500,00 \$.

### *Musique contemporaine et actuelle*

Cinq organismes ont poursuivi leurs efforts dans le but de promouvoir la musique contemporaine et actuelle, tant québécoise que canadienne. En présentant au public les oeuvres les plus significatives et les plus récentes du XX<sup>e</sup> siècle, ils jouent un rôle indispensable dans le développement culturel musical des Québécois. L'aide consentie à ces organismes par le Ministère s'établit comme suit:

- Société de musique contemporaine du Québec (Montréal) 53 000,00 \$
- Gropus 7 (Montréal) 9 000,00 \$
- Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec (Montréal) 5 000,00 \$
- Groupe Répercussion (Montréal) 7 000,00 \$
- Association de musique actuelle (Québec) 12 700,00 \$

*Les concours***Prix d'Europe**

Ce concours a lieu chaque année et s'adresse à des musiciens qui ont terminé leur formation musicale et souhaitent se perfectionner avec des maîtres, en Europe ou aux États-Unis. C'est l'Académie de musique du Québec qui gère ce prix, accompagné d'une bourse de 8 000,00 \$ versée par le ministère des Affaires culturelles qui a consenti une somme totale de 15 000,00 \$, bourse incluse, pour en permettre la tenue. Le récipiendaire du prix d'Europe, en 1981-1982, fut le pianiste Jacques Després.

**Concours de musique du Québec**

Ce concours annuel s'adresse à de jeunes musiciens qui ont au moins quatre années d'études musicales. Il vise à découvrir les talents partout au Québec, à les stimuler et à les encourager, par l'attribution de bourses, à poursuivre leur formation musicale. Une aide de 35 000,00 \$ a été consentie par le Ministère pour permettre la tenue du concours et l'attribution des bourses.

**Institut international de musique**

Ce concours annuel contribue au prestige du Québec dans le monde. C'est le seul concours de niveau international qui a lieu au Québec. L'aide totale consentie par le Ministère pour la tenue de ce concours fut de 25 000,00 \$.

*Organismes producteurs*

Les Jeunesses musicales du Canada, les Petits concerts du dimanche, la Société Pro-Musica et le Club musical de Québec ont pour objectif de faire connaître au public les artistes du Québec, du Canada et de l'étranger par le biais de concerts. Par ailleurs, d'autres organismes se consacrent à la promotion de la musique ancienne, de l'orgue et de son répertoire. Le Ministère a consenti à ces sociétés des subventions totalisant 166 245,00 \$.

*Organismes de services*

Le Service de la musique soutient certains organismes qui donnent à leurs membres des services variés: promotion de la musique québécoise et canadienne, matériel didactique et secrétariat, musicothèque, atelier de déchiffrage, programmes d'études et contrôle d'examens. Ces organismes de services ont reçu, au cours de l'exercice 1981-1982, une aide totale de 124 700,00 \$.

*L'édition musicale*

Les oeuvres musicales québécoises sont nombreuses et se comparent favorablement à ce qui se fait ailleurs. Cependant, elles sont peu connues et peu jouées parce qu'elles ne sont pas éditées. L'aide financière à l'édition musicale est donc un complément logique à l'aide apportée aux compositeurs pour la création d'une oeuvre.

C'est un comité d'évaluation, formé de Madame Élise Paré-Tousignant, Monsieur Serge Lortie et Monsieur Mario Duchesnes, qui a recommandé cette année l'édition de 26 oeuvres provenant de 8 maisons d'édition musicale québécoise, favorisant ainsi la publication des oeuvres de 17 compositeurs québécois. Une aide totale de 50 600,00 \$ fut ainsi consentie par le Ministère au cours de l'exercice 1981-1982.

*Autres projets*

Certains organismes ont soumis au Service de la musique des projets dignes d'intérêt, mais ne s'inscrivant pas dans le cadre de programmes établis. Une aide totalisant 20 500,00 \$ a été consentie pour favoriser la réalisation de ces projets.

## ● Soutien aux organismes de musique.

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Bas Saint-Laurent — Gaspésie</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique de Murdochville (Murdochville)	(F)	4 500 \$
* École populaire d'arts et d'essais de Rimouski (Rimouski)	(F)	9 000 \$
* École de musique de Matane (Matane)	(F)	8 000 \$
* École de musique Miransol Inc. (Sainte-Anne-des-Monts)	(F)	3 500 \$
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical Saint-Alexandre Inc. (Saint-Alexandre)	(FT)	18 000 \$
* Camp musical de l'Hameçon (Îles-de-la-Madeleine)	(F)	9 000 \$
Sous-total		52 000 \$
<b>Saguenay — Lac-Saint-Jean</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique et de solfège de Chicoutimi (Chicoutimi)	(FT)	15 300 \$
* Atelier de musique de Jonquière (Jonquière)	(FT)	21 400 \$
* École de musique de la Baie (Ville de la Baie)	(F)	4 700 \$
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical du Lac Saint-Jean Inc. (Métabetchouan)	(FT)	23 000 \$
<b>Orchestres juniors</b>		
* Orchestre symphonique des jeunes de Chicoutimi (Chicoutimi)	(P.S.)	1 950 \$
Sous-total		66 350 \$
<b>Québec</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique de Charlevoix Inc. (Saint-Irénée)	(FT)	9 000 \$
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical Accord Parfait (Québec)	(FT)	13 200 \$
* Camp musical Vivaldi (Québec)	(FT) (PS)	27 500 \$ 1 700 \$
* École de musique de Charlevoix « Division Domaine Forget Inc. »	(F)	14 400 \$

● **Soutien aux organismes de musique (suite).**

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Organismes producteurs</b>		
* Amis de l'orgue de Québec (Québec)	(F)	5 850 \$
* Club musical de Québec (Québec)	(F)	7 800 \$
* Anonymus (Québec)	(F)	3 500 \$
<b>Organismes de services</b>		
Société musicale Mouvement Vivaldi (Québec)	(F) (P.S.)	12 500 \$ 7 500 \$
<b>Édition musicale</b>		
Éditions Doberman Inc. (Québec)	(PS)	8 142 \$
Sous-total		111 092 \$
<b>Mauricie — Bois-Francis</b>		
<b>Orchestres juniors</b>		
* Orchestre symphonique des jeunes Philippe Filion (Shawinigan)	(F) (PS)	4 500 \$ 1 950 \$
<b>Organismes producteurs</b>		
* Pro Organo Mauricie (Trois-Rivières)	(F)	3 000 \$
Sous-total		9 450 \$
<b>Estrie</b>		
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical Asbestos Inc. (Asbestos)	(FT)	13 283 \$
Centre d'arts d'Orford (Orford)	(FT) (PS)	253 800 \$ 50 000 \$
<b>(Orchestres juniors)</b>		
* Orchestre symphonique classique optimiste de Sherbrooke (Sherbrooke)	(F) (PS)	7 665 \$ 1 950 \$
<b>Organismes producteurs</b>		
* Petits concerts du dimanche (Sherbrooke)	(F)	1 050 \$
* Choeur Héritage (Sherbrooke)	(P.S.)	2 645 \$
Sous-total		330 393 \$

---

**• Soutien aux organismes de musique (suite).**

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Montréal — Sud</b>		
<b>Organismes producteurs</b>		
* Pro Organo Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)	(F)	3 500 \$
* Société chorale Saint-Lambert (Saint-Lambert)	(P.S.)	1 000 \$
<b>Organismes de service</b>		
Académie de musique du Québec (Mont Saint-Hilaire)	(F)	27 000 \$
<b>Édition musicale</b>		
Publications Chant de mon Pays (Mont Saint-Hilaire)	(PS)	8 102 \$
Éditions Jacques Ostiguy (Saint-Hyacinthe)	(PS)	3 438 \$
Éditions Albani Inc. (Chambly)	(PS)	4 400 \$
Distribution Musantiqua Inc. (Richelieu)	(PS)	2 240 \$
Éditions J.C.L. Cartier Orchestration Inc. (Longueuil)	(PS)	1 500 \$
Sous-total		51 180 \$
<b>Montréal — Lanaudière</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique du centre culturel de Joliette (Joliette)	(FT) (PS)	10 500 \$ 2 700 \$
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical Lanaudière (Joliette)	(FT)	15 900 \$
<b>Orchestres juniors</b>		
* Orchestre des jeunes de Joliette (Joliette)	(F) (PS)	5 100 \$ 1 950 \$
<b>Organisme producteur</b>		
* Pro Organo Lanaudière (Joliette)	(F)	1 900 \$
Sous-total		38 050 \$
<b>Montréal — Centre</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
Éveil musical d'Anjou (Anjou)	(F)	5 900 \$
<b>Camps musicaux</b>		
Centre musical CAMMAC (Montréal)	(FT)	9 900 \$

● **Soutien aux organismes de musique (suite).**

<b>Organismes</b>	<b>Type de subvention<sup>(1)</sup></b>	<b>Montant en \$</b>
<b>Orchestres juniors</b>		
Orchestre civique des jeunes de Montréal (Montréal)	(FT) (P.S.)	7 000 \$ 1 950 \$
Orchestre symphonique junior de l'Éveil musical d'Anjou (Ville d'Anjou)	(F) (PS)	4 900 \$ 1 950 \$
<b>Organismes producteurs</b>		
Concerts spirituels de Montréal (Montréal)	(F)	3 000 \$
Studio de musique ancienne de Montréal (Montréal)	(F)	14 000 \$
Société Pro Musica (Montréal)	(F)	13 500 \$
Jeunesses musicales du Canada (Montréal)	(F)	105 500 \$
<b>Organismes de services</b>		
Centre de musique canadienne (Montréal)	(F)	69 700 \$
Société CAMMAC (Montréal)	(F)	8 000 \$
<b>Édition musicale</b>		
Éditions Québec-Musique (Montréal)	(PS)	5 880 \$
Fédération des harmonies du Québec (Montréal)	(P.S.)	16 898 \$
<b>Autres subventions</b>		
Traditions musicales du monde (Montréal)	(P.S.)	2 000 \$
Corporation du pavillon de l'opéra et de la danse Inc. (Montréal)	(P.S.)	10 000 \$
Société Radio-Canada	(P.S.)	3 000 \$
Sous-Total		283 078 \$
<b>Outaouais</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique de l'Outaouais (Hull)	(FT)	13 000 \$
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical de l'E.M.O.I. (Hull)	(F)	5 000 \$
<b>Autres subventions</b>		
* Théâtre lyrique de Hull	(P.S.)	5 500 \$
Sous-total		23 500 \$

## ● Soutien aux organismes de musique (suite).

Organismes	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant en \$
<b>Abitibi — Témiscamingue</b>		
<b>Camps musicaux</b>		
* Camp musical du Nord-Ouest Québécois (Barraute)	(FT)	11 000 \$
Sous-total		11 000 \$
<b>Côte-Nord</b>		
<b>Écoles de musique</b>		
* École de musique de Sept-Îles (Sept-Îles)	(FT)	16 000 \$
* École de musique Côte-Nord Inc. (Baie-Comeau)	(F)	8 000 \$
* Centre d'expression Manicouagan Inc (Les Buissons)	(F)	7 000 \$
Sous-total		31 000 \$
<b>Total</b>		<b>1 007 093 \$</b>

1. Types de subvention: F (fonctionnement sans engagement triennal), FT (fonctionnement avec engagement triennal), PS (projet spécial).

\* Organisme traité dans le cadre de la politique de régionalisation.

### *Aide à la diffusion*

L'objectif général de ce programme, administré par le Service de l'aide à la diffusion, est de permettre à la population de toutes les régions d'avoir accès à une variété de spectacles professionnels couvrant les diverses disciplines des arts d'interprétation. Il vise plus particulièrement à:

- favoriser le regroupement ou l'intégration des activités des organismes de diffusion actifs localement dans le secteur des arts d'interprétation;
- élargir l'éventail des spectacles professionnels compte tenu des conditions et des possibilités propres à chaque milieu selon les disciplines et le calibre d'interprétation;
- étendre les possibilités offertes aux artistes locaux et régionaux de se produire chez-eux et ailleurs;
- mettre en place, par étapes, un réseau d'équipements culturels adéquats.

Pour atteindre ces objectifs, on a administré plusieurs programmes d'aide financière: soutien

à la programmation des organismes de diffusion, soutien à des projets d'équipement, soutien au regroupement et organismes de services, soutien aux festivals et gérance de l'Expo-Théâtre, une salle de spectacle de 2 000 sièges sise à la Cité du Havre, à Montréal, et mise principalement à la disposition d'organismes culturels sans but lucratif.

On notera cependant que l'aide accordée pour les projets d'équipement, comme c'était le cas dans le secteur du théâtre et de la danse, figure à une section spéciale dûment identifiée à la fin de la présente section du rapport.

Au cours de l'exercice 1981-1982, le soutien aux organismes de diffusion a favorisé la présentation, dans toutes les régions du Québec, d'au-delà de 2 000 spectacles de niveau régional, national et international. Cette aide a aussi favorisé le regroupement et la concertation des organismes de service en diffusion et rendu possible une meilleure coordination dans l'organisation de tournées de spectacles. De plus, 9 municipalités ont bénéficié de l'expertise du Service de l'aide à la diffusion en matière d'équipements.

Enfin, sur une période d'ouverture de sept mois, plus d'une trentaine d'organismes culturels et autres ont réservé l'Expo-Théâtre et plus de 100 000 personnes ont franchi ses portes. Il est à noter que l'Expo-Théâtre étant la propriété du gouvernement du Québec, ses opérations s'auto-financent par la location. Cependant, un employé professionnel du Service de l'aide à la diffusion en assume la gestion, tandis que l'entretien et le gardiennage sont assurés par le ministère des Travaux publics.

Le tableau suivant établit la liste des bénéficiaires et le montant consenti dans le cadre de chacun des programmes d'aide à la diffusion.

### ● Soutien aux festivals.

Organisme	Montant
Festival d'été de Québec	127 000 \$
Conseil de la culture Mauricie — Bois-Francs	5 000 \$
Festival de la chanson de Granby (Estrie)	64 000 \$
Société des fêtes populaires des Laurentides	13 600 \$
Prospectour (Outaouais)	4 000 \$
Les Petites tounes de l'Abitibi — Témiscamingue	3 750 \$
Festival du théâtre de l'Abitibi — Témiscamingue	3 750 \$
Conseil régional de la culture de la Côte-Nord	10 000 \$
<b>Total</b>	<b>231 100 \$</b>

### ● Soutien aux organismes de service en diffusion.

Organisme	Type de subvention <sup>(1)</sup>	Montant
<b>Bas Saint-Laurent Gaspésie</b>		
* R.O.S.E.Q. (Sainte-Anne-des-Monts)	(F) (P.S.2)	18 000 \$ 6 400 \$
<b>Estrie</b>		
* Conseil de la culture de l'Estrie (Sherbrooke)	(P.S.1) (P.S.2)	6 000 \$ 1 776 \$
<b>Montréal — Centre</b>		
L'Association du disque et de l'industrie du spectacle Québécois (Montréal)	(P.S.4)	13 000 \$
Réseau-Accès (Montréal)	(F)	22 000 \$
Conseil des arts populaires ethniques (Montréal)	(F)	20 000 \$
<b>Montréal-Sud</b>		
L'Association des violoneux du Québec (St-Mathias)	(F)	9 000 \$
* Réseau Art-scène Inc. (Longueuil)	(P.S.1)	9 500 \$
<b>Montréal-Laurentides</b>		
* Circul'art (Saint-Jérôme)	(F)	23 300 \$
<b>Outaouais</b>		
* Prospectour (Hull)	(F) (P.S.1) (P.S.3)	22 000 \$ 7 500 \$ 3 500 \$
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		
* Semaines culturelles de l'Abitibi-Témiscamingue	(P.S.1)	1 500 \$
<b>Total</b>		<b>163 476 \$</b>

1. Types de subventions: F (fonctionnement), P.S.1 (projet de contact régional), P.S.2 (projet de stage régional), P.S.3 (projet d'équipement), P.S.4 (autre).

\* Organisme traité dans le cadre de la politique de régionalisation.

● **Soutien aux organismes de diffusion pour la programmation de spectacles.**

Organisme	Montant en \$
<b>Bas Saint-Laurent Gaspésie</b>	
* Association sports et loisirs de Grande-Vallée (Grande-Vallée)	2 000 \$
* CEGEP de Rimouski (Rimouski)	17 000 \$
* Centre culturel de Murdochville (Murdochville)	1 800 \$
* CODEC de Bonaventure (Bonaventure)	2 000 \$
* CODEC de Carleton (Carleton)	2 000 \$
* Comité de développement culturel, zone Causapsal (Causapsal)	1 800 \$
* Comité de diffusion de spectacles de Gaspé Inc. (Gaspé)	5 500 \$
* Comité socio-culturel de Percé (Percé)	1 500 \$
* Comité socio-culturel Shickshock de Sainte-Anne-des-Monts Inc. (Sainte-Anne-des-Monts)	4 000 \$
* Commission culturelle des Îles (Havre-Aubert)	7 000 \$
* Les Mousaillons de Paspébiac Inc. (Paspébiac)	2 700 \$
* Sapinart Inc. (Chandler)	4 800 \$
* Ville d'Amqui (Amqui)	1 500 \$
* Ville de Matane (Matane)	3 500 \$
* Centre culturel de Rivière-du-Loup	4 500 \$
* Groupe socio-culturel de Saint-Eleuthère	1 500 \$
<b>Sous-Total</b>	<b>63 100 \$</b>

**Saguenay — Lac Saint-Jean**

* Centre socio-culturel de Chicoutimi (Chicoutimi)	4 000 \$
* Coopérative de développement culturel de Chicoutimi (Chicoutimi)	5 000 \$
* Service des Loisirs d'Alma (Alma)	4 000 \$
* Service des loisirs de Chibougamau (Chibougamau)	5 000 \$

* Service des loisirs de Jonquière (Jonquière)	4 000 \$
* Service des loisirs de Roberval (Roberval)	4 000 \$
* Université du Québec à Chicoutimi	2 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>28 000 \$</b>

**Québec**

* Centre François-Charron (Québec)	9 000 \$
* Institut canadien de Québec (Québec)	32 700 \$
* Service de la récréation de Saint-Georges-de-Beauce (Saint-Georges-de-Beauce)	6 600 \$
* La corporation du Vieux Moulin Marcoux	3 000 \$
* Théâtre Petit Champlain Inc.	10 000 \$
* Service des activités socio-culturelles de l'université Laval (Québec)	7 500 \$
* Service intermunicipal des loisirs de Baie-Saint-Paul (Baie-Saint-Paul)	4 200 \$
<b>Sous-total</b>	<b>73 000 \$</b>

**Mauricie — Bois-Francs**

* Carrefour socio-culturel Drummond Inc. (Drummondville)	28 000 \$
* Centre culturel de Shawinigan (Shawinigan)	18 000 \$
* Mouvement socio-culturel de La Tuque Inc. (La Tuque)	4 500 \$
* Productions culturelles P.J.N. (Nicolet)	6 000 \$
* Productions Specta Inc. (Trois-Rivières)	32 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>88 500 \$</b>

**Estrie**

* L'Atelier O Monde (Saint-Venant-de-Gereford)	3 400 \$
* Centennial Theatre (Lennoxville)	14 400 \$
* Centre culturel d'East-Angus Inc. (East-Angus)	4 500 \$
* Centre culturel de l'université de Sherbrooke (Sherbrooke)	93 500 \$
* Comité culturel d'Asbestos (Asbestos)	3 700 \$

● **Soutien aux organismes de diffusion pour la programmation de spectacles (suite).**

Organisme	Montant en \$
* Comité culturel de Coaticook (Coaticook)	3 000 \$
* Comité culturel de Disraeli Inc. (Disraeli)	4 500 \$
* Service de la récréation de Cowansville	1 800 \$
* Comité culturel de Waterlys	3 000 \$
* Le Pigeonnier de Sherbrooke	3 700 \$
* Comité culturel de Granby (Granby)	4 500 \$
* Comité socio-culturel de Lac-Drolet (Lac-Drolet)	1 150 \$
* Comité culturel de Lac-Mégantic (Lac-Mégantic)	8 550 \$
* Comité culturel des villes frontalières (Stanstead)	3 625 \$
* Comité action culturelle Magog (Magog)	4 500 \$
<b>Sous-total</b>	<b>157 825 \$</b>

**Montréal-Centre**

Comédie Nationale (Montréal)	95 000 \$
* Salle André-Mathieu (Montréal)	17 500 \$
* Le Tritorium (Montréal)	10 000 \$
* Atelier continu Inc. (Montréal)	10 000 \$
* Centre d'essai Conventum	8 750 \$
<b>Sous-total</b>	<b>141 250 \$</b>

**Montréal-Laurentides**

* Comité des loisirs de St-Canut Inc.	1 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>1 000 \$</b>

**Montréal-Lanaudière**

* Centre culturel de Joliette (Joliette)	26 600 \$
<b>Sous-total</b>	<b>27 000 \$</b>

**Montréal-Sud**

* Théâtre du Bourg Inc.	4 000 \$
* Café-Théâtre le pont tournant (Vieux Beloeil)	14 000 \$

* Cité des jeunes de Vaudreuil (Vaudreuil)	8 000 \$
* Valspec Inc. (Sallaberry de Valleyfield)	25 800 \$
<b>Sous-total</b>	<b>51 800 \$</b>

**Outaouais**

* Comité socio-culturel de Maniwaki (Maniwaki)	3 000 \$
* Service loisirs et culture de Mont-Laurier (Mont-Laurier)	8 000 \$
* Société des arts de la Petite-Nation (Saint-André-Avellin)	8 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>19 000 \$</b>

**Abitibi-Témiscamingue**

* Comité loisir-jeunesse culturel (Barraute)	1 200 \$
* Comité socio-culturel de Notre-Dame-du-Nord (Notre-Dame-du-Nord)	7 000 \$
* Commission culturelle de Marlartic (Marlartic)	800 \$
* Commission culturelle de la ville d'Amos (Amos)	8 000 \$
* Commission des loisirs de La Sarre (La Sarre)	5 000 \$
* Théâtre du Cuivre (Rouyn)	12 000 \$
* Comité de spectacle de Lebel-sur-Quévillon	5 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>39 000 \$</b>

**Côte-Nord**

* Comité de spectacles Baie-Comeau-Hauterive (Hauterive)	11 000 \$
* Comité socio-culturel de Gagnon Inc. (Gagnon)	6 000 \$
* Commission scolaire Louis Joliet	2 500 \$
<b>Sous-total</b>	<b>19 500 \$</b>

<b>Total</b>	<b>708 575 \$</b>
--------------	-------------------

*Soutien aux régies*

Deux régies, corporations au sens du Code civil, ont été constituées en vertu d'une loi et bénéficient chacune d'un soutien financier de la part du ministère des Affaires culturelles. Ce sont la Régie de la Place des arts de Montréal et la Régie du Grand Théâtre de Québec.

Chacune de ces corporations est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres nommés par décret du gouvernement du Québec pour une période n'excédant pas 4 ans. Elles doivent faire approuver leur budget par le gouvernement du Québec et présenter un rapport annuel qui est déposé à l'Assemblée nationale par le ministre des Affaires culturelles.

En mars 1982, le ministre des Affaires culturelles a déposé à l'Assemblée nationale les projets de loi n° 51 et n° 52, destinés à remplacer les dispositions de la Loi sur le Grand Théâtre de Québec (L.R.Q., chapitre G-2) et la Loi sur la Place des arts (L.R.Q., chapitre P-11). Les principales dispositions en sont les suivantes:

- pourvoir à la constitution et à l'organisation de la Société du Grand Théâtre de Québec, qui est substituée à la Régie du Grand Théâtre de Québec et à la Société de la Place des arts de Montréal, substituée à la Régie de la Place des arts;
- prévoir que les neuf membres de chacune des sociétés soient nommés par le gouvernement du Québec et que trois d'entre eux le soient après consultation auprès de la Communauté urbaine de Québec et de la Communauté urbaine de Montréal;
- confier à chacune des sociétés le mandat de présenter, monter et produire des spectacles;
- soumettre l'exercice de certains pouvoirs des sociétés à l'approbation du gouvernement;
- obliger les sociétés à faire approuver par le gouvernement un plan de développement.

Au cours de l'exercice 1981-1982, la Régie du Grand Théâtre de Québec a bénéficié d'une subvention de 2 584 223,77 \$ répartie comme suit: 1 250 000,00 \$ au titre de l'équilibre budgétaire et 1 334 223,77 \$ au titre de taxes municipales. La Régie de la Place des arts, pour sa part, a bénéficié de crédits statutaires de 12 990 012,88 \$ répartis ainsi: 3 787 777,00 \$ au titre de l'équili-

bre budgétaire, 3 507 796,26 \$ au titre du service de la dette et 5 694 439,63 \$ au titre des taxes municipales. Compte tenu de la réforme de la fiscalité municipale, la Ville de Montréal ne contribue plus directement au financement de la Régie de la Place des arts.

*Soutien à la politique de résorption des déficits*

Le déficit budgétaire d'un certain nombre d'organismes subventionnés par le ministère des Affaires culturelles a incité ce dernier à mettre en place une politique de résorption des déficits visant à permettre aux organismes en cause de rétablir leur équilibre budgétaire sur une période n'excédant pas 5 ans. Cette politique, mise en place au cours de l'exercice 1978-1979, a pris fin au cours de l'exercice 1981-1982.

Elle comportait, bien sûr, un soutien financier spécial de la part du Ministère, mais elle comportait surtout l'obligation, pour l'organisme, de mettre en place des mesures conduisant au remboursement de ses dettes. La contribution du Ministère couvrait le paiement des intérêts sur la dette jusqu'à son extinction complète.

Par ailleurs, à l'automne 1980, le ministère fédéral des Communications annonçait la mise en application d'un programme spécial d'initiatives culturelles dont un des volets visait la résorption des déficits. Le ministère des Affaires culturelles a accepté de s'associer à ce programme en assumant le tiers du coût du déficit des organismes admissibles. Il a maintenu l'obligation pour l'organisme bénéficiaire de contribuer à une partie de remboursement de ses dettes et de mettre en place des mesures d'amélioration de sa gestion.

Au cours de l'exercice 1981-1982, 4 organismes ont bénéficié de subventions à ce titre. Ce sont:

- St-Francis Theatre (Festival Lennoxville région de l'Estrie) 26 840,00 \$
- Orchestre symphonique de Montréal 136 000,00 \$
- Théâtre international de Montréal 4 000,00 \$
- Fondation Centaur pour les arts d'interprétation (Montréal) 4 159,00 \$

*Soutien à des projets d'équipement*

Le ministère des Affaires culturelles contribue à la réalisation d'un certain nombre de projets d'équipement, soit dans le cadre de son propre budget, soit dans le cadre d'interventions concertées avec l'Office de planification et de développement du Québec.

Ces interventions permettent l'acquisition d'équipements techniques, comme des systèmes de son ou d'éclairage, des améliorations locales mineures, ou l'acquisition ou l'aménagement d'équipements et d'immeubles de plus grande importance.

Au cours de l'exercice 1981-1982, 36 organismes, répartis dans 8 régions administratives du Québec, ont ainsi reçu une aide totale de 894 911,00 \$.

● **Soutien à des projets d'équipements<sup>(1)</sup>.**

Organisme	Montant
<b>Bas Saint-Laurent — Gaspésie</b>	
* Camp musical St-Alexandre Inc. (Fonds de l'OPDQ)	89 656 \$
* Troupe Pince-Farine	1 000 \$
* Comité de développement culturel, zone Causapsal	1 200 \$
* Comité de diffusion de spectacles de Gaspé Inc.	1 500 \$
* Association sports et loisirs de Grande-Vallée Inc.	1 500 \$
Sous-total	94 856 \$
<b>Saguenay — Lac-Saint-Jean</b>	
* Le Prisme culturel	3 000 \$
* Coopérative de développement culturel de Chicoutimi	3 500 \$
* Salle François-Brassard du collège de Jonquière	4 000 \$
Sous-total	10 500 \$
<b>Québec</b>	
* Danse-Partout	4 500 \$
* Centre dramatique de Québec	1 100 \$
* La Corporation du Vieux Moulin Marcoux	4 100 \$
* Service intermunicipal des loisirs de Baie-St-Paul	4 900 \$
Sout-total	14 600 \$

**Estrie**

* Productions Bébelle	3 000 \$
Sous-total	3 000 \$

**Montréal — Centre**

Corporation de la Maison de la danse	225 000 \$
Nouvelle Compagnie Théâtrale	383 480 \$
Troupe de théâtre L'Atrium	4 500 \$
Fondation de danse Margie Gillis	2 000 \$
Productions Qui Danse	2 900 \$
Tangente Inc.	4 200 \$
La troupe de danse Pointépiénu Inc.	4 000 \$
* Le Tritorium	10 000 \$
* La Salle André-Mathieu	9 630 \$
* L'Atelier continu Inc.	26 795 \$
Sous-total	672 505 \$

**Montréal — Laurentides**

* Académie de danse des Laurentides	400 \$
Sous-total	400 \$

**Outaouais**

* Académie de danse de l'Outaouais	2 000 \$
* Troupe de théâtre Montserrat	1 500 \$
* Prospectour	3 500 \$
* Impératif Français Inc.	4 000 \$
Sous-total	11 000 \$

**Abitibi-Témiscamingue**

* Théâtre de Coppe	3 400 \$
* Comité socio-culturel de Notre-Dame-du-Nord	2 850 \$
* La Commission des loisirs de La Sarre Inc.	2 500 \$
* Service des loisirs de Val d'Or	5 000 \$
* Expo-théâtre de Ville-Marie (Fonds de l'OPDQ)	60 000 \$
Sous-total	73 750 \$

**Côte-Nord**

* Troupe de théâtre les Sept Patentes	1 300 \$
* Le Comité de spectacles Baie-Comeau-Hauterive Inc.	10 000 \$
* Comité socio-culturel de Gagnon Inc.	3 000 \$
Sous-total	14 300 \$

<b>Total</b>	<b>894 901 \$</b>
--------------	-------------------

1. À moins d'indication contraire, les fonds proviennent du ministère des Affaires culturelles.

\* Organisme traité dans le cadre de la politique de régionalisation.

## Aide à la création

Le programme d'aide aux créateurs vise à favoriser la réalisation de projets et d'activités soumis par des créateurs et susceptibles de stimuler la progression de leur carrière et l'enrichissement culturel du Québec. Le programme s'adresse aux créateurs et interprètes professionnels.

Le programme comporte 3 volets (régional, national et international) et est administré par le Service de l'aide à la création, qui coordonne aussi les activités relatives à l'attribution des Prix du Québec.

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, les volets régional et national du programme comprenaient deux types de subventions. La subvention de réalisation, d'un montant de 12 000,00 \$, permettait d'assurer les frais de subsistance du créateur et les frais d'exécution de son projet. La subvention de frais, d'un montant de 3 000,00 \$, s'appliquait à certaines dépenses élevées engendrées par le projet de création et fut affectée prioritairement à l'aide aux expositions. Les candidats pouvaient bénéficier des deux types de subventions.

Les bourses accordées aux créateurs et aux lauréats des Prix du Québec sont attribuées par des jurys composés par des personnes recrutées à l'extérieur de la Fonction publique et reconnues pour leur compétence et leur implication dans leur secteur d'activité respectif. On trouvera plus loin la liste des boursiers et des lauréats des Prix du Québec 1981, de même que la liste de tous les jurys constitués par le Service de l'aide à la création.

Au cours de l'exercice, 848 candidats ont soumis des projets de création ou de perfectionnement dans le cadre du programme d'aide aux créateurs. De ce nombre, 179 projets ont été retenus, soit 107 candidats au volet régional et 72 candidats au volet national. Ils ont reçu des bourses totalisant 762 719,00 \$ alors qu'une somme de 8 200,00 \$ a été affectée au paiement des honoraires des jurys régionaux. Au niveau du volet international du programme, 5 candidats se sont partagés des bourses d'un montant global de 29 081,00 \$. Enfin, les 6 lauréats des Prix du Québec ont reçu des bourses totalisant 90 000,00 \$.

## Volet régional

Le volet régional du programme s'adresse à tous les créateurs professionnels selon leur région de résidence. En vertu d'une entente entre le ministère des Affaires culturelles et les Conseils régionaux de la culture, ces derniers assument la responsabilité d'adapter le programme aux réalités régionales. Ainsi, chaque conseil détermine les priorités régionales en regard de l'état de développement de chacun des secteurs d'activités et des besoins régionaux.

### • Aide à la création (volet régional).

Nom des personnes	Région	Montant (en \$)
<b>Arts visuels</b>		
BEAUCHAMP, Lise	07	3 000 \$
BÉLIVEAU, Paul	03	3 000 \$
BERNATCHEZ, ÉLISE	06	2 900 \$
BRETON, René	08	4 400 \$
CAMIRAND, Roger	04	900 \$
CHAIINE, Francine	03	1 000 \$
CONNOLLY, Reynald	06	1 800 \$
CORNET, Lucienne	03	3 000 \$
COURNOYER, Daniel	06	1 700 \$
CÔTÉ, Françoise	06	4 000 \$
COULOMBE, Jacques	03	1 000 \$
DEL TRIDICI, Robert	06	1 681 \$
DEMIDOFF-SÉGUIN, Tatiana	06	2 675 \$
DIAMOND, Georges	10	1 000 \$
GAMACHE, Élène	03	1 000 \$
GOUGEON, Diane	06	4 000 \$
GUIMONT, Sylvie	06	8 000 \$
LAMY, Patricia	06	1 500 \$
LANDRY, Michel	06	7 015 \$
LANGEVIN, Guy	04	3 000 \$
LANGEVIN, Richard	02	1 150 \$
LAVOIE-MAHEU, Louise	04	2 000 \$
LEBRUN-DORÉ, Gilles	03	1 750 \$
LE CLAIR, François	07	1 392 \$
LINCOURT, Marc	06	2 675 \$
MAGRINI, Alex	02	1 505 \$
MARTIN, Louis	09	3 250 \$
MAX TREMBLAY, Richard	06	1 000 \$
MICHEL, André	09	1 800 \$
NEWMAN, James E.	06	1 820 \$
PALARDY, Claude	06	5 000 \$
PETAWABANO, Buckley	10	500 \$
POTVIN, Daniel	03	2 000 \$
RACINE, Ross	06	795 \$

● Aide à la création (volet régional) (suite).

Nom des personnes	Région	Montant (en \$)
RICHARD, Hélène	05	2 000 \$
TANOBE, Miyuki	06	3 000 \$
TOWNSEND, Martha	06	4 500 \$
TREMBLAY, Laurent	06	1 940 \$
WAGNER, Carole	08	3 000 \$
Sous-total		97 648 \$

**Arts d'interprétation**

BELIARD, Jules	08	3 000 \$
BÉRUBÉ, Claude	09	4 500 \$
BOUDREAU, Roger	02	2 000 \$
BROCHU, GUY	04	3 500 \$
CHARRON, Daniel	03	1 500 \$
COLLINS, Daniel	06	7 88 \$
DANHEUX, Pol	04	1 200 \$
DORÉ, Marie	03	3 000 \$
DUHAIME, André	07	1 686 \$
DURAND, Denis	06	2 500 \$
FORTIN-GASTON, Lucie	06	4 000 \$
GOSELIN, Michel	05	2 788 \$
GRÉGOIRE, Normand	06	2 500 \$
JACQUES, Guylaine	06	2 000 \$
JASMIN, Danielle	06	1 500 \$
LABERGE, Marie	03	1 500 \$
LAFORGE, Marceline	03	1 000 \$
LAUZANNE, Danielle	03	750 \$
LÉVESQUE, Danielle	01	7 274 \$
LONERGAN, David	01	4 250 \$
MIRANDETTE, Jean-Claude	06	7 900 \$
MORIN, André	03	3 000 \$
MUKASH, Matthew	10	1 000 \$
O'BOMSAWIN, Hélène	02	2 000 \$
PERRON, Johanne	02	8 991 \$
PÉPIN, Yvon	07	8 576 \$
RICARD, Gisèle	03	1 500 \$
TARDIF, Danielle	06	8 400 \$
THIVIERGE, Jacques	04	4 425 \$
TOUGAS, Francine	06	4 100 \$
Sous-total		101 128 \$

**Artisanat et métiers d'art.**

BÉGIN, Louis	04	1 400 \$
BLACKNED, George	10	500 \$
BLEUBOY, John	10	500 \$
BOISVERT, René	03	3 040 \$
CARON, Jacqueline	02	2 202 \$
CHAPADOS, Louise	09	1 200 \$
DAVID, Gilles	04	2 975 \$
DION, Robert	05	6 000 \$

ECHALOOK, Noah	10	1 250 \$
EVANS, Emy	09	1 500 \$
GADOURY, Aline	08	3 000 \$
GAGNÉ, Nicole	06	1 526 \$
GAGNON, Alain	04	1 500 \$
IYAITOK, Matusie	10	2 000 \$
KAWAPIT, John	10	400 \$
KUDLUK, Thomassie	10	1 250 \$
LAUZON, François	06	3 000 \$
LONGCHAP, Simeon	10	400 \$
LOUTTIT, Margaret	10	400 \$
MARTEL, Armand	09	2 000 \$
MARTEL, Michelle	06	2 500 \$
MEUNIER, Danielle	01	3 600 \$
NOËL, Yvon	03	3 000 \$
PARENT, Jean-Marc	06	4 000 \$
POISSANT, Gilbert	06	7 000 \$
ROY, Réjean	08	1 800 \$
SHASHAMUSH, Noah	10	500 \$
SHECAPIO, Emma	10	400 \$
SHECAPIO, Johnny	10	400 \$
SIUUAK ALASUAK, Paulusi	10	1 500 \$
Sous-total		60 743 \$

**Littérature.**

BEAULIEU, Danielle	05	5 000 \$
BOILEAU, Gilles	06	1 400 \$
CORMIER, Jean-Marc	01	3 500 \$
DION, Serge	07	3 000 \$
LALONDE, Robert	06	1 500 \$
LEBEL, Andrée	06	4 100 \$
THIBAUDEAU, Claudine	06	4 000 \$
YERGEAU, Robert	05	4 000 \$
Sous-total		26 500 \$

**Total** 286 019 \$

*Volet national*

Le volet national du programme s'adresse aussi aux créateurs professionnels. Cependant, c'est le ministère des Affaires culturelles qui détermine les priorités d'intérêt national s'appliquant ici.

● Aide à la création (volet national)

Nom des personnes	Région	Montant (en \$)
<b>Arts visuels.</b>		
APRIL, Danielle	03	2 125 \$
APRIL, Raymonde	03	15 000 \$

## ● Aide à la création (volet national) (suite).

Nom des personnes	Région	Montant (en \$)
BÉLAND, Luc	06	12 000 \$
CHADAILLAC, Françoise	06	12 000 \$
CHARNEY, Melvin	06	4 350 \$
DUTIL, Daniel	02	3 000 \$
DUTKEWYCH, Andrew	06	12 000 \$
GNASS, Peter	06	12 000 \$
HASLAM, Michael	06	11 600 \$
HOPKINS, Tom	06	10 000 \$
JEAN, Jocelyn	06	8 900 \$
JOLLIFFE, Michael	06	12 000 \$
LAMARCHE, Claude	06	12 000 \$
LECLAIR, Michel	06	7 500 \$
LEMOYNE, Serge	05	5 025 \$
MIHALCEAN, Gilles	06	10 000 \$
MOORE, David	06	12 000 \$
ROUSSEAU, Bernard	08	12 000 \$
SIMONIN, Francine	06	2 000 \$
TOUSIGNANT, Serge	06	2 000 \$
TREMBLAY, François-Léo	02	2 500 \$
Sous-total		180 000 \$

**Arts d'interprétation**

ANDERSON, Éric	06	2 500 \$
BÉRUBÉ, Jocelyn	06	9 150 \$
BOUCHARD, Raynald	06	10 000 \$
BOUCHER, Denise	06	8 000 \$
BOUCHER, Richard G.	06	7 500 \$
DESCHENES, Marcelle	06	6 000 \$
DUSSAULT, Céline	04	7 500 \$
GAGNON, Alain	03	6 450 \$
GAGNON, Michel	06	9 000 \$
GAUDREAU, Michèle	06	5 000 \$
GOULET, Raymond	05	2 900 \$
LaHAYE, Louise	06	5 100 \$
LAMOTHE, Jean-François	06	3 500 \$
LAURIN, Ginette	06	9 000 \$
LEBEAU, Jean-Marc	06	3 000 \$
LÉVEILLÉ, Daniel	06	9 500 \$
MÉNARD, Philippe	06	10 000 \$
MERCURE, Marthe	06	5 000 \$
MUNRO, Susan	06	3 000 \$
RANGER, Benoit	01	3 400 \$
SWIFT, Daniel	06	9 000 \$
VÉZINA, France	01	5 000 \$
Sous-total		139 500 \$

**Artisanat et métiers d'art.**

BEAUCHEMIN, Micheline A.	03	5 000 \$
BENSON, Kent	05	7 000 \$

BOISVERT, Georges	06	2 000 \$
DESJARDINS, Line	06	2 000 \$
FERRON, Monique B.	06	3 500 \$
FOREST, Francine	06	2 000 \$
FOREST, Yves	01	4 000 \$
LAMY, Charles	06	4 000 \$
LANTHIER, Suzanne	01	6 000 \$
LAPKA, Eva	06	2 000 \$
LEDUC, Isabelle	06	2 000 \$
LEMAY, Colombe (Guy Longpré)	04	2 000 \$
MAROIS, Marcel	03	5 000 \$
MATHIEU, Lorraine	06	4 000 \$
MICAY, Léonard	06	2 000 \$
MINTZBERG, Yvette	06	1 200 \$
SAVARIA, Lisette	06	3 000 \$
VALLIÈRE, Jean	03	1 300 \$
Sous-total		58 000 \$

**Littérature**

BEAULIEU, Victor-Lévy	06	13 000 \$
BROSSARD, Nicole	06	10 000 \$
JACOB, Suzanne	06	8 000 \$
LAMARCHE, Jacques	07	7 000 \$
LANGLOIS, Gilbert	01	5 000 \$
LONGCHAMPS, Renaud	03	4 000 \$
MICHALSKA, Madeleine O.	06	6 500 \$
THÉRIAULT, Yves	06	15 000 \$
VADEBONCOEUR, Pierre	06	15 000 \$
VILLENEUVE, Paul	02	5 000 \$
YVON, Josée	06	4 000 \$
Sous-total		92 500 \$
<b>Total</b>		<b>470 000 \$</b>

*Volet international*

Le volet international du programme d'aide aux créateurs comprend deux éléments: l'occupation des Studios du Québec à Paris et à New York et les expositions dans les galeries des Délégations du Québec à Paris et à New York.

Le Studio du Québec à Paris est offert à des artistes québécois depuis plusieurs années. Ce Studio, situé à la Cité internationale des arts de Paris, s'adresse uniquement à des créateurs oeuvrant dans le domaine des arts visuels et de la musique. Il est offert pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, et l'artiste bénéficiaire du studio pour l'année 1981-1982 a également reçu une bourse de travail libre au montant de 8 851,00 \$.

L'artiste occupant le Studio du Québec à Paris fut madame Michèle Waquant.

Le Studio du Québec à New York, situé dans le quartier Soho, s'adresse aux créateurs de toutes les disciplines et a été offert pour la première fois au cours de l'exercice financier 1981-1982. Il a été occupé cette année par deux artistes, qui en ont bénéficié chacun pour une période de six mois et chacun d'eux a reçu également une bourse de travail libre au montant de 3 750,00 \$.

Les artistes se partageant le Studio du Québec à New York furent madame Marie Chouinard et monsieur Lothaire Bluteau.

Quant aux expositions des oeuvres des artistes québécois dans les galeries des Délégations du Québec à Paris et à New York, il s'agit d'une initiative nouvelle menée conjointement par les ministères des Affaires culturelles et des Affaires intergouvernementales et elle s'adresse aux créateurs professionnels en arts visuels.

Le ministère des Affaires intergouvernementales offre les salles d'expositions des deux délégations et s'occupe de la promotion des événements. Au cours de l'exercice 1981-1982, il a offert une contribution de 4 700,00 \$ permettant de couvrir les frais de réalisation et de promotion des deux expositions.

Le Service d'aide à la création du ministère des Affaires culturelles, pour sa part, organise le concours et a offert, pour l'exercice financier 1981-1982, une bourse de 7 500,00 \$ à l'artiste exposant à Paris et de 5 500,00 \$ à celui exposant à New York. Ces bourses ont servi à défrayer le transport et le séjour des artistes dans chacune des villes et le transport des oeuvres.

L'artiste ayant exposé à la Délégation générale du Québec à Paris fut monsieur Serge Lemoyne, alors que monsieur Pierre-Léon Tétrault exposait à la Délégation générale du Québec à New York.

### *Les Prix du Québec*

Les Prix du Québec constituent les plus hautes distinctions décernées par le Gouvernement du Québec pour souligner l'oeuvre exceptionnelle de personnalités québécoises dans le domaine

des sciences de l'homme (Prix Léon-Gérin), des sciences pures (Prix Marie-Victorin), des arts d'interprétation (Prix Denise-Pelletier), de la littérature (Prix Athanase-David), des arts visuels (Prix Paul-Émile-Borduas) et du cinéma (Prix Albert-Tessier). Les lauréats des Prix du Québec sont nommés par le ministre des Affaires culturelles sur recommandation de jurys constitués de personnes reconnues pour leur compétence dans les divers domaines concernés.

La cinquième proclamation annuelle des Prix du Québec a eu lieu en octobre 1981. Le ministre a remis à chacun des 6 lauréats une bourse au montant de 15 000,00 \$, un certificat d'honneur calligraphié et une médaille en argent massif réalisée par des créateurs québécois. Cette année, les médailles des Prix du Québec ont été créées par les artistes suivants:

- Prix Léon-Gérin: monsieur Claude Loranger;
- Prix Marie-Victorin: monsieur Louis-Jacques Suzor;
- Prix Denise-Pelletier: madame Ghislaine Fauteux-Langlois;
- Prix Albert-Tessier et Prix Athanase-David: monsieur Jacques Troalen;
- Prix Paul-Émile Borduas: monsieur Laurent Tremblay.

Les écrins contenant les médailles furent créés par monsieur Pierre Ouvrard.

### *Les lauréats des Prix du Québec 1981:*

- Prix Léon-Gérin: Père Benoit Lacroix;
- Prix Marie-Victorin: monsieur René Pomerleau;
- Prix Denise-Pelletier: monsieur Jean Papineau-Couture;
- Prix Athanase-David: monsieur Gilles Archambault;
- Prix Paul-Émile Borduas: monsieur Jean-Paul Riopelle;
- Prix Albert-Tessier: monsieur Pierre Lamy.

## Membres des jurys constitués par le Service de l'aide à la création

### Aide à la création (volet national)

#### *Arts visuels*

Madame Irène Whittome  
Madame Hélène Roy-Richard  
Monsieur Pierre Ayot

#### *Arts d'interprétation*

Madame Pauline Vaillancourt  
Madame Michèle Febvre  
Monsieur Pierre Létourneau  
Monsieur André Brassard  
Monsieur Yves Taschereau

#### *Artisanat et métiers d'art*

Madame Mariette Rousseau-Vermette  
Monsieur Claude Bettinger  
Monsieur Marcel Beaucage

#### *Littérature*

Madame Louise Maheux-Forcier  
Monsieur Jean Basile  
Monsieur Réginald Martel

### Aide à la création (volet régional)

#### *01 - Bas-Saint-Laurent—Gaspésie*

Monsieur Denis Leblond  
Monsieur André Du Bois  
Monsieur Richard Corriveau

#### *02 - Saguenay—Lac-Saint-Jean*

Madame Marguerite Sanchez  
Madame Élisabeth Vonarbourg  
Monsieur Alain Ouellet  
Monsieur Jacques Bachand  
Monsieur Clermont Bouchard

#### *03 - Québec*

Madame Renée Morisset  
Madame Madeleine Lord  
Madame Chantal Boulanger  
Madame Michèle Boucher

#### *04 - Mauricie—Bois-Francs*

Madame Liette C. Paquet  
Madame Michelle Guérin  
Monsieur Roland Janelle  
Monsieur Lucien Forget

#### *05 - Estrie*

Madame Pierrette Roy  
Monsieur Pierre Jeannotte  
Monsieur Richard Giguère  
Monsieur René Bécharde  
Monsieur Marc Simoneau

#### *06 - Montréal*

##### *Montréal-Centre*

Madame Françoise Riopelle  
Monsieur Joseph Saint-Gelais  
Monsieur Jean Cartier  
Monsieur René Viau  
Monsieur Jacques Toupin  
Monsieur Pierre Turgeon

##### *Rive-Sud*

Madame Monique Bourbonnais-Ferron  
Monsieur Reynald Piché  
Monsieur Fernand De Couigny  
Monsieur Jean-Marie Poupart

##### *Lanaudière*

Madame Blurette Lalande  
Madame Anne Marchand  
Monsieur Roland Diné  
Monsieur Raymond Lapierre

##### *Laurentides*

Madame Monique Khouzam  
Madame Jocelyn Aird-Bélanger  
Monsieur Gilles Robert

07 - Outaouais

Madame Marie-Andrée Morisset  
Madame Marthe Lemery  
Monsieur Pierre Debain  
Monsieur René Juéry

08 - Abitibi-Témiscamingue

Madame Ghislaine Bernier  
Madame Marjolaine Leblanc  
Monsieur Jo Godefroid

09 - Côte-Nord

Madame Gilla Bella Rambaud  
Monsieur Jean-Jacques Bélanger  
Monsieur Carol Lavoie

10 - Nouveau-Québec

Madame Sonny Coponen  
Madame Mary Craig  
Madame Hélène Bélanger-Cauchy  
Monsieur Henry Mianscum  
Monsieur Serge Bedikian  
Monsieur Peter Murdoch

**Attribution des Studios du Québec**

*À New York*

Madame Françoise Sullivan  
Monsieur Walter Boudreau  
Monsieur Jean-Guy Sabourin

*À Paris*

Madame Jocelyne Alloucherie  
Monsieur Graham Cantieni  
Monsieur Paul Cadrin

**Expositions aux Délégations générales  
du Québec à Paris et à New York**

Madame Andrée Paradis  
Monsieur Peter Krausz  
Monsieur Yvan Boulerice

**Prix du Québec**

*Prix Paul-Émile-Borduas*

Monsieur Gilles Corbeil  
Monsieur Yves Trudeau  
Monsieur Gilles Toupin  
Monsieur Maurice Savoie  
Monsieur Georges Delrue

*Prix Léon-Gérin*

M<sup>e</sup> Micheline Audette-Filion  
Monsieur Henri Saint-Pierre  
Monsieur Jean-Louis Gendron  
Monsieur Léonard Audet  
Monsieur Hubert Charbonneau

*Prix Marie-Victorin*

Madame Lise Frappier-D'Avignon  
Monsieur Anatole Joffe  
D<sup>r</sup> Rolland Tremblay  
Monsieur Pierre Perron  
D<sup>r</sup> Jaap Kalff

*Prix Albert-Tessier*

Madame Micheline Lanctôt  
Madame Louise Surprenant  
Monsieur Claude Godbout  
Monsieur André Robert

*Prix Denise-Pelletier*

Madame Françoise Faucher  
Madame Maryvonne Kendergi  
Madame Françoise Riopelle  
Monsieur Roland Lepage  
Monsieur Éric McKlean

*Prix Athanase-David*

Madame Nicole Deschamps  
Monsieur Paul-André Bourque  
Monsieur Jean-Guy Pilon  
Monsieur André Major  
Monsieur Richard Caron



## **Programme 6**

### **Cinéma**



## 1. Direction, soutien et promotion du cinéma

### Service du cinéma

#### *Mandat et objectifs*

Le Service du cinéma a pour mandat de promouvoir l'industrie québécoise du cinéma en collaborant à l'évolution et à la mise en oeuvre de la politique cinématographique. À ce titre, il doit:

- conseiller le Ministère en matière de programme et de politique cinématographique et en audiovisuel;
- développer et appliquer un programme de soutien technique et financier à l'égard des organismes du milieu;
- assurer les liaisons fonctionnelles du Ministère avec les organismes appelés à contribuer à la réalisation de la politique cinématographique et entretenir avec eux des communications étroites;
- procéder à l'analyse et à l'évaluation des organismes relevant du Ministère dans le domaine cinématographique;
- veiller à l'application des lois et des règlements sur le cinéma et, plus particulièrement, administrer le règlement concernant l'aménagement et l'exploitation des ciné-parcs;
- administrer un programme de subventions.

#### *Réalisations*

Au cours de l'exercice financier 1981-1982, le Service du cinéma a maintenu des relations de concertation avec plusieurs organismes gouvernementaux dont les ministères des Affaires intergouvernementales, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et le ministère des Communications. Il a aussi, dans

ses relations avec les organismes du cinéma, continué d'assurer des liaisons fonctionnelles afin d'harmoniser les objectifs de chaque intervenant dans l'application de la politique cinématographique.

#### **La Maison du cinéma**

C'est à la fin de l'exercice 1981-1982, soit le 1<sup>er</sup> avril 1982, que la Maison du cinéma, construite à Montréal en 1981, était officiellement inaugurée. L'édifice, dont la gestion est assurée par la Cinémathèque québécoise, abrite aussi l'Institut québécois du cinéma et le Centre de documentation cinématographique.

#### *Institut québécois du cinéma*

L'Institut québécois du cinéma a pour mandat de favoriser:

- l'implantation d'une infrastructure artistique, industrielle et commerciale du cinéma;
- le développement d'un cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture cinématographique dans toutes les régions du Québec;
- le développement d'entreprises québécoises indépendantes et financièrement autonomes dans le secteur du cinéma;
- la promotion du court métrage et du cinéma pour enfants;
- la liberté de création et la liberté de choix du consommateur.

Le conseil de cet organisme gouvernemental, créé en 1975 par la Loi sur le cinéma, est formé de 7 membres nommés par l'État. L'Institut conclut une entente avec le ministre des Affaires culturelles, où sont stipulées les sommes mises à

sa disposition et les modalités de leur engagement. Le ministre n'intervient que pour fixer les grandes orientations de l'organisme dont l'autonomie administrative reste par ailleurs entière.

L'Institut québécois du cinéma administre 5 programmes d'aide financière: aide à la production, aide à la scénarisation, aide à la distribution, aide à la diffusion et à l'exploitation et aide à des projets spéciaux.

Enfin, il peut agir à titre de conseiller auprès du ministre des Affaires culturelles en matière de classification, de promotion, de sous-titrage, de doublage et de contrôle de la distribution et de l'exploitation.

#### *Le Centre de documentation cinématographique*

Le Centre de documentation cinématographique a pour mandat de recueillir, de traiter et de mettre à la disposition du public et de la communauté des gens du cinéma des documents de toute nature sur le cinéma et l'audiovisuel. Il est considéré comme la plus importante bibliothèque de cinéma en Amérique du Nord et l'une des plus importantes au monde.

Jusqu'en novembre 1981, le Centre de documentation cinématographique relevait directement du ministère des Affaires culturelles. À cette date, le ministre en a accordé la gérance à la Cinémathèque québécoise, sous forme de contrat où l'on retrouve l'ensemble des obligations respectives des signataires.

#### *La Cinémathèque québécoise*

La Cinémathèque québécoise a pour mandat d'acquérir, de conserver et de mettre en valeur le film québécois. À ce titre, elle reçoit une aide financière lui permettant d'acquérir et de conserver le film québécois, de favoriser le développement du cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture cinématographique par divers moyens dont des projections publiques de films et des publications.

La Cinémathèque québécoise assume aussi la gestion de l'édifice de la Maison du cinéma et gère, depuis novembre 1981, le Centre de documentation cinématographique.

#### *Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel au Québec*

La Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel au Québec, formée de 5 membres, a été créée par décret gouvernemental en janvier 1981. Elle a pour mandat de réaliser des travaux de consultation et de recherche sur le cinéma québécois et sur le cinéma au Québec et reçoit un budget pour réaliser ses travaux.

L'État a jugé nécessaire de créer une telle commission, qui doit remettre son rapport en juin 1982, afin d'apporter des solutions aux problèmes du secteur du cinéma et de répondre à plusieurs interrogations sur les points suivants:

- la pertinence de contingenter la projection de films étrangers ou d'autres types de films;
- l'instauration d'une billetterie nationale et d'un système pour assurer la cueillette des données des divers secteurs de l'industrie cinématographique;
- une nouvelle forme de cotisation des frais de visa;
- le rôle de l'Institut québécois du cinéma en matière d'éducation et la nécessité de fonder une école de cinéma;
- les problèmes de fiscalité et l'incidence des abris fiscaux;
- le rôle du gouvernement et des organismes publics dans le domaine cinématographique et audiovisuel ainsi que le rôle des télédiffuseurs;
- le financement, la mise en marché et les débouchés commerciaux des films québécois ainsi que la stratégie de leur vente à l'étranger;
- les conséquences de la propriété des salles par des étrangers;
- le cinéma et l'éducation: le rôle des salles parallèles;
- l'enseignement du cinéma et le matériel didactique;
- les films pour enfants et le court métrage;
- l'évaluation de l'application de dispositions législatives concernant le doublage et le sous-titrage de films pour présentation en public;
- le statut des artisans du cinéma;
- l'opportunité de créer un Conseil supérieur permanent.

*Aide financière*

Au cours de l'exercice 1981-1982, le Service de l'aide au cinéma a apporté une aide financière aux organismes professionnels oeuvrant dans le secteur du cinéma pour contribuer ainsi au développement de l'industrie cinématographique.

L'Institut québécois du cinéma a reçu une somme de 4 000 000,00 \$ dont 800 000,00 \$ furent affectés à l'administration de ses services et 3 200 000,00 \$ répartis dans différents programmes d'aide en plus de diverses sommes récupérées des exercices financiers précédents.

La Cinémathèque québécoise a reçu un montant de 512 773,00 \$. De cette somme, 157 473,00 \$ furent affectés au loyer de la dette de l'édifice de la Maison du cinéma, 238 500,00 \$ furent affectés aux programmes d'acquisition, de conservation de documents cinématographiques audiovisuels et de leur mise en valeur et 116 800,00 \$ furent utilisés pour défrayer les dépenses de fonctionnement du Centre de documentation cinématographique. Le Service du cinéma a, de plus, consacré 37 500,00 \$ à l'achat de livres et de périodiques destinés au Centre de documentation cinématographique avant que ce dernier ne fasse partie de la Cinémathèque au cours de l'exercice.

Trois organismes jouent également un rôle important dans la promotion, la diffusion ou l'information cinématographique et, à ce titre, ont aussi bénéficié d'une aide financière. Il s'agit du Festival des films du monde, qui a pour mandat de promouvoir, en particulier, le film québécois au Québec et à l'étranger, du Conservatoire d'art cinématographique, qui favorise la promotion du cinéma québécois de qualité et l'épanouissement de la culture cinématographique et de l'Office des communications sociales, qui informe le public sur la nature, le contenu et la provenance des films présentés au Québec. Ces organismes ont reçu respectivement 75 000,00 \$, 20 000,00 \$ et 15 000,00 \$ pour favoriser la réalisation de leur mandat.

Enfin, la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel a reçu 219 500,00 \$ pour financer ses travaux de consultation, d'étude et de recherche au cours de l'exercice financier 1981-1982.

*Aide technique*

Plus d'une centaine de rencontres furent tenues avec les organismes et les associations professionnelles du cinéma. Ces rencontres, pour la plupart, avaient pour but de les informer de la contribution du ministère des Affaires culturelles dans ce domaine et du rôle du nouveau Service du cinéma alors que, dans les autres cas, il s'agissait d'établir les conditions des ententes à conclure entre le Ministère et les organismes du cinéma, et de préciser la responsabilité de chacune des parties.

Enfin, le Service du cinéma a préparé un mémoire sur l'opportunité d'amender les règlements régissant l'aménagement et l'exploitation des ciné-parcs.





